



© B.I.G., 2016

# Table of Contents

<b>Manuel technique et utilisation</b>	<b>3</b>
Conditions de licence sur la base de données BIG	3
<b>Installation</b>	<b>9</b>
<b>Exigences du système</b>	<b>10</b>
Exigences minimales	10
Effectuer l'installation	11
Installation	12
<b>Activation</b>	<b>17</b>
Activation	17
Activation via ligne de commande	20
Mises à jour automatiques / Feedback	21
<b>Désinstallation</b>	<b>22</b>
<b>Problèmes lors de l'installation</b>	<b>23</b>
Contacter le service d'assistance	23
<b>Utilisation du BIG Kaleidos 201X.X</b>	<b>24</b>
Choix de langue	24
Aperçu du produit	26
Dossier navigation	27
Modifier le format d'écran	30
Quitter le programme	32
Recherche par n° ADR ONU	33
Recherche avancée	36
Recherche par formule	44
Recherche par nom	47
Recherche par n° CAS	50
Recherche par n° de produit	53
Recherche par n° index CE	55
Recherche par n° CE	58
Transfert de données	60
Transfert de données vers imprimante	61
Site Internet BIG	70
Travailler avec des onglets	71

# Manuel technique et utilisation

## Conditions de licence sur la base de données BIG

### La “base de données BIG Kaleidos” © A.S.B.L. BIG

La “base de données BIG Kaleidos” et ses composantes (en ce compris, mais sans y être limité, les textes, les fiches d’information, les données, les listes de substances, la structure, la mise en page, les éléments graphiques, la présentation, les logos, le logiciel, les codes source, la documentation technique, les textes d’aide et les manuels d’utilisation) sont protégées par les différentes lois sur la propriété intellectuelle, dont le droit d’auteur, le droit des banques de données et le droit des marques. La “base de données BIG Kaleidos” et ses composantes sont la propriété exclusive de l’A.S.B.L. BRANDWEERINFORMATIECENTRUM VOOR GEVAARLIJKE STOFFEN, Technische Schoolstraat 43A, 2440 Geel.

Hormis les exceptions légales, aucun élément de la “base de données BIG Kaleidos” ne peut être, partiellement ou totalement, repris, copié, utilisé, distribué, transmis, modifié, traduit, reproduit, publié, transmis ou stocké dans une base de données automatisée, et aucune œuvre ne peut être créée qui soit entièrement ou partiellement dérivée des composantes, sans l’autorisation écrite préalable et expresse de l’A.S.B.L. BIG.

### **CONDITIONS DE LICENCE RELATIVES A LA “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”**

#### **Article 1 - Définitions**

Les termes suivants, commençant par une majuscule, ont la signification donnée ci-dessous.

**"Date d’activation"** : La date à laquelle la Licence d'utilisation est activée, comme précisé dans la Commande.

**"Commande"** : Le formulaire de commande signé par le Client, qui décrit notamment le nombre et la nature des Licences d'utilisation octroyées.

**"Licence d'utilisation"** : L'utilisation autorisée par BIG de la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”. Les Licences d'utilisation peuvent être de types différents, comme précisé dans la Commande.

**"Conditions Spécifiques"** : Les conditions spécifiques en vigueur pour les différents types de Licences d'utilisation. Les Conditions Spécifiques complètent les présentes Conditions de licence relatives à la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”.

**"Client"** : La personne ou l’entreprise mentionnée comme Client dans la Commande.

**"Date d’échéance"** : La date d’expiration de la Licence d'utilisation.

**“BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”** : La banque de données comme décrite dans la Commande.

#### **Article 2 - Objet**

La Commande accompagnée des présentes Conditions de licence relatives à la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS” et les Conditions Spécifiques forment le contrat conclu entre BIG et le Client à propos de l'utilisation de la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS” par le Client.

Le Client a examiné la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”, sa composition, le mode et la vitesse de consultation, la présentation et les limitations de la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”. Le Client veillera à ce que cela soit exclusivement du personnel suffisamment qualifié qui travaille avec la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS”. Le Client dispose de renseignements techniques suffisants à propos de la “BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS” pour évaluer lui-même si et comment la “BASE DE DONNEES BIG

KALEIDOS" fonctionnera sur son matériel et son système d'exploitation.

Après la signature des conditions de licence par le Client, BIG lui fournit une copie de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS". BIG lui fournit également, de temps à autre, mais généralement chaque année, une mise à jour, et ce après paiement par le Client de la rémunération applicable. Le Client utilisera toujours la version la plus récente. Le Client confirme être conscient que l'utilisation d'une version autre que la plus récente induit des risques particuliers et s'effectue entièrement sous sa propre responsabilité.

Les nouvelles versions tiendront compte des nouvelles versions du système d'exploitation applicable dans l'environnement d'utilisation de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS". Le Client veillera à assurer le suivi de ces évolutions à ses propres frais, lorsque cela s'avérera nécessaire.

### **Article 3 - Licence d'utilisation**

Après le paiement des rémunérations convenues, le Client obtiendra une Licence d'utilisation non exclusive et non cessible, comme précisé dans la Commande contresignée par BIG.

Le Client garantit que tous les utilisateurs que la licence habilite respecteront toutes les dispositions des présentes Conditions de licence relatives à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS". Le Client prendra à cet effet toutes les mesures requises.

Le Client garantit que seuls les utilisateurs que la licence habilite auront accès à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et que tous ces utilisateurs que la licence habilite respecteront toutes les dispositions du présent Contrat. Le Client prendra à cet effet toutes les mesures requises.

Le Client est responsable de la confidentialité de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et du contrôle de l'accès à cette banque de données. Le Client assume la responsabilité de toutes les actions réalisées depuis ses comptes.

Sont seules autorisées la recherche partielle et sélective de renseignements en vue de leur consultation, leur impression sur papier et leur reprise partielle et sélective dans un système de traitement de texte, de façon non permanente et en dehors de tout réseau, dans les limites de l'utilisation normale de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et à l'usage exclusif du Client. Il est ainsi interdit d'enlever ou de contourner des références à BIG et des logos de BIG. Il n'est pas permis au Client de reprendre ni de réutiliser à plusieurs reprises des parties non substantielles en termes qualitatifs ou quantitatifs lorsque ces opérations dépassent les limites de l'utilisation normale.

La "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" ne peut être utilisée qu'en interne pour les activités propres du Client. Une exception est cependant consentie pour l'octroi, par le Client, de renseignements très spécifiques à des tiers à la suite de sinistres déterminés ou de risques de survenance concrète de tels sinistres ou pour la reprise d'une quantité limitée d'informations dans les rapports et les documents requis par les pouvoirs publics.

En dehors des limites du présent article, il est interdit au Client de copier tout ou partie de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", de la reproduire ou de la modifier de quelque manière que cela soit.

Il est également interdit au Client, indépendamment de l'objectif (commercial ou autre), de vendre la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", de la louer, de la prêter, de la distribuer, de l'utiliser dans le cadre d'une prestation de services à des tiers, de la mettre à la disposition de tiers par le biais d'un réseau ou de toute autre manière, même à titre gratuit, sans l'autorisation écrite préalable et expresse de BIG.

### **Article 4 - Propriété**

Le Client reconnaît que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" est protégée et contient du matériel qui est protégé par les différentes lois relatives aux droits de propriété intellectuelle et autre, dont, mais sans y être limité, le droit d'auteur et le droit des banques de données. Le Client reconnaît, et BIG confirme, que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" demeure la propriété de BIG, lui appartient et est confidentielle et que BIG détient tous les droits de propriété intellectuelle et tous les autres droits afférents à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", ou, à tout le moins, a obtenu de tiers les droits requis pour pouvoir octroyer des Licences d'utilisation. Le Client accepte de conserver la confidentialité de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et de son contenu.

Même si le Client choisit de recevoir la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par vidage de données sans l'interface BIG ou s'il enlève l'interface BIG avec l'autorisation de BIG, le Client reconnaît que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" constitue un recueil d'œuvres, de données ou d'autres éléments indépendants, disposés de manière systématique ou méthodique et individuellement accessibles par des moyens électroniques ou d'une autre manière et, par conséquent, qu'elle constitue une base de données au sens de la Loi du 31 août 1998 concernant la protection juridique des bases de données.

Tous les droits qui ne sont pas expressément octroyés au Client sont expressément réservés à BIG. Même si BIG, sur indications ou instruction du Client, devait apporter des modifications à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" – à titre gratuit ou contre paiement –, de telles modifications ne pourraient se traduire par l'acquisition, par le Client, d'un quelconque droit de propriété ou de tout autre droit sur la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement par écrit.

Le Client s'engage, lors de la réception d'une nouvelle version ou en cas de cessation du contrat avec BIG, à détruire toutes les versions précédentes (et toutes les versions en cas de cessation du contrat) de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" (la suppression complète de tous les fichiers temporaires et permanents, également de la mémoire cache et d'autres mémoires temporaires, et de tous les environnements et applications) et à confirmer cette destruction à BIG par lettre recommandée. A supposer que BIG ne reçoive pas un tel envoi dans les 30 jours à compter de la livraison de la nouvelle version ou de la cessation du contrat (la date du cachet de la poste sur l'envoi par recommandé à BIG faisant foi), la remise octroyée pour les nouvelles versions serait caduque et ce montant serait à nouveau facturé par BIG.

Le Client s'abstiendra d'analyser ou d'affecter toute partie de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", à moins que cette utilisation soit conforme à l'usage prévu dans les présentes conditions, que ce soit pour son propre usage, à des fins de revente ou pour la production de produits analogues.

Le Client s'engage à ne pas utiliser de moyens, de logiciels ou de routines afin de rompre les protections mises en place par BIG, ou pour les contourner ou pour rendre inefficace leur fonction d'une autre façon.

#### **Article 5 - Prix et paiement**

Le prix des livraisons est acquitté comme indiqué dans la Commande.

Le prix de la mise à jour annuelle est calculé d'après le prix d'achat, qui est indexé chaque année sur base de l'indice des prix à la consommation multiplié par le pourcentage de la remise octroyée. BIG a le droit d'adapter le prix au-delà de cette indexation. Dans pareil cas, le Client a le droit de résilier son abonnement dans le mois après l'annonce par BIG d'une augmentation de prix supérieure à l'adaptation de l'index.

Si les montants dus ne sont pas réglés dans les quinze (15) jours à compter de la date d'échéance, BIG a, de plein droit et sans mise en demeure, droit aux intérêts sur tous les montants dus à compter de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif, à un taux annuel égal à dix (10) pour cent, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire égale à dix (10) pour cent des montants non payés. Les remises octroyées sont par ailleurs caduques de ce fait.

#### **Article 6 - Durée et cessation des Licences d'utilisation**

Le contrat conclu entre BIG et le Client entre en vigueur à compter de la date de signature de la Commande par le Client, pour une durée indéterminée. Le contrat peut être résilié par les deux parties, moyennant notification adressée sous pli recommandé trois mois au moins avant l'Echéance des Licences d'utilisation en cours.

Chaque Licence d'utilisation est valable durant un an à compter de la Date d'activation et sera par la suite prorogée toutes les années. Chaque année, BIG fournit au Client un code d'activation, qui a une validité d'un an. Même si le Client tarde à saisir le code d'activation octroyé par BIG, la durée annuelle des Licences d'utilisation vient à expiration.

En cas de retard de paiement dans le chef du Client, BIG a le droit de ne pas lui fournir le (nouveau) code d'activation jusqu'au moment du paiement des montants en souffrance, intérêt et coûts compris. La durée annuelle des Licences d'utilisation en cours n'est pas suspendue de ce fait.

BIG peut résilier les Licences d'utilisation octroyées, sans avoir à respecter de délai de préavis, moyennant notification sous pli recommandé, lorsque le Client :

- devient insolvable, est déclaré en faillite, propose un concordat, met un terme à ses

- activités ou est mis en liquidation
- s'abstient, pendant plus de trente (30) jours après une notification écrite, de remédier à un manquement à l'une des dispositions du présent Contrat

Le Client sait et accepte que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" ne sera plus active après l'expiration de la Date d'échéance, à moins qu'un nouveau code d'activation ait été saisi. Cela est rappelé au client par le biais d'une procédure d'avertissement et le client peut à tout moment consulter l'Echéance via le menu, dans l'onglet Info sur la page d'accueil. BIG n'est pas responsable de l'indisponibilité de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" après la Date d'échéance. Le Client qui omet de régler le montant qu'il doit ou de prolonger la licence le fait à ses propres risques ; il peut cependant, en cas d'urgence, contacter BIG 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au numéro d'urgence +32 (0)14 58 45 45 aux tarifs en vigueur à ce moment.

### **Article 7 - Restriction territoriale utilisation**

La "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et les informations qui s'y trouvent ne sont destinées à être utilisées qu'au sein de l'Union européenne et la Suisse. Il est interdit au Client de se servir de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" pour l'utilisation directe ou indirecte à l'extérieur de l'Union européenne et la Suisse.

Si le Client rend BIG responsable à la suite de l'utilisation de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" ou si BIG doit se défendre contre une responsabilité prétendue dans une juridiction hors de l'Union européenne ou la Suisse, le Client préservera et dédommagera BIG complètement, y compris remboursement des frais d'avocats.

### **Article 8 - Responsabilité**

BIG n'est pas responsable de l'utilisation, ni de ses conséquences, que le Client fait de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", ni de l'éventuelle inadéquation de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par rapport aux besoins spécifiques du Client.

BIG garantit que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" a été développée selon les règles de l'art. Cependant, BIG ne garantit pas qu'elle est complètement exempte de petites erreurs ou bogues, mais que celles-ci ne nuisent pas sérieusement à l'utilisation par le Client.

Le CLIENT RECONNAÎT EXPRESSÉMENT utiliser la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" à ses propres RISQUES.

BIG met à la disposition du Client la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" 'dans l'état où elle se trouve' et telle que connue. BIG ne garantit pas que les fonctions dans la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" répondront aux exigences de performance du Client, ou que la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" fonctionnera conformément aux attentes du Client. Avant de commander des licences à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", le Client a examiné la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" et son fonctionnement, et il accepte la responsabilité de son choix, de son utilisation, de sa protection et des résultats ainsi obtenus. Sauf les garanties expressément prévues dans les présentes conditions, BIG renonce à toute autre garantie de quelque nature que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, y compris la garantie d'adéquation à une fin particulière.

BIG ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect causé au Client. Les dommages directs seront réparés en nature par BIG (par exemple, via la fourniture d'un nouveau support de données). Si un éventuel défaut d'exécution de BIG devait ne pas pouvoir être réparé en nature, le Client devrait apporter la preuve des dommages directs subis.

BIG ne sera en aucune manière responsable, par année, d'un montant supérieur à la moitié du montant total qui sera facturé par BIG au Client et qui aura été effectivement payé par le Client à BIG pour la dernière livraison de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par BIG.

Le Client ne peut en aucun cas faire valoir une quelconque revendication à l'encontre de BIG au terme d'un délai excédant 10 mois à compter de la survenance du sinistre.

Les tiers ne peuvent faire valoir aucun droit à dédommagement à l'encontre de BIG sur base du présent Contrat ou de toute autre manière. Si BIG devait être tenue pour responsable à l'égard de tiers en raison d'informations de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" fournies par le Client à ces tiers ou utilisées au

profit de tiers, et si BIG doit verser un dédommagement à ces tiers, le Client indemniserà BIG et la garantira pour la partie de ce dédommagement dont BIG n'aurait pas été redevable si le tiers avait été lié par les dispositions du présent Contrat.

### **Article 9 - Non-respect des conditions**

Pour tout manquement commis par le Client aux engagements prévus aux articles 3 et 4 des présentes Conditions de licence ou à la protection légale des droits de BIG, le Client est redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un dédommagement forfaitaire égal à 10 fois le montant de la facture de la dernière année des Licences d'utilisation, tel que précisé dans la Commande, sans préjudice du droit de BIG de réclamer un dédommagement supérieur.

Si le Client a, personnellement, directement ou indirectement, en ce compris par le biais d'une société ou d'un accord de collaboration dans lequel il détient une participation et indépendamment de l'ampleur de cette dernière, fait un commerce, entre autres de par l'utilisation de copies illégales, de l'exploitation illégale du logiciel, de la banque de données et/ou du contenu de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" ou de ses produits dérivés, le montant de l'indemnité forfaitaire serait porté à € 500.000,00, sans préjudice du droit de BIG de réclamer un dédommagement supérieur.

Le Client reconnaît que les montants de ces indemnités forfaitaires sont justifiés, notamment en raison des investissements substantiels et des efforts qui sont nécessaires pour la mise au point et la composition de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS", entre autres en ce qui concerne la compilation, l'obtention, la vérification et la présentation du contenu. Le Client reconnaît dès lors expressément que ces indemnités forfaitaires ne couvrent qu'une partie du dommage susceptible de découler, pour BIG, des manquements du Client aux engagements précisés dans les articles précédents.

Les parties conviennent qu'une infraction aux dispositions de la protection légale de BIG ou des articles 3 et 4 est constitutive d'un grave manquement dans le chef du Client, ayant pour conséquence la cessation immédiate des Licences d'utilisation, sans préjudice du droit de BIG de réclamer un dédommagement.

### **Article 10 - Rapport et audit**

Afin de permettre à BIG de contrôler l'utilisation de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par le Client, la Commande peut prévoir que le Client doit rapporter à BIG comme précisé dans la Commande.

Afin de vérifier si le Client utilise la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" dans les limites autorisées, BIG est à tout moment en droit soit de faire elle-même un audit de l'utilisation effective de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par le Client, soit de le faire exécuter par une tierce partie.

Le Client s'engage à fournir, dans les 24 heures de la demande, tous les documents, documentations et fichiers nécessaires et utiles, et à ouvrir l'accès à ses bâtiments pendant les journées et heures de travail, moyennant notification préalable d'une demi-journée.

En cas de violation du présent Contrat, les frais de l'audit seront à la charge du Client. Ils seront payés à BIG à la première demande, sans préjudice du droit de BIG de réclamer un dédommagement.

Afin d'optimiser ses services, BIG recueille des informations relatives au matériel du Client et à l'utilisation de la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS" par le Client. Ces informations ne sont pas transmises à des tiers.

### **Article 11 - Cessibilité**

BIG a le droit de céder à une tierce partie ses droits et/ou obligations découlant du contrat conclu avec le Client, sans notification préalable au Client ni autorisation de ce dernier. Le Client ne peut exercer ce droit sans l'autorisation écrite préalable de BIG.

### **Article 12 - Droit applicable et tribunal compétent**

Le droit belge est applicable aux présentes Conditions de licence relatives à la "BASE DE DONNEES BIG KALEIDOS". En cas de contestation, seuls les Tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles (Belgique) sont

compétents (chambre néerlandophone). BIG a cependant également le droit de citer le Client devant la juridiction du ressort dans lequel ce dernier est établi.

-0-



# Installation

## Exigences du système

### **Exigences minimales**

#### Minimum recommended hardware

- > Intel Core 2 Duo 2,5 GHZ
- > Memory: 2 GB
- > Free diskspace: 4.820,6 MB

#### Required software on clients

- > Microsoft Windows 7, 8.1, 10
- > Microsoft .NET Framework 4.0 or higher
- > Dot. Net. 4.0 or higher

Nous n'offrons pas d'assistance et/ou de garantie quant au fonctionnement correct lors de l'utilisation d'autres systèmes d'exploitation.

-0-

## Effectuer l'installation

-0-

## Installation

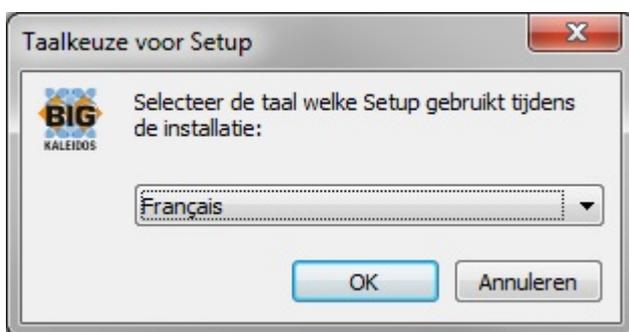
Pour effectuer l'installation, il faut se connecter avec un utilisateur qui a des droits d'administrateur.

L'installation comprend 3 étapes principales:

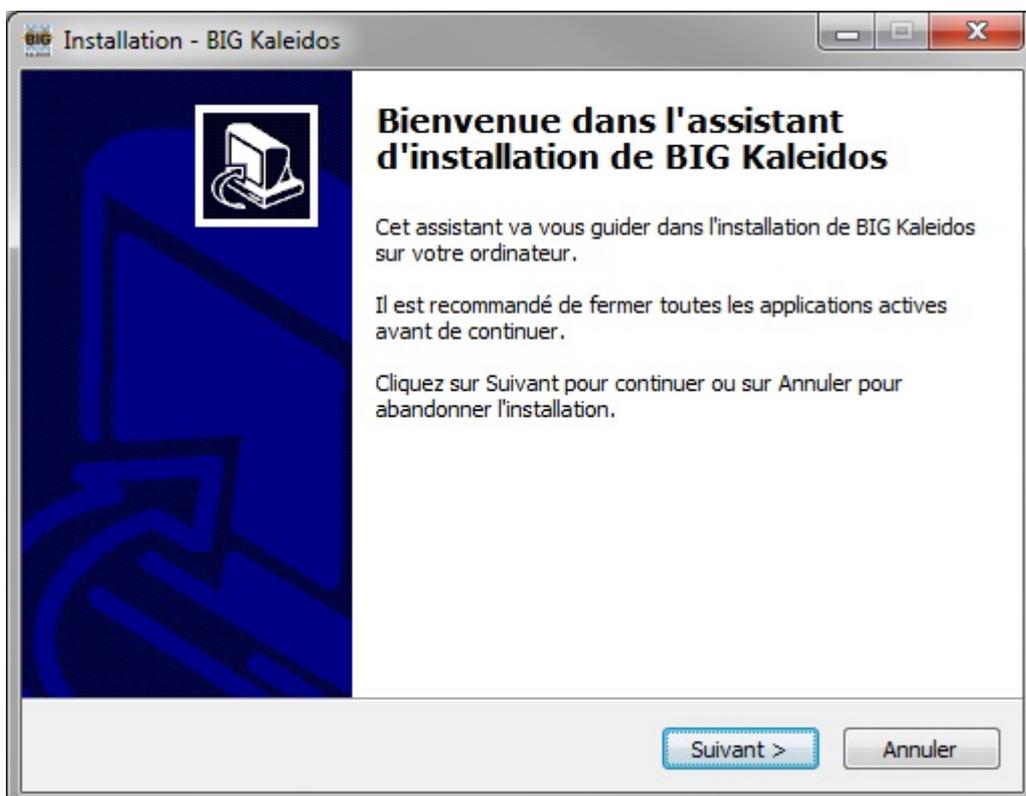
- L'installation du programme
- L'installation de la base de données

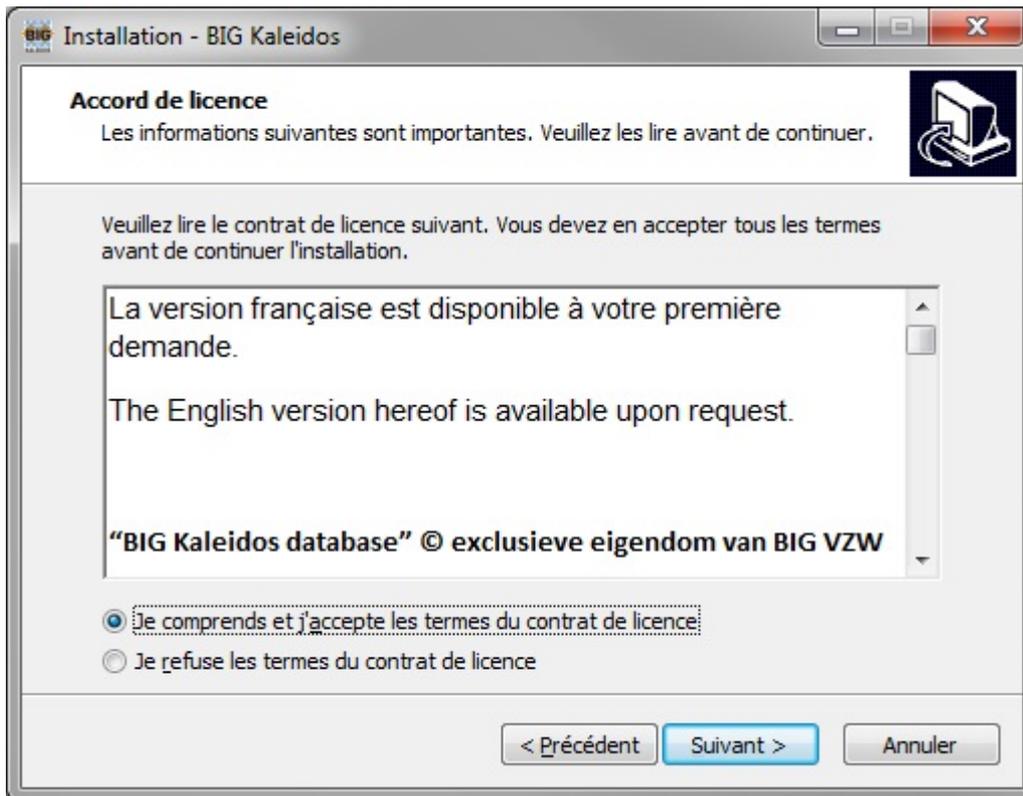
Suivre les étapes suivantes pour installer le programme.

1. Télécharger le fichier d'installation.
2. Double cliquer sur le fichier "Setup.exe" si l'installation ne démarre pas automatiquement.
3. Choisissez votre langue dans laquelle le programme d'installation devrait expiré

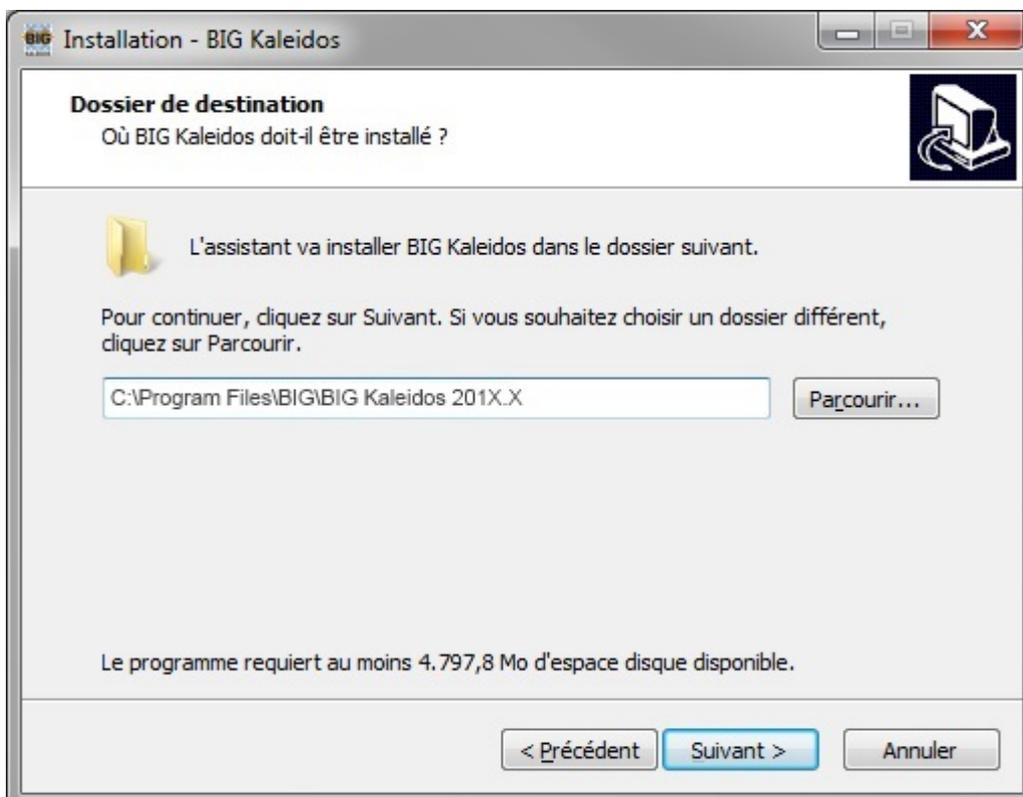


4. L'écran suivant s'affiche : cliquez sur "Suivant" pour lancer l'installation

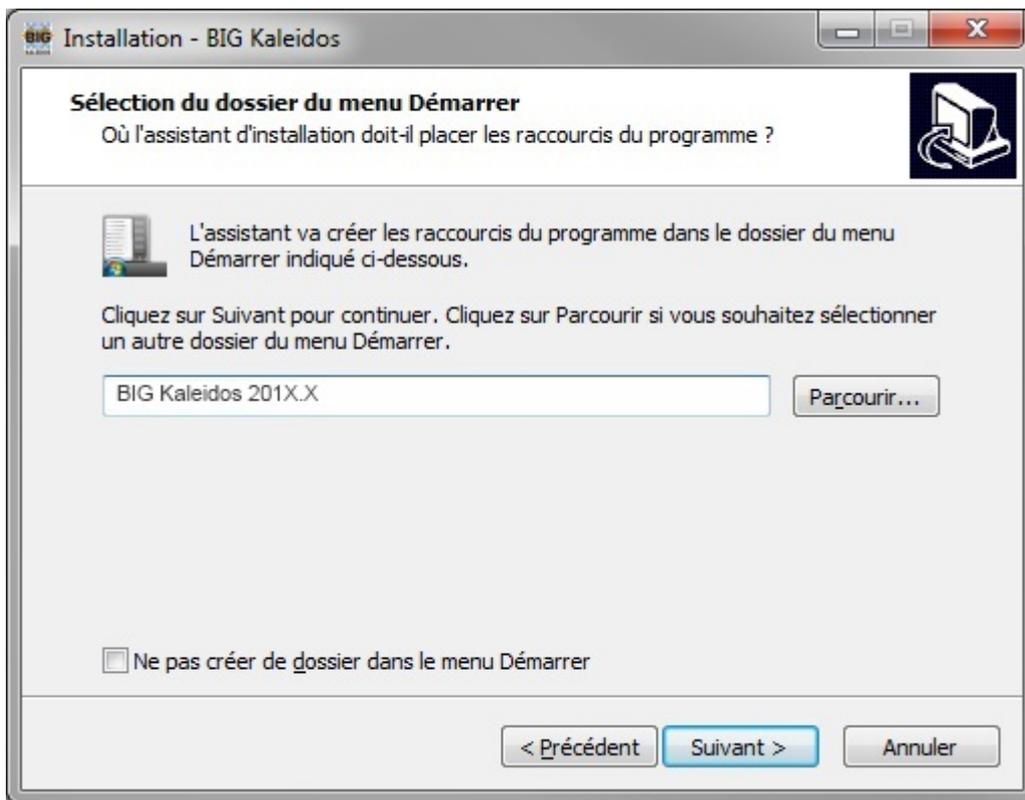




5. Pour pouvoir utiliser le DVD, il faut accepter l'accord d'utilisateurs. Sélectionner "Je comprends et j'accepte..." et puis sélectionner sur "Suivant". L'écran suivant apparaîtra.

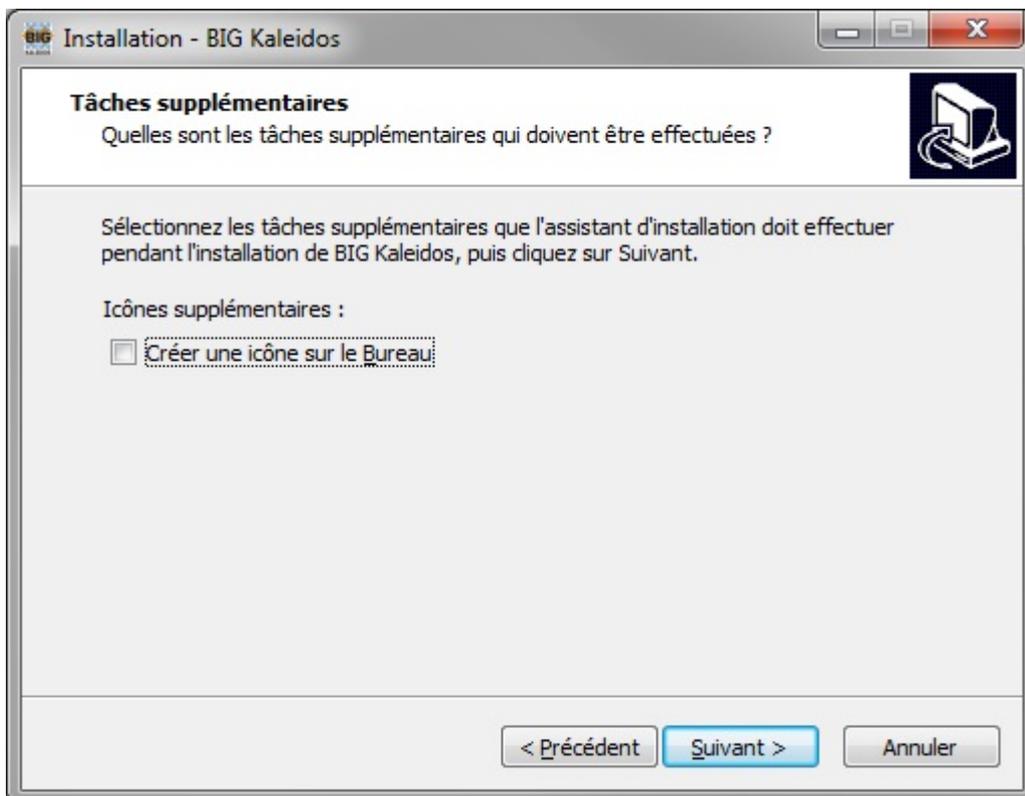


6. Spécifiez le répertoire d'installation et cliquez sur "Suivant".

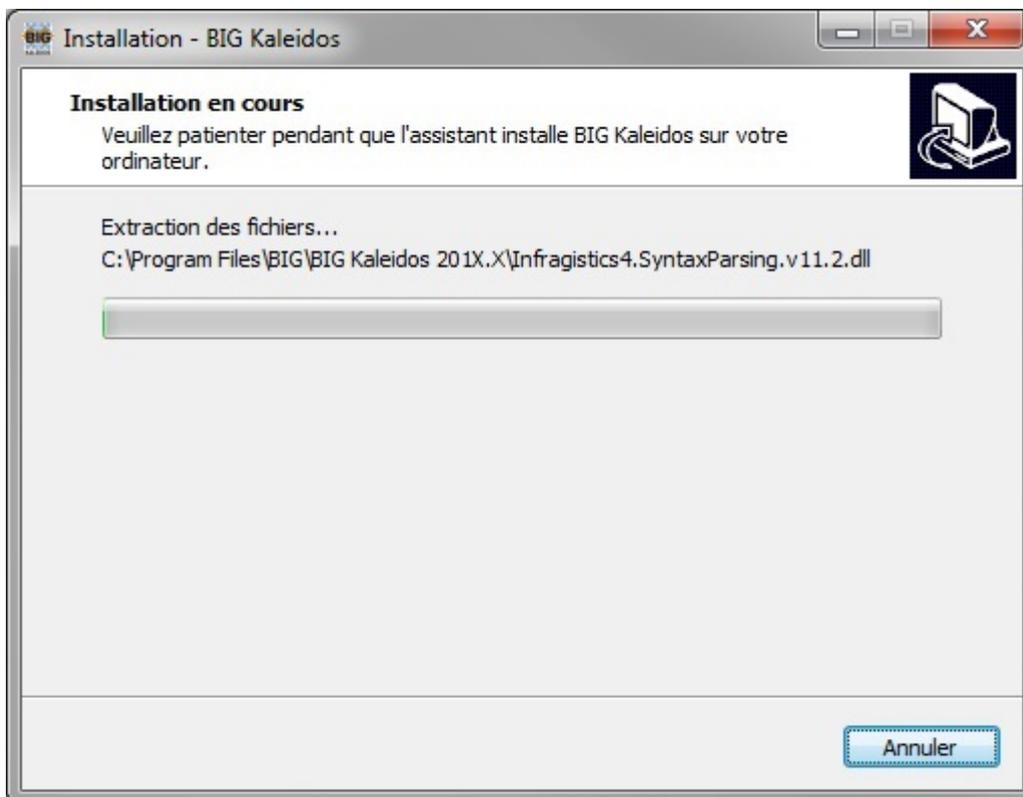
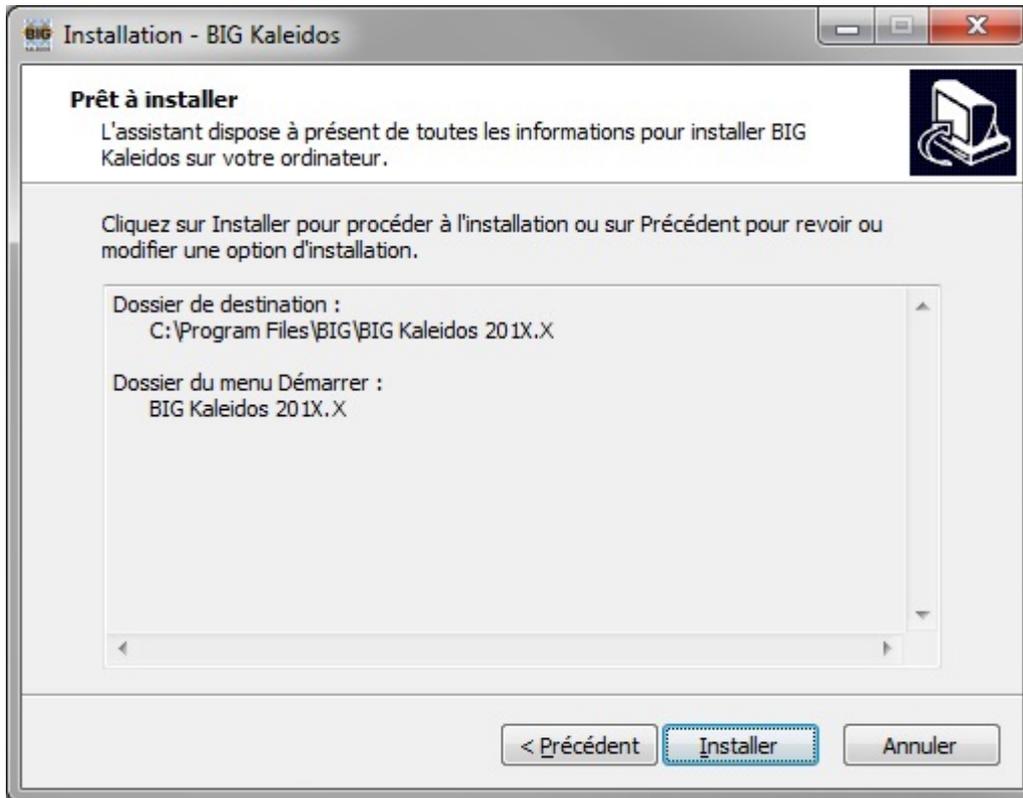


7. Choisissez l'emplacement dans votre menu Démarrer

8. Vous pouvez maintenant créer une icône sur le bureau. Sélectionnez le lien supplémentaire et cliquez sur "suivant"



9. Cliquez sur "Installer". Puis, le programme d'installation installera le BIG Kaleidos.



10. Une fois l'installation terminée, l'écran suivant apparaîtra:



11. Cliquer sur "Finish" pour terminer l'installation.
12. Maintenant, vous pouvez lancer l'application BIG par le menu Démarrer.

-0-



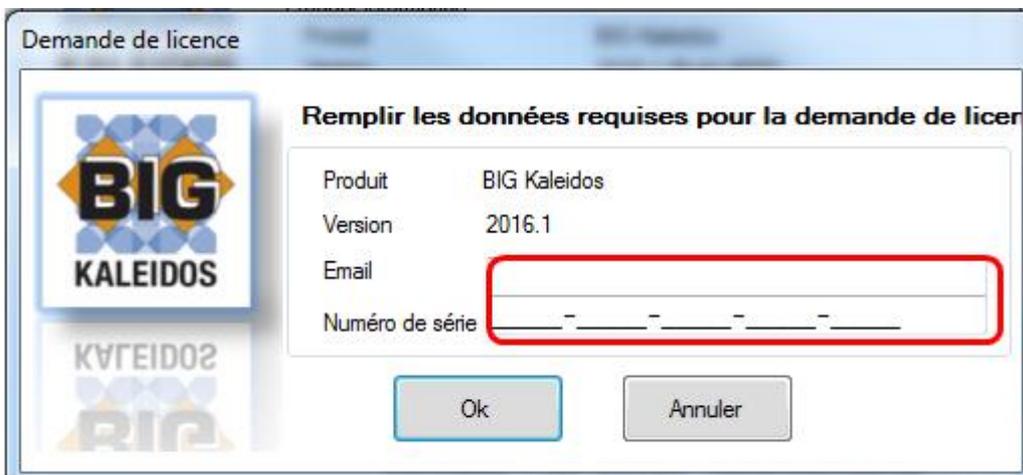
# Activation

## Activation

Quand vous commencez l'application, une boîte de dialogue "product not activated" s'affiche. Si vous êtes connecté sur Internet, l'activation s'exécute automatiquement après l'introduction de votre e-mail et numéro de série.



Cliquez sur "Activate license".



Tapez votre e-mail.

Saisir le numéro de série que vous avez obtenu lors de votre commande.

Si l'activation est faite correctement, l'écran suivant apparaîtra.

REMARQUE! Le logiciel expirera après la date indiquée dans la barre "expire le".

**BIG**  
KALEIDOS

[www.big.be](http://www.big.be)

Product information

Produit	BIG Kaleidos
Version	
Content version :	
Data model version :	
Environment :	

License information

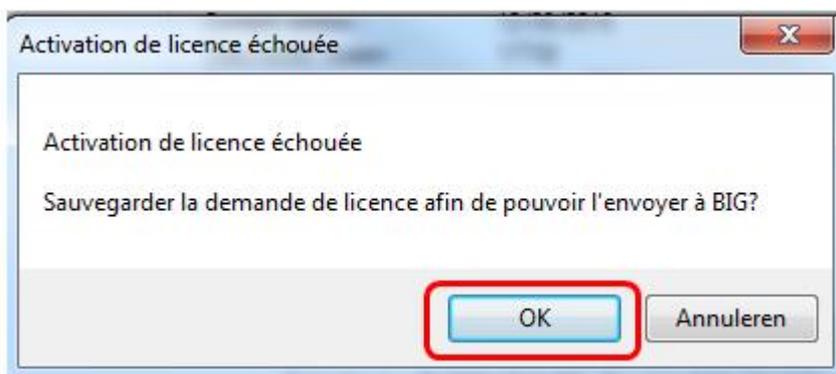
Droit d'usage accordé à	
Expire le	
Type de permis	Permis autonome de machine
Mode licence	None

Réactiver la licence    Charger le fichier de licence

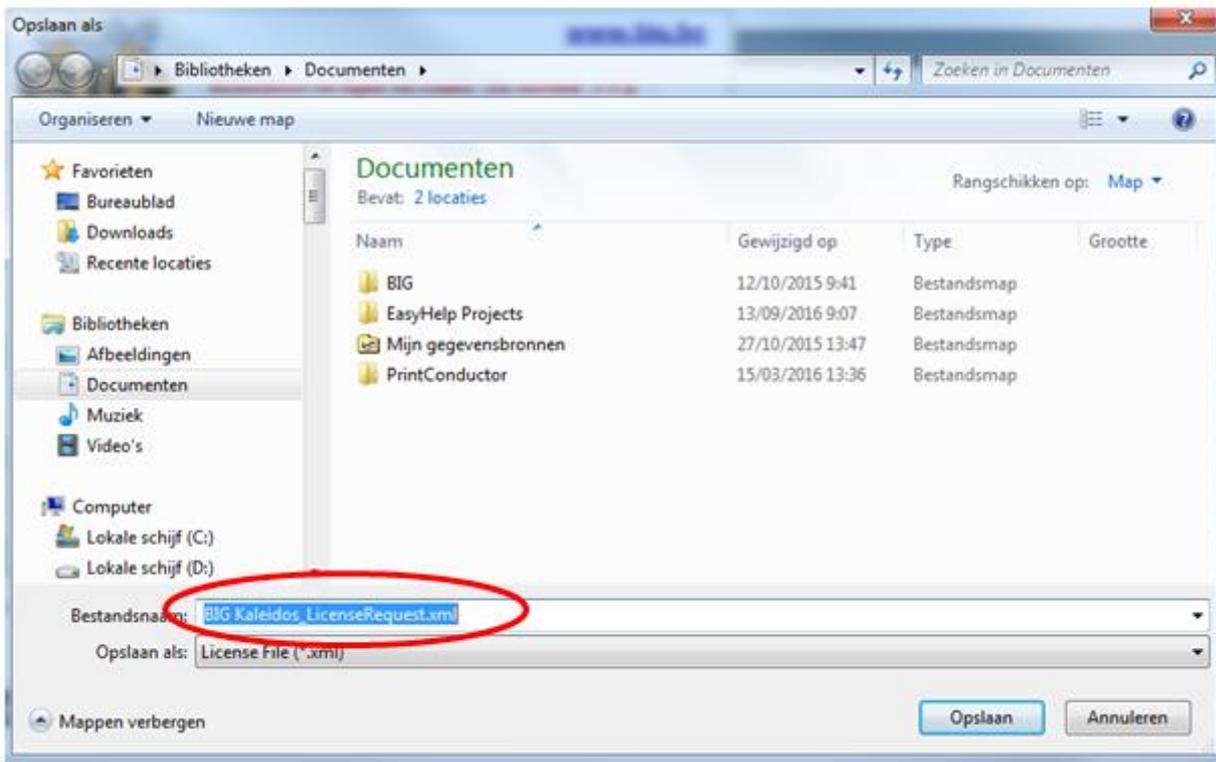
Droit d'auteur © 2007-2016 BIG. Tous les droits réservés.  
[support@big.be](mailto:support@big.be)

Ok

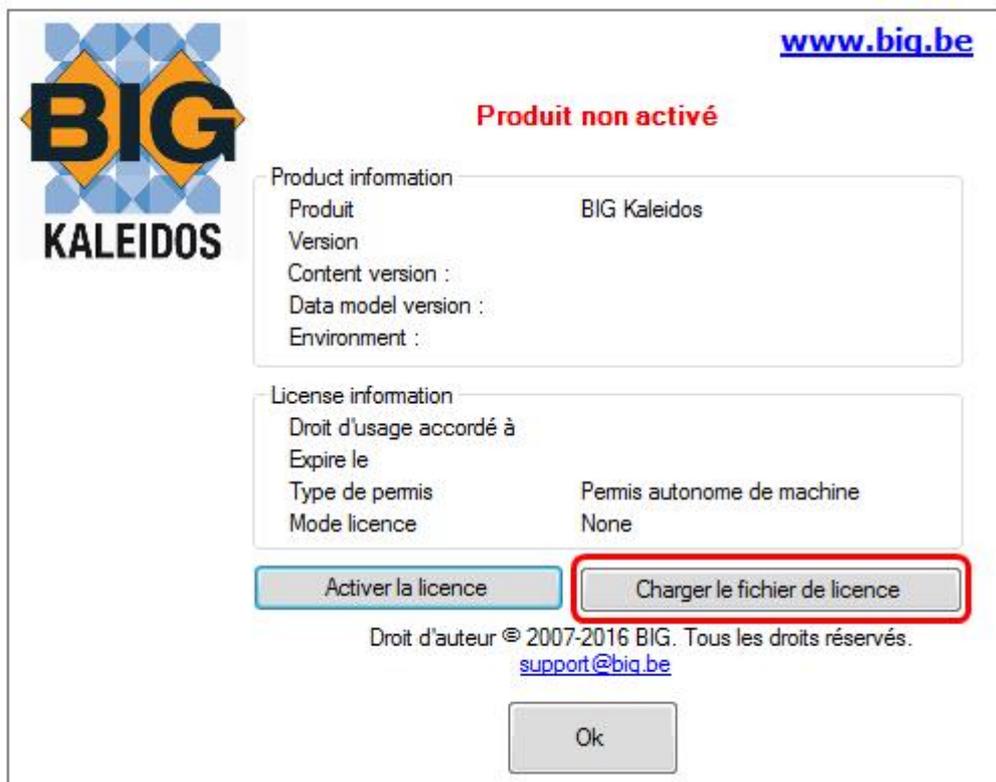
Si l'activation automatique échoue, le message d'erreur suivant s'affiche:



Cliquez sur "OK", enregistrez le fichier "license-request" et envoyez-le à [support@big.be](mailto:support@big.be)



BIG vous enverra un fichier "LicenseResponse", que vous pouvez charger par le bouton "load license file".



## Activation via ligne de commande

Pour activer le logiciel avec la ligne de commande Windows, utiliser la syntaxe suivante:

```
BIG.presentation.bigcd.exe ACTIVATE=XXXX-XXXX-XXXX-XXXX-XXXX
```

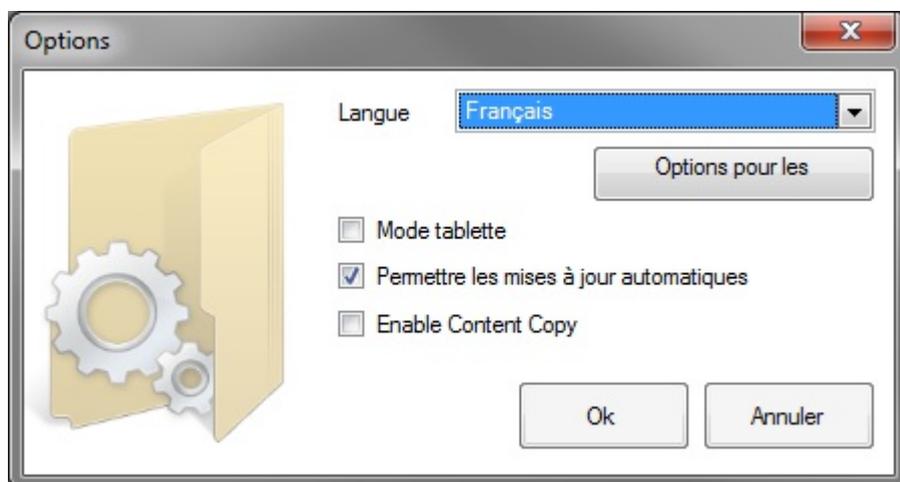
XXXX-XXXX-XXXX-XXXX-XXXX est votre clé de licence.

-O-

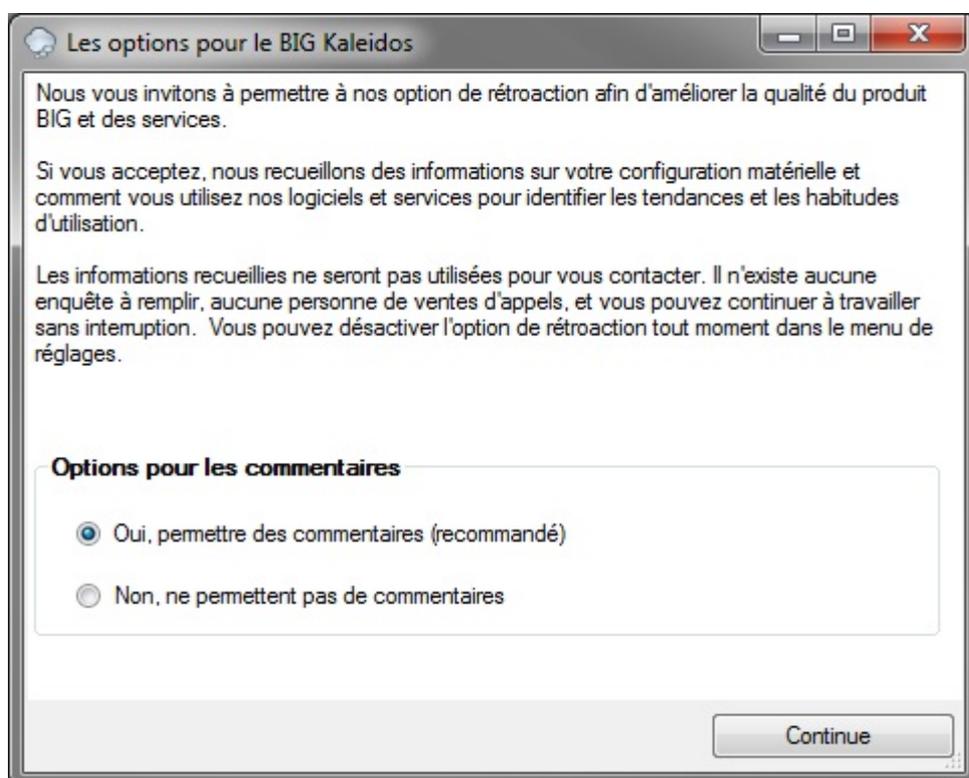
## Mises à jour automatiques / Feedback

Le logiciel Kaleidos dispose d'un système pour l'installation automatique de petites mises à jour et correctifs.

Lors de la première activation, vous avez la possibilité de désactiver cette option.



Ensuite, vous avez l'option d'envoyer des données de feedback, ce qui nous permet d'améliorer le produit. Nous ne collectons pas de données personnelles. Et celles-ci ne sont pas non plus utilisées à des fins de marketing.



-o-

# Désinstallation

## Problèmes lors de l'installation

### **Contactez le service d'assistance**

En cas de problèmes lors de l'installation et de télécharger, vous pouvez contacter le service d'assistance.

Veillez le contacter par e-mail en ajoutant éventuellement les captures d'écran convenables. Ainsi, nous aussi, nous pourrions vous offrir de l'aide au moyen de captures d'écran et, éventuellement, de mises à jour.

Brandweerinformatiecentrum Gevaarlijke Stoffen  
Technische Schoolstraat 43A  
2440 Geel  
Belgium

Support@big.be

Tél.: +32 (0)14 58 45 47

Fax: +32 (0)14 58 35 16

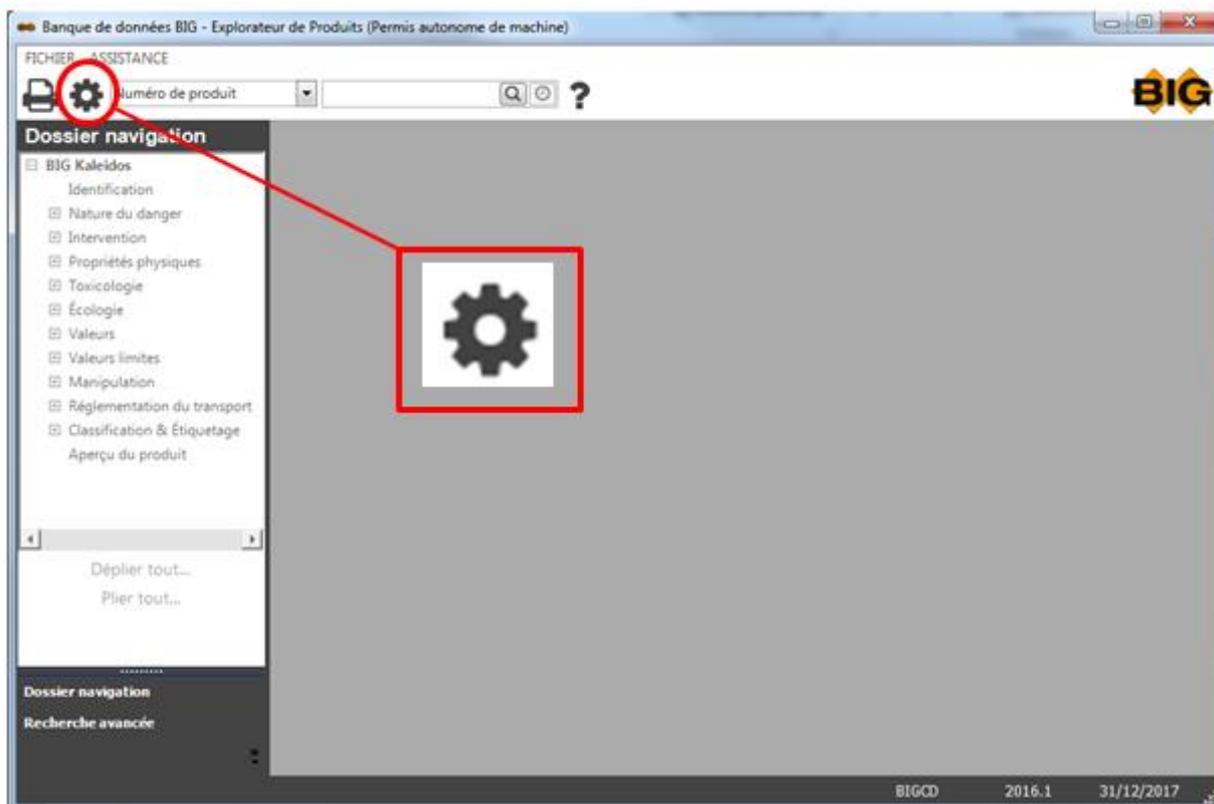
-0-

# Utilisation du BIG Kaleidos 201X.X

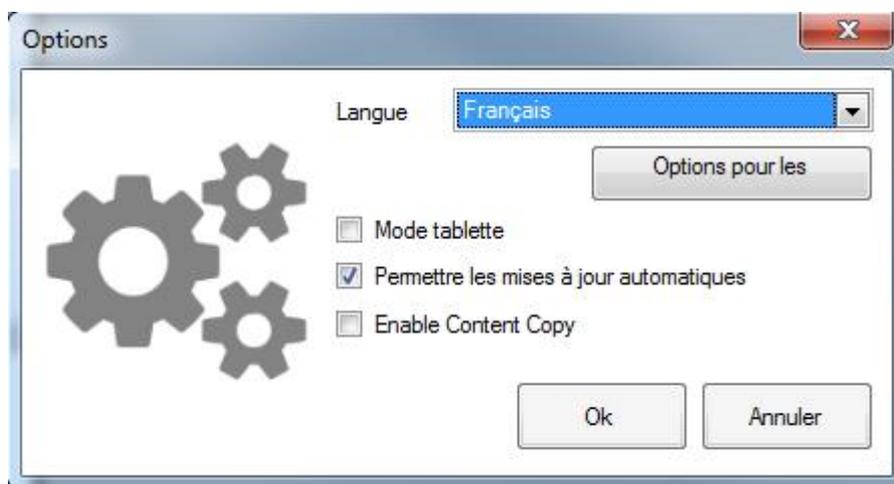
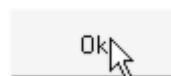
## Choix de langue

Vous pouvez réclamer des données dans diverses langues.

Cliquer sur Paramètres.



Choisir la langue désirée dans le menu pop-up et cliquer ensuite sur





Néanmoins, si vous ne souhaitez pas changer de langue, cliquer sur



-0-

## Aperçu du produit

Avant de considérer les données, vous pouvez réclamer déjà des données d'identification pertinentes d'un produit en cliquant sur Aperçu du produit.

The screenshot displays the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main window shows the product 'acétone' with the following identification details:

Numéro d'identification du danger	33
Numéro ONU	1090
Numéro CAS	67-64-1
Formule	C <sub>3</sub> H <sub>6</sub> O
Point d'ébullition	-18 °C
Limites d'inflammabilité	2 - 12.8 vol %
Pression de vapeur (à 20°C)	247 hPa
Pression de vapeur (à 50°C)	828 hPa
Hydrosolubilité	Complète

The interface also features a 'Description / Propriétés physiques' section, which is partially visible at the bottom, showing the state 'Liquide'.

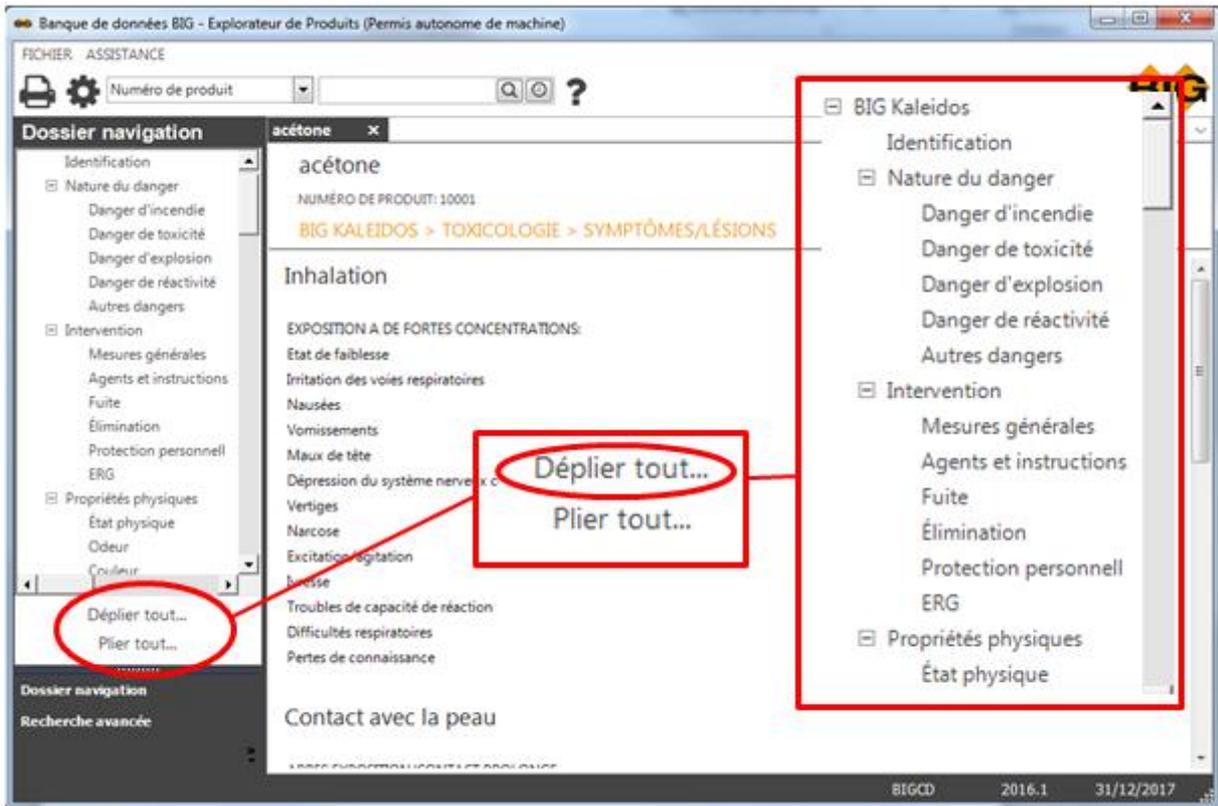
-0-

## Dossier navigation

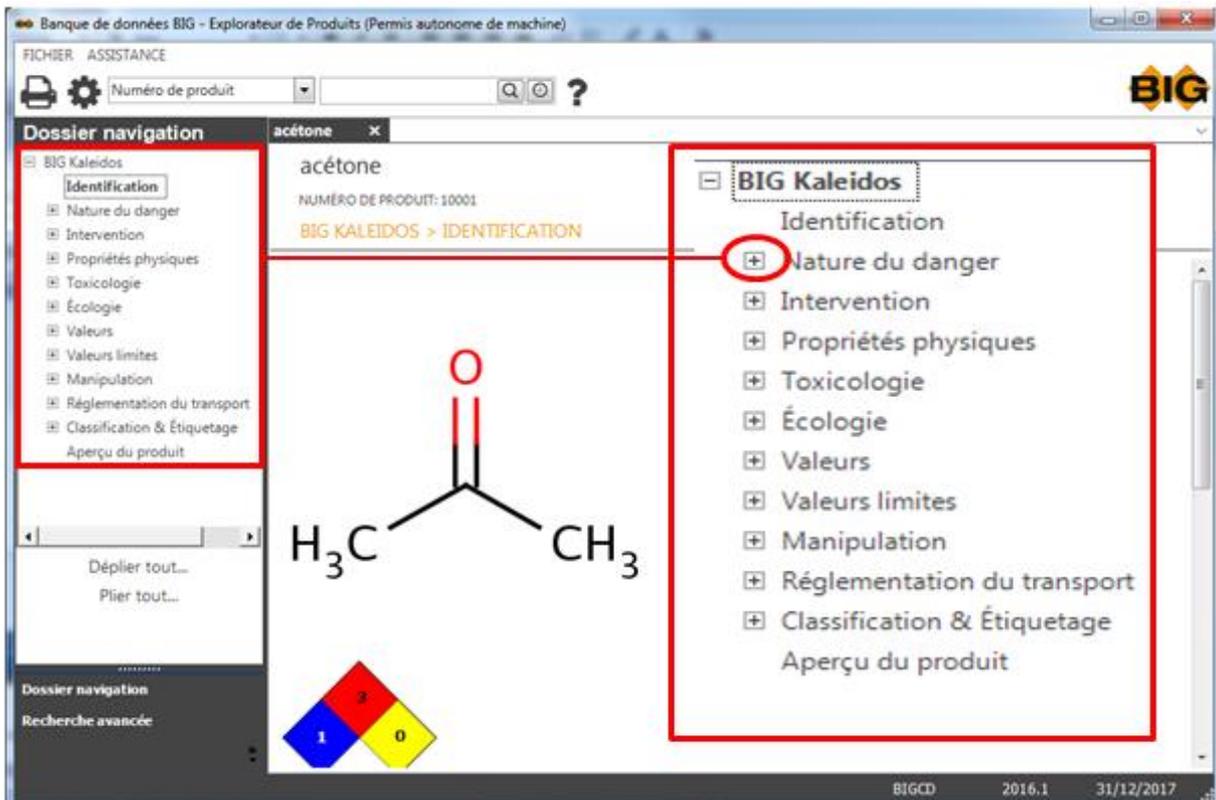
Vous pouvez choisir une subdivision sommaire par rubrique. L'écran suivant apparaîtra lors d'une première sélection.

The screenshot displays the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main window is titled 'acétone' and shows the product name and 'NUMÉRO DE PRODUIT: 10001'. The left sidebar, 'Dossier navigation', lists various categories under 'BIG Kaleidos', with 'Identification' selected. Below the sidebar, there are buttons for 'Déplier tout...' and 'Plier tout...', with 'Déplier tout...' circled in red. The main content area shows the chemical structure of acetone (CC(=O)C) and a hazard pictogram (GHS02) with hazard numbers 1 and 0. The bottom status bar indicates 'BIGCD 2016.1 31/12/2017'.

Ou vous pouvez opter pour une subdivision complète par rubrique avec toutes les sous-rubriques, en cliquant sur Déplier tout.



Vous pouvez cliquer également sur le signe plus devant une rubrique.



Alors, les sous-rubriques de cette rubrique apparaîtront.

The screenshot shows the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main window displays the product 'acétone' with the following details:

- NUMÉRO DE PRODUIT: 10001
- BIG KALEIDOS > TOXICOLOGIE > ...

The 'Nature du danger' section is highlighted with a red box and lists the following hazards:

- Danger d'incendie
- Danger de toxicité
- Danger d'explosion
- Danger de réactivité
- Autres dangers

The 'Inhalation' section lists symptoms and effects:

- EXPOSITION A DE FORTES CONCENTRATIONS:
- État de faiblesse
- Irritation des voies respiratoires
- Nausées
- Vomissements
- Maux de tête
- Dépression du système nerveux central
- Vertiges
- Narcose
- Excitation/agitation
- Ivresse
- Troubles de capacité de réaction
- Difficultés respiratoires
- Pertes de connaissance

The 'Contact avec la peau' section is also visible at the bottom.

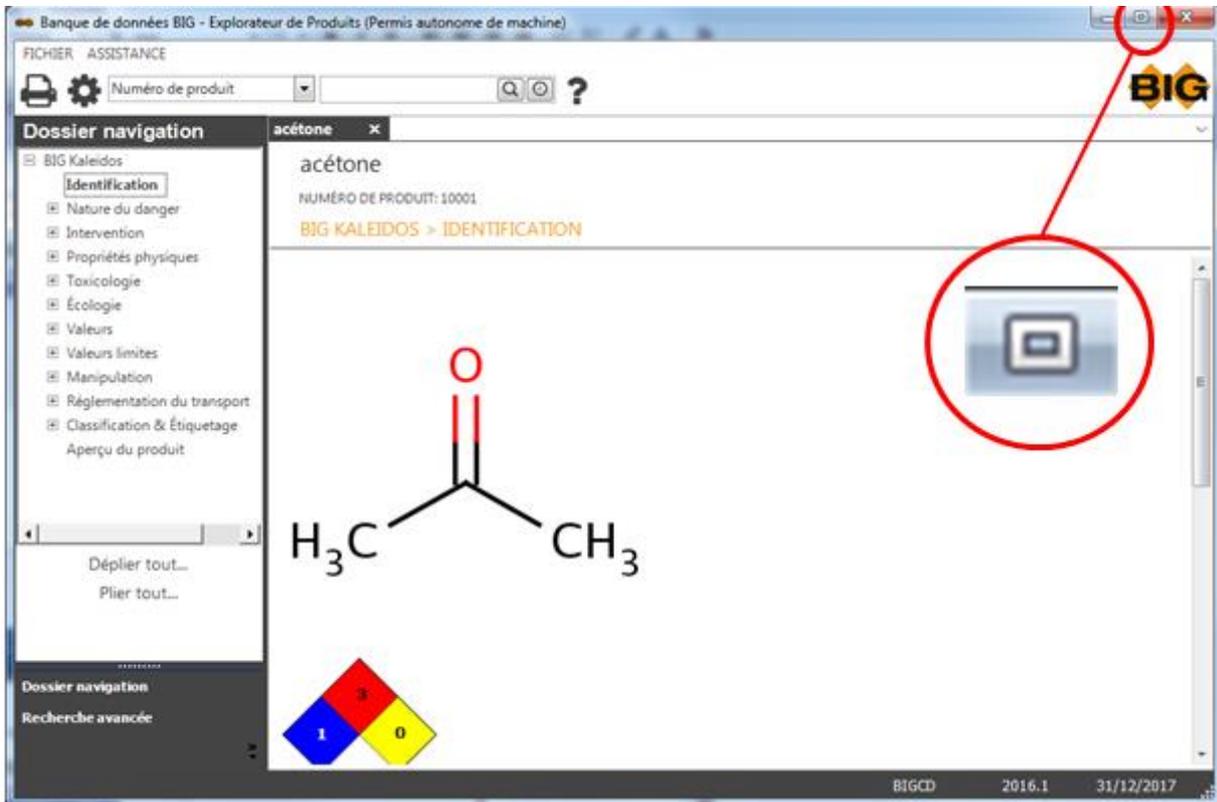
The interface includes a 'Dossier navigation' sidebar on the left with a search bar and a 'BIG' logo in the top right corner. The status bar at the bottom shows 'BIGCD 2016.1 31/12/2017'.

-0-

## Modifier le format d'écran

En appuyant sur le bouton Maximiser, vous remplissez tout votre écran.

Vous pouvez retourner au format précédent en appuyant de nouveau sur le bouton.



En choisissant un des coins, de sorte que le curseur se change en double flèche



, vous pouvez déplacer l'écran et choisir ainsi un format quelconque.

Banque de données BIG - Explorateur de Produits (Permis autonome de machine)

FICHIER ASSISTANCE

Numéro de produit

**BIG**

**Dossier navigation**

- BIG Kaleidos
  - Identification
    - Nature du danger
    - Intervention
    - Propriétés physiques
    - Toxicologie
    - Écologie
    - Valeurs
    - Valeurs limites
    - Manipulation
    - Réglementation du transport
    - Classification & Étiquetage
    - Aperçu du produit

Déplier tout...  
Plier tout...

**Dossier navigation**  
Recherche avancée

acétone

NUMÉRO DE PRODUIT: 10001

BIG KALEIDOS > IDENTIFICATION

CC(=O)C

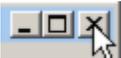
H<sub>3</sub>C C(=O) CH<sub>3</sub>

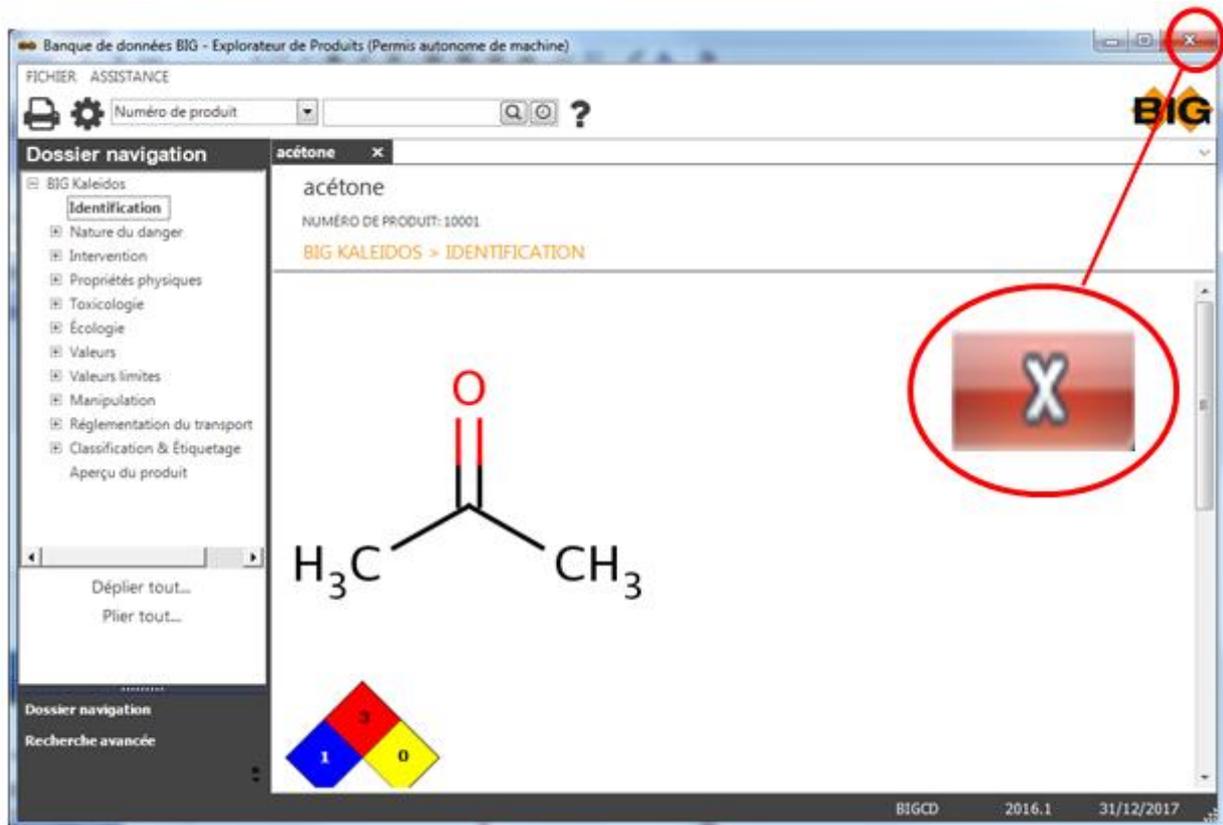
1 3 0

BIGCD 2016.1 31/12/2017

-0-

## Quitter le programme

Quitter le programme en cliquant sur .



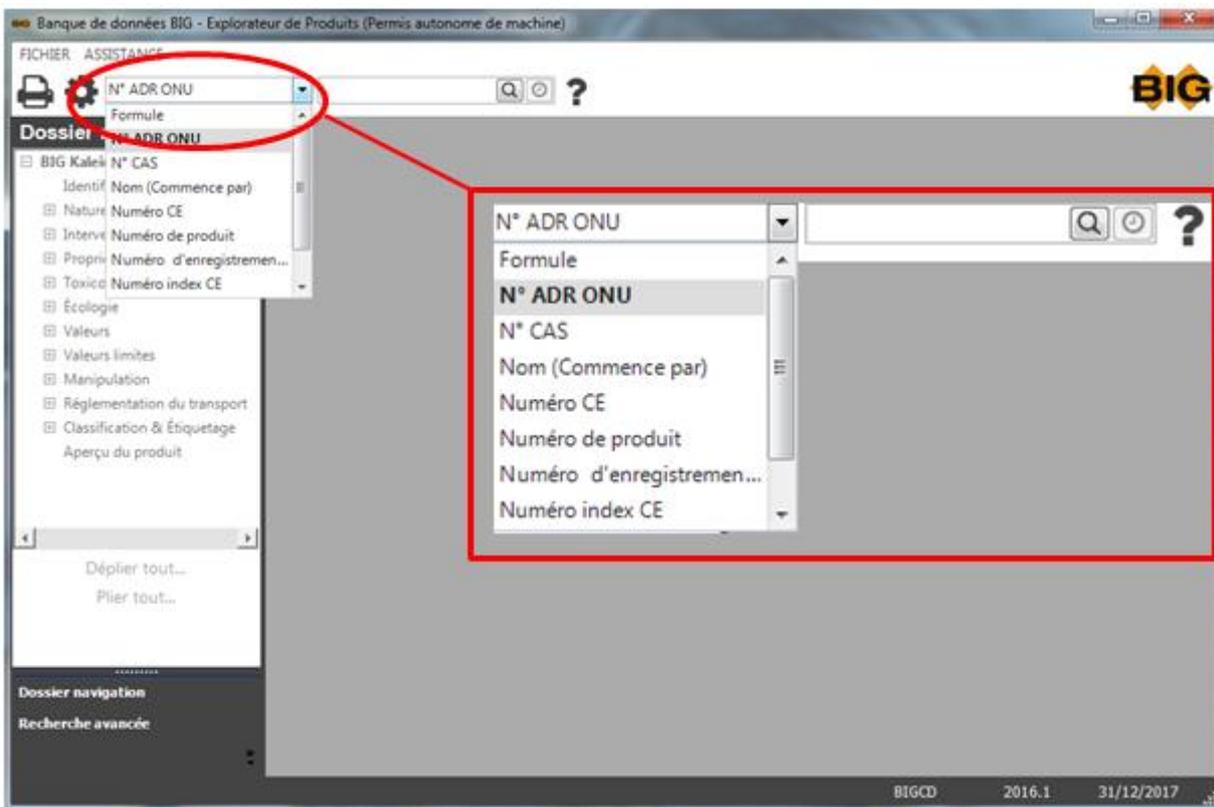
-0-



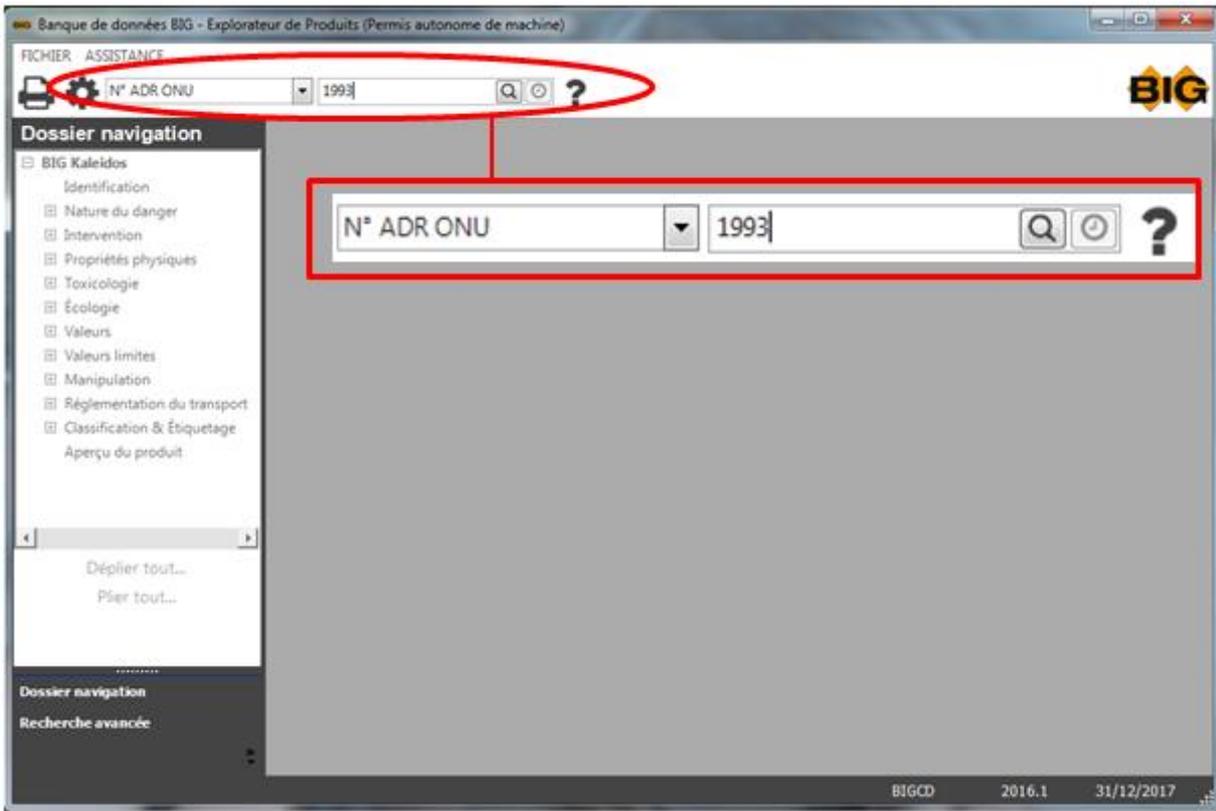
## Recherche par n° ADR ONU

Dans la base de données BIG, un n° ADR ONU comprend toujours 4 chiffres.

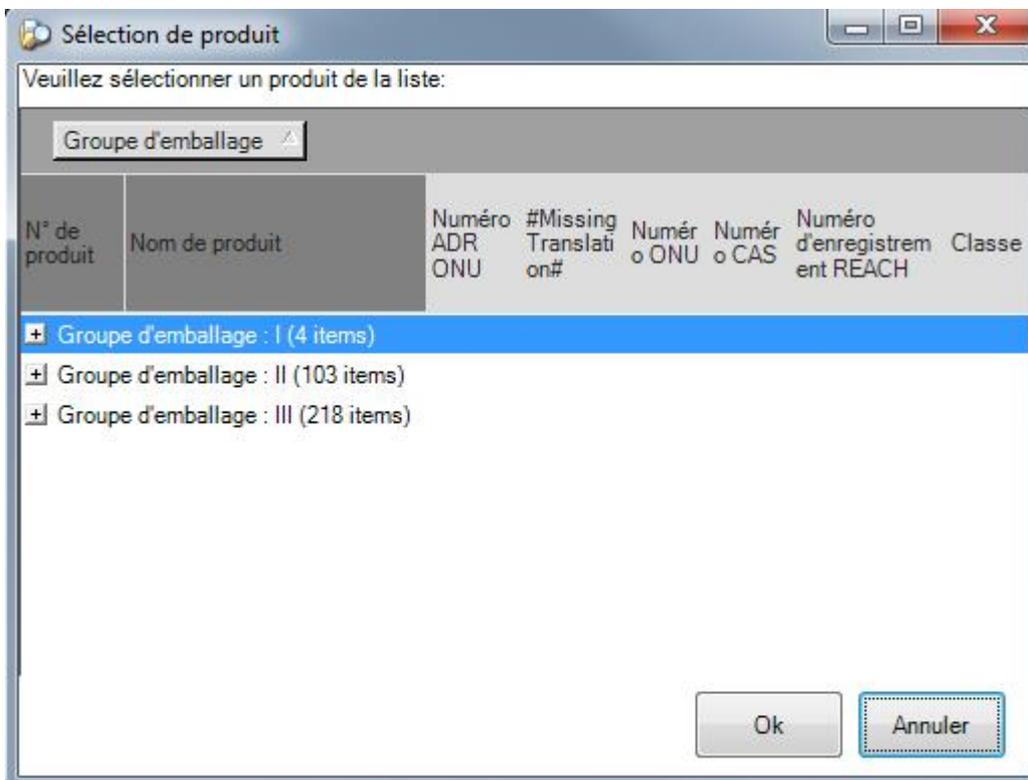
Vous pouvez rechercher par n° ADR ONU en choisissant N° ADR ONU dans le menu pop-up.



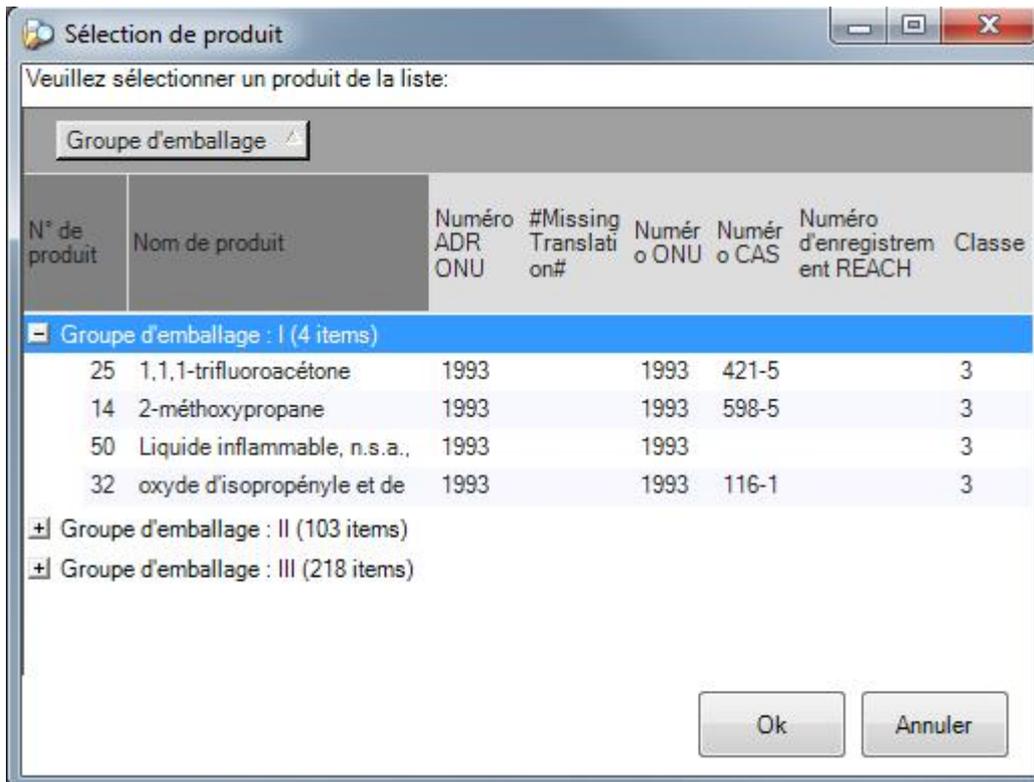
et en saisissant ensuite le numéro dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.  
Une fenêtre de sélection apparaîtra.



Cette fenêtre de sélection que vous pouvez déplier à travers le signe plus

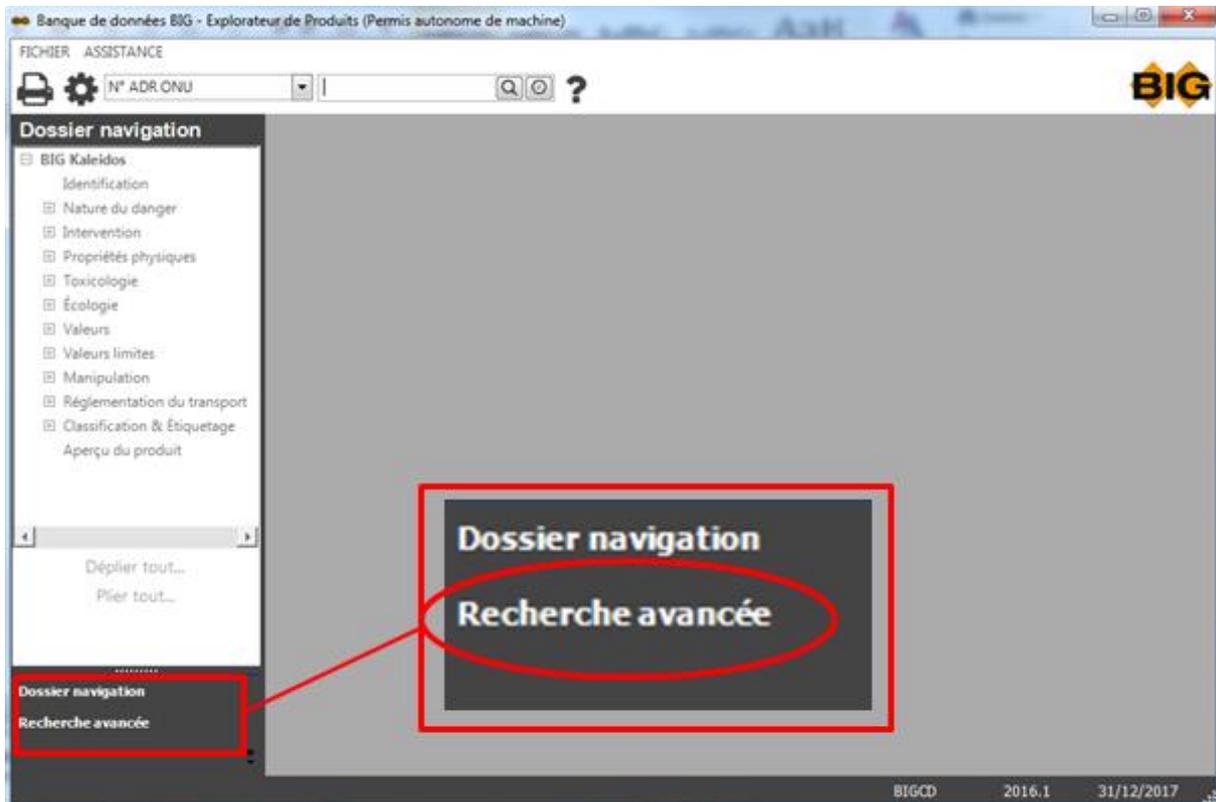


Ensuite, cliquer sur OK ou double cliquer sur le produit sélectionné.

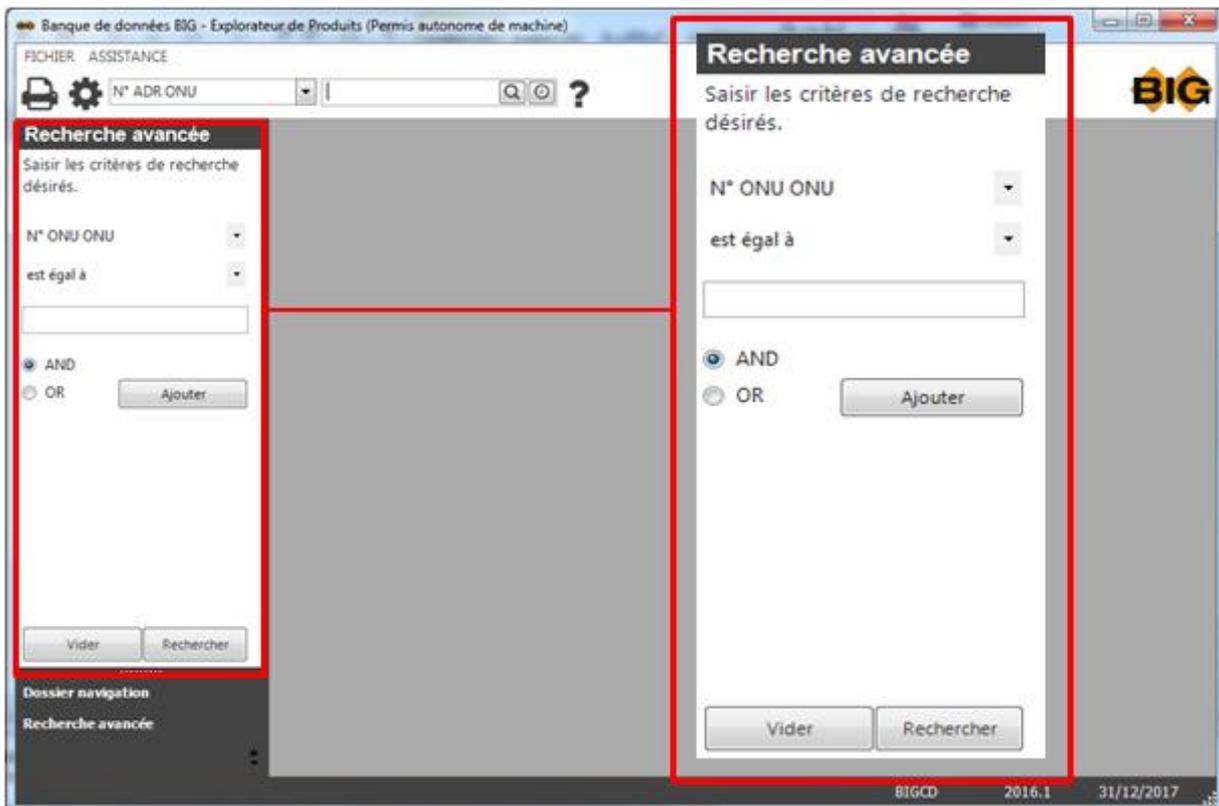
-0-

## Recherche avancée

En utilisant cette option, vous pouvez combiner diverses actions. Cela veut dire que vous pouvez déterminer vous-même les conditions ou les critères auxquels doit répondre votre sélection, dans la mesure où les possibilités du programme le permettent.



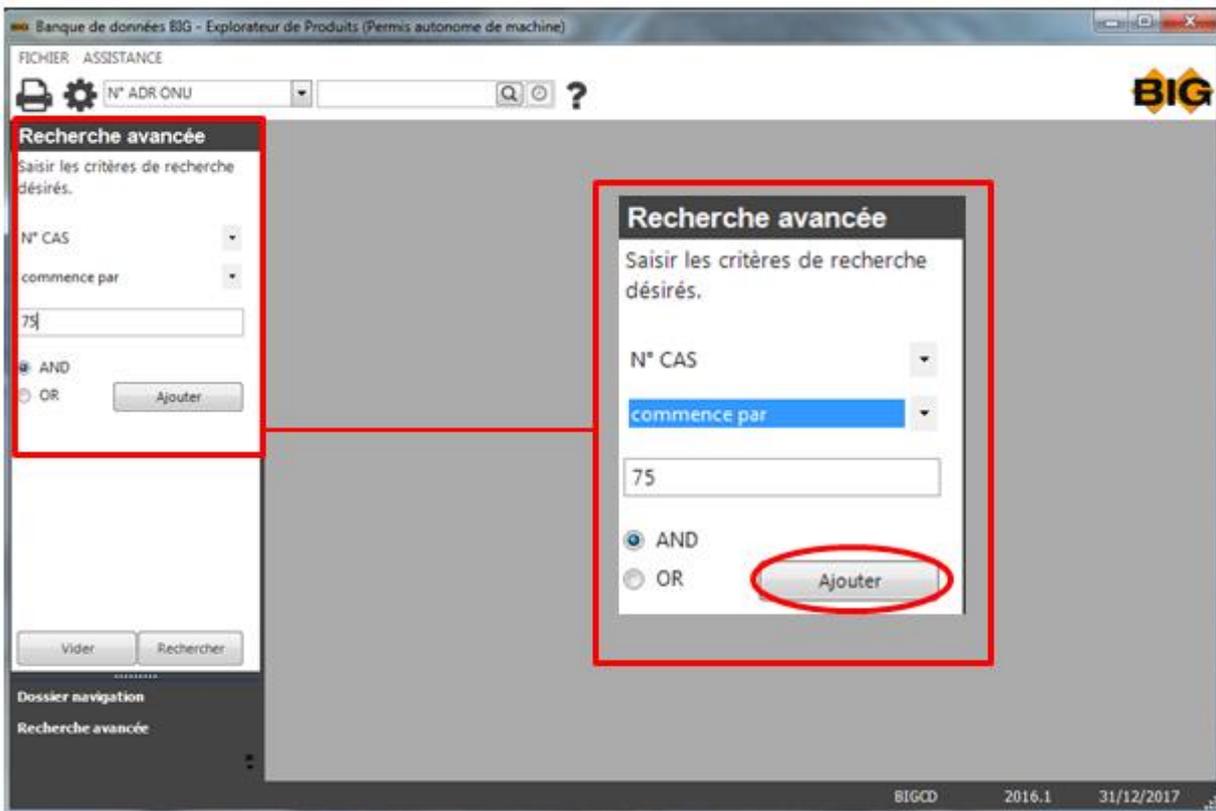
**Saisir les critères de recherche désirés:**  
menu pop-up avec les éléments suivants



Quelques exemples en guise d'illustration:

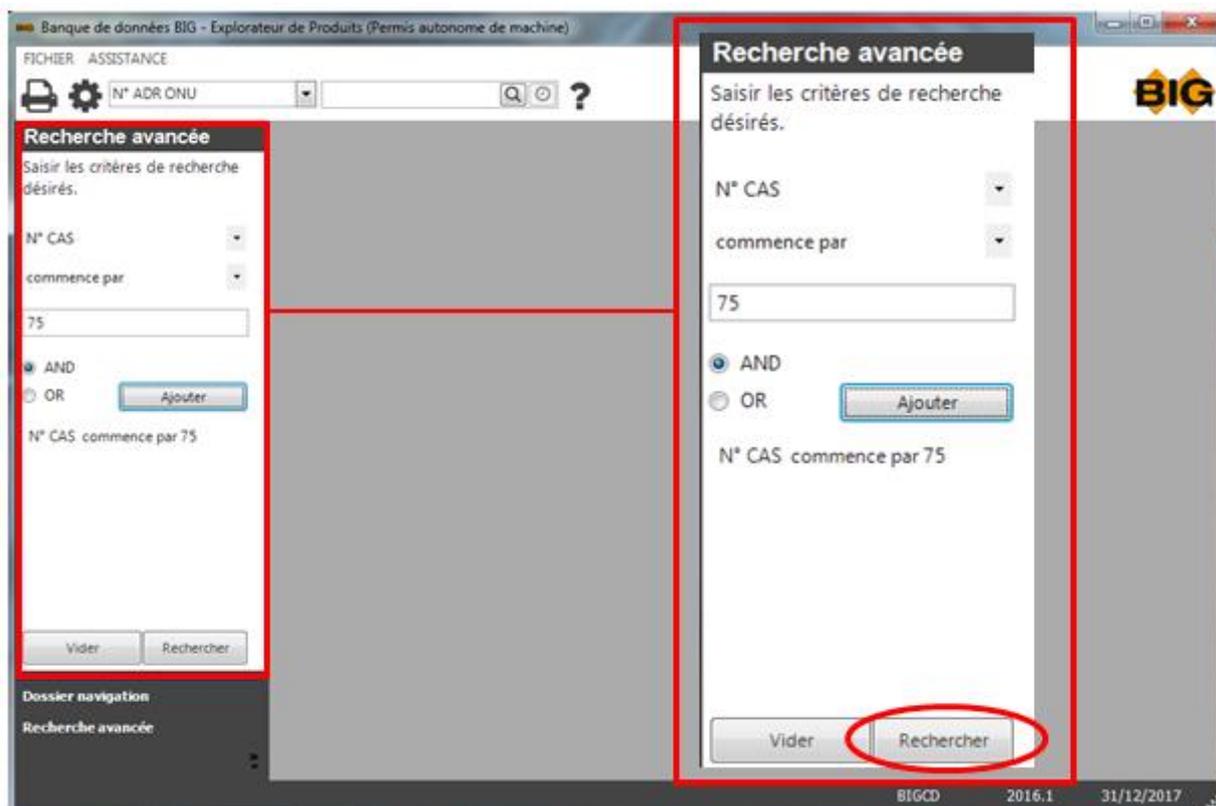
**Exemple 1:**

- Vous voulez rechercher une substance, mais vous ne connaissez que la première partie du n° CAS.
- Sélectionner N° CAS et 'commence par' dans le menu pop-up;
- Saisir les premiers chiffres dans la barre de recherche;
- Cliquer sur Ajouter.

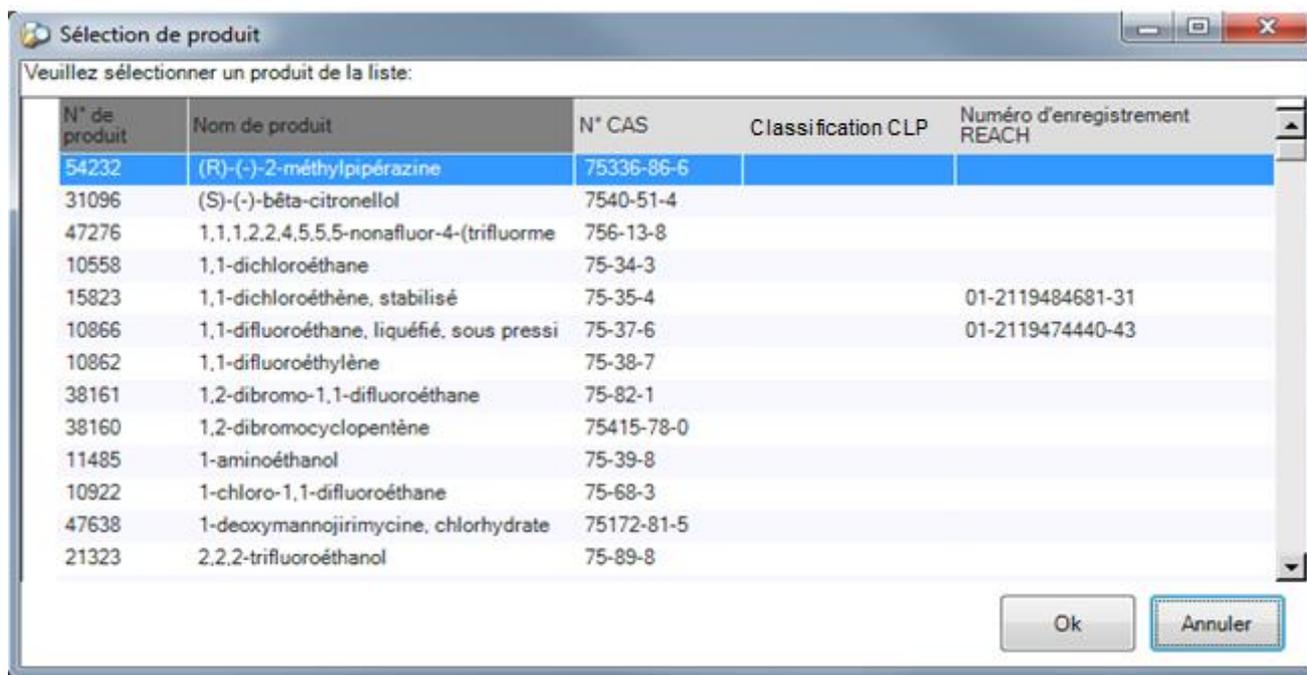


Votre critère de recherche désiré apparaîtra dans l'écran. S'il ne s'agit pas du critère de recherche désiré, vous pouvez choisir Vider et sélectionner un autre critère de recherche.

Ensuite, cliquer sur Rechercher.



Une fenêtre de sélection apparaîtra mentionnant tous les numéros CAS commençant par 2555, dans laquelle vous pouvez sélectionner le produit désiré.



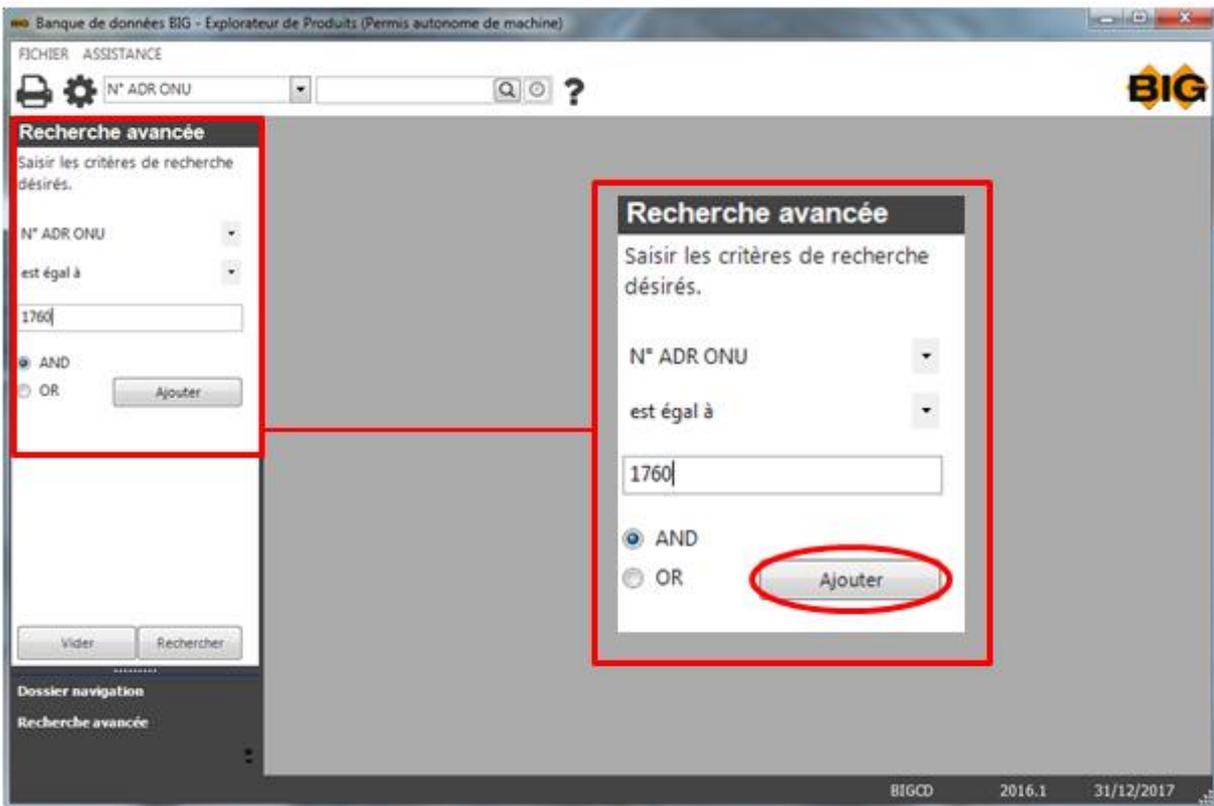
### Exemple 2:

Vous voulez recevoir une liste de toutes les substances avec n° ADR ONU 1760 (Liquide corrosif, n.s.a.) et contenant un atome de chlore dans leur structure moléculaire.

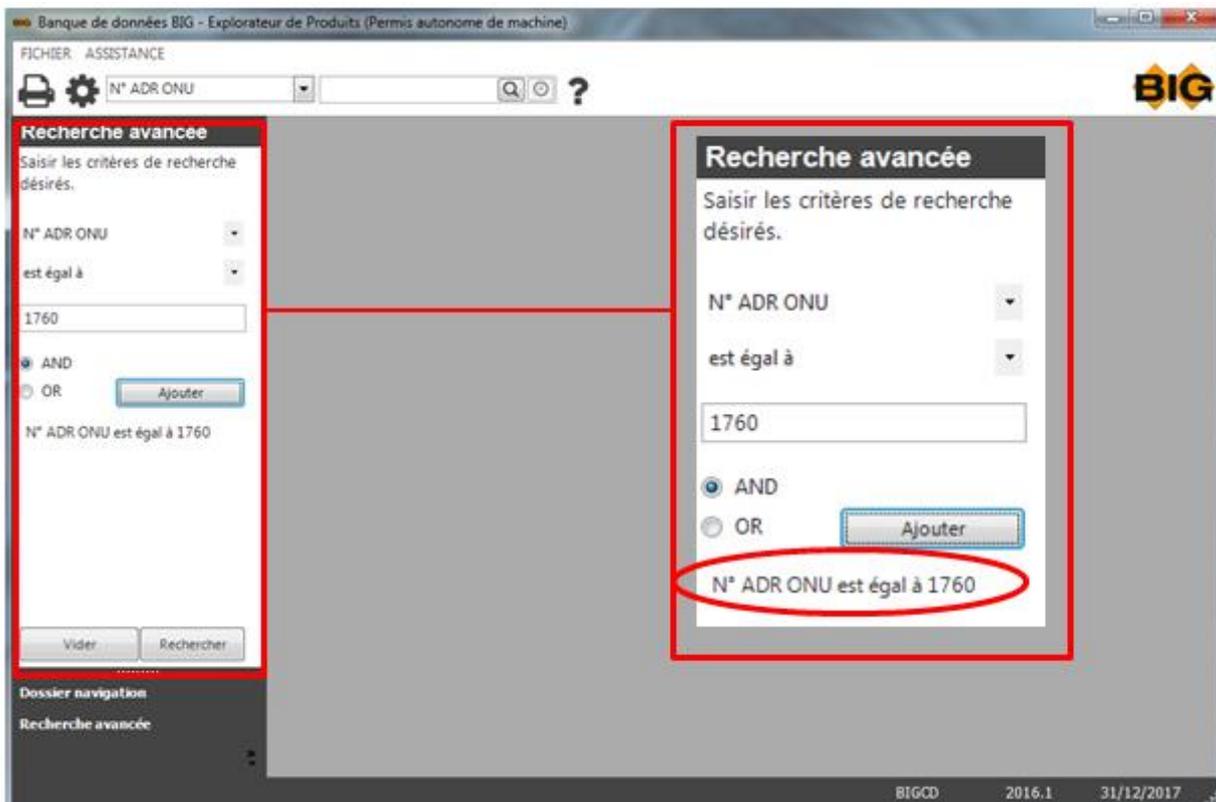
Sélectionner N° ADR ONU et 'est égal à' dans le menu pop-up;

Saisir le n° ADR ONU dans la barre de recherche;

Cliquer sur Ajouter.



Votre critère de recherche apparaîtra dans l'écran.

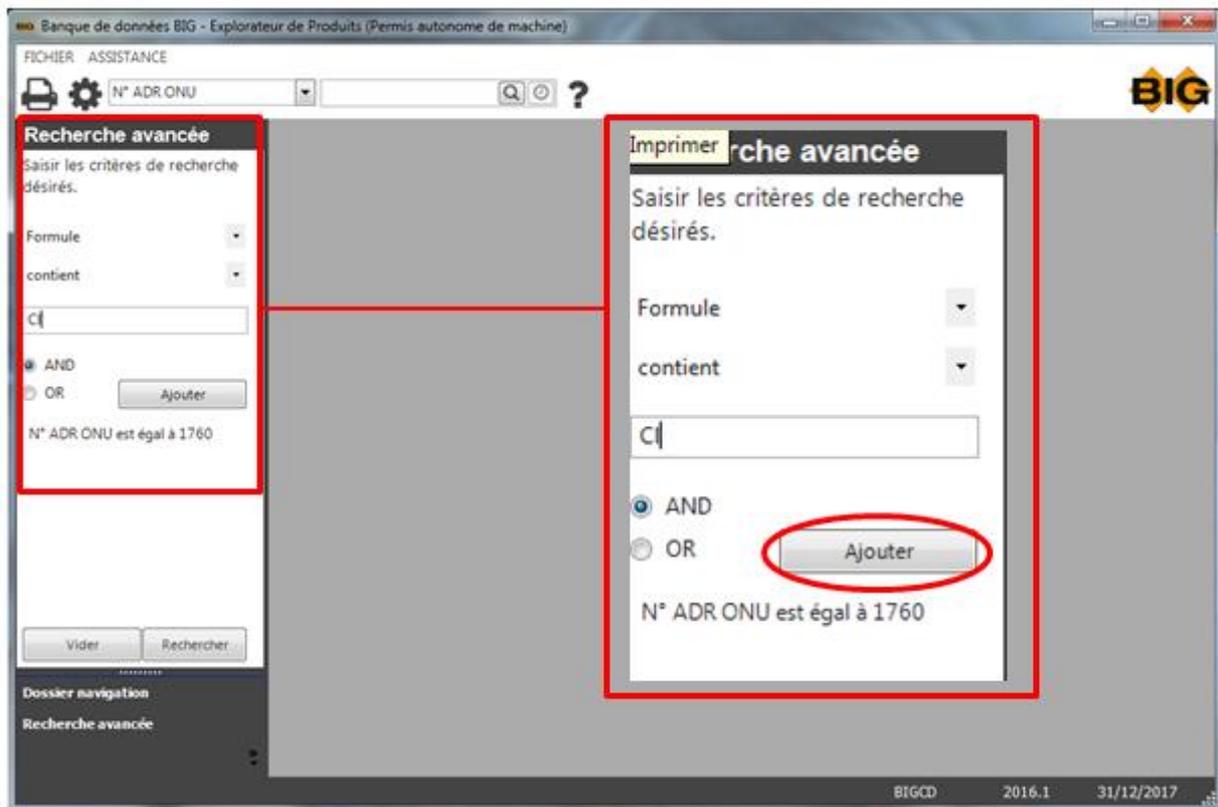


Ajouter un deuxième critère de recherche comme suit:

Sélectionner Formule et 'contient' dans le menu pop-up;

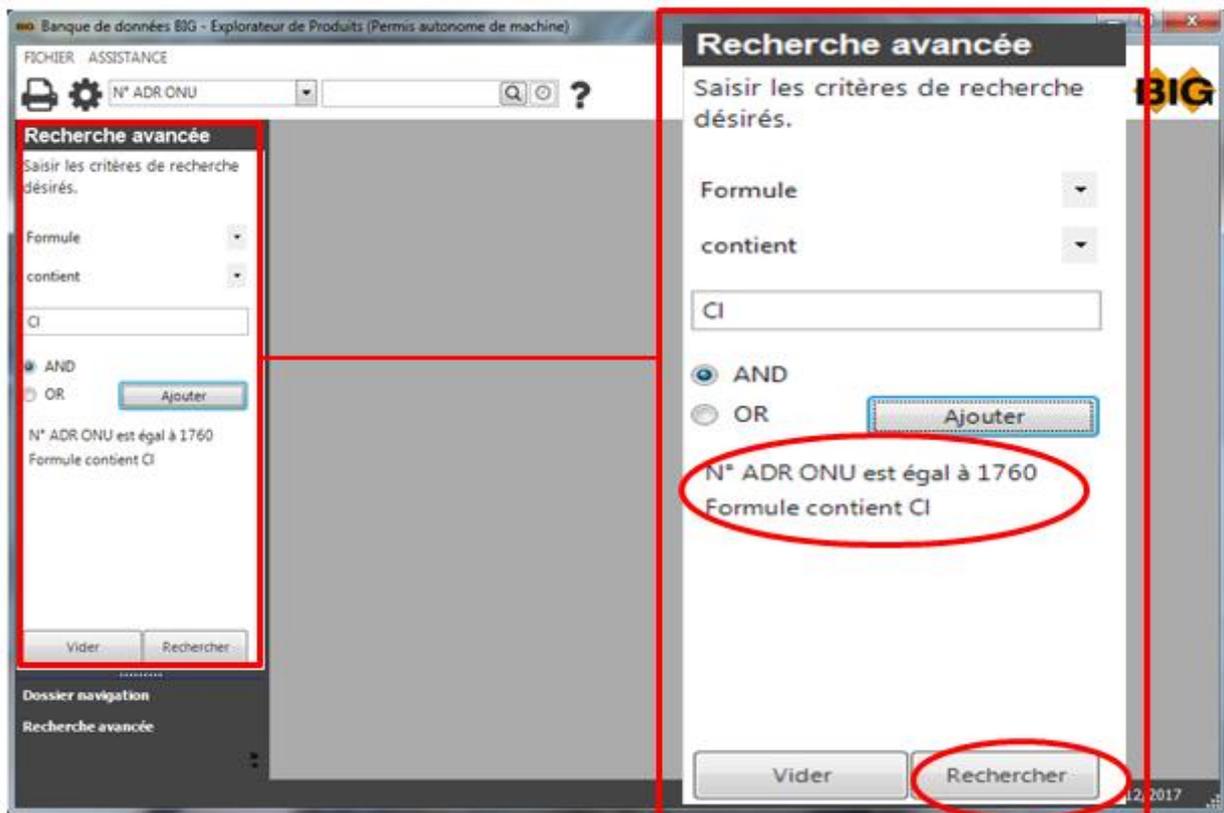


Saisir la formule désirée dans la barre de recherche;  
Cliquer sur Ajouter.

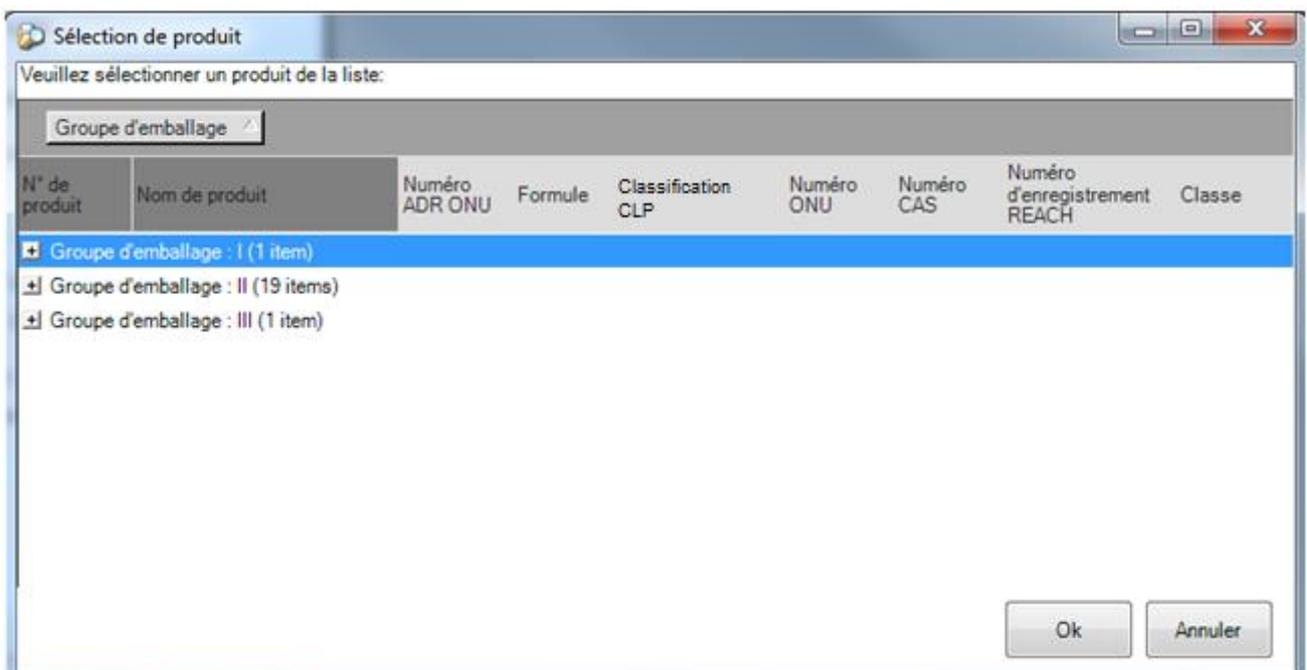


Votre deuxième critère de recherche apparaîtra également dans l'écran.

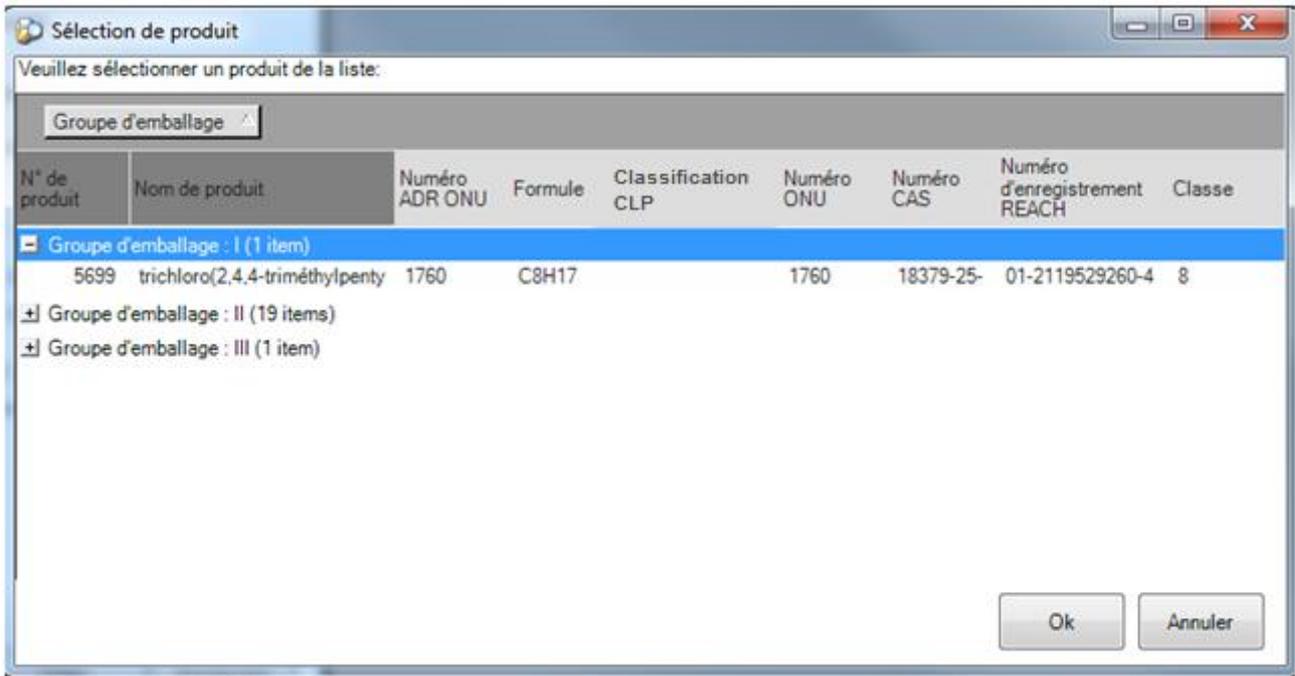
Il s'agit d'une instruction **and**.  
Ensuite, cliquer sur Rechercher.



La sélection demandée apparaîtra sur l'écran.



Cette fenêtre de sélection que vous pouvez déplier à travers le signe plus.

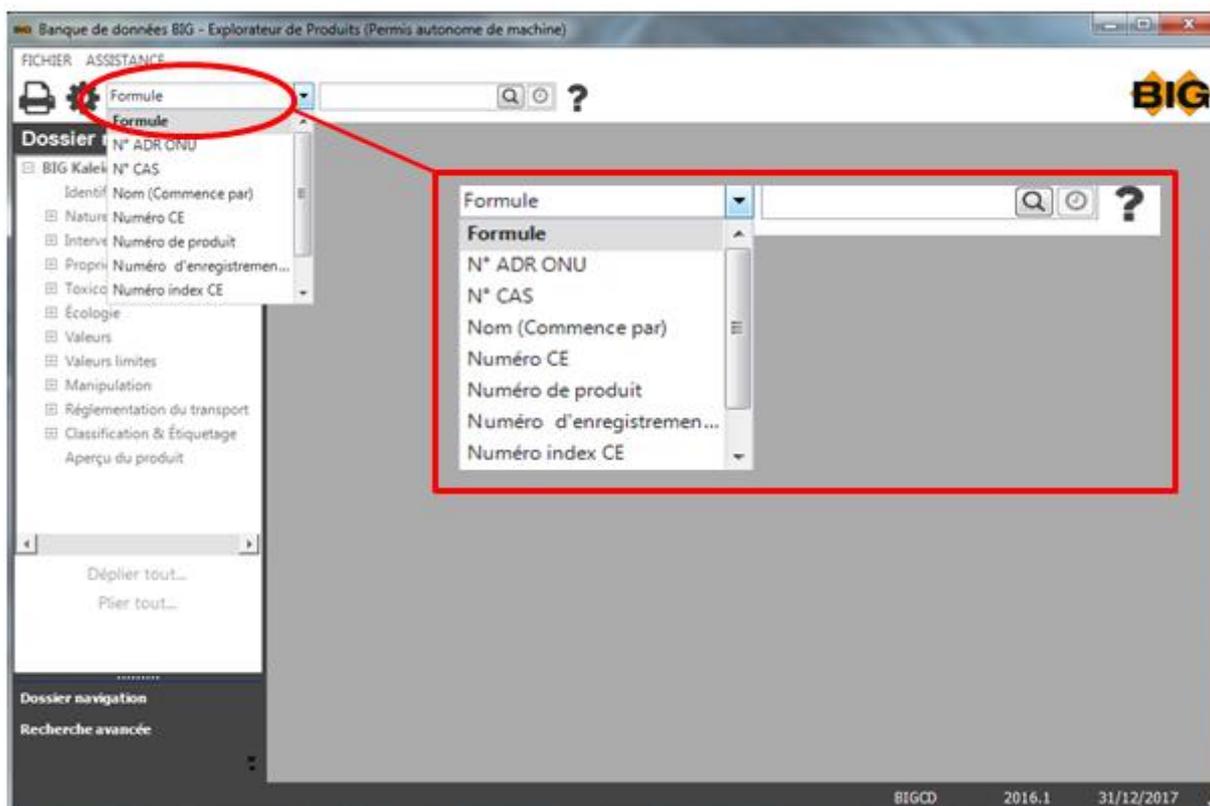


-O-

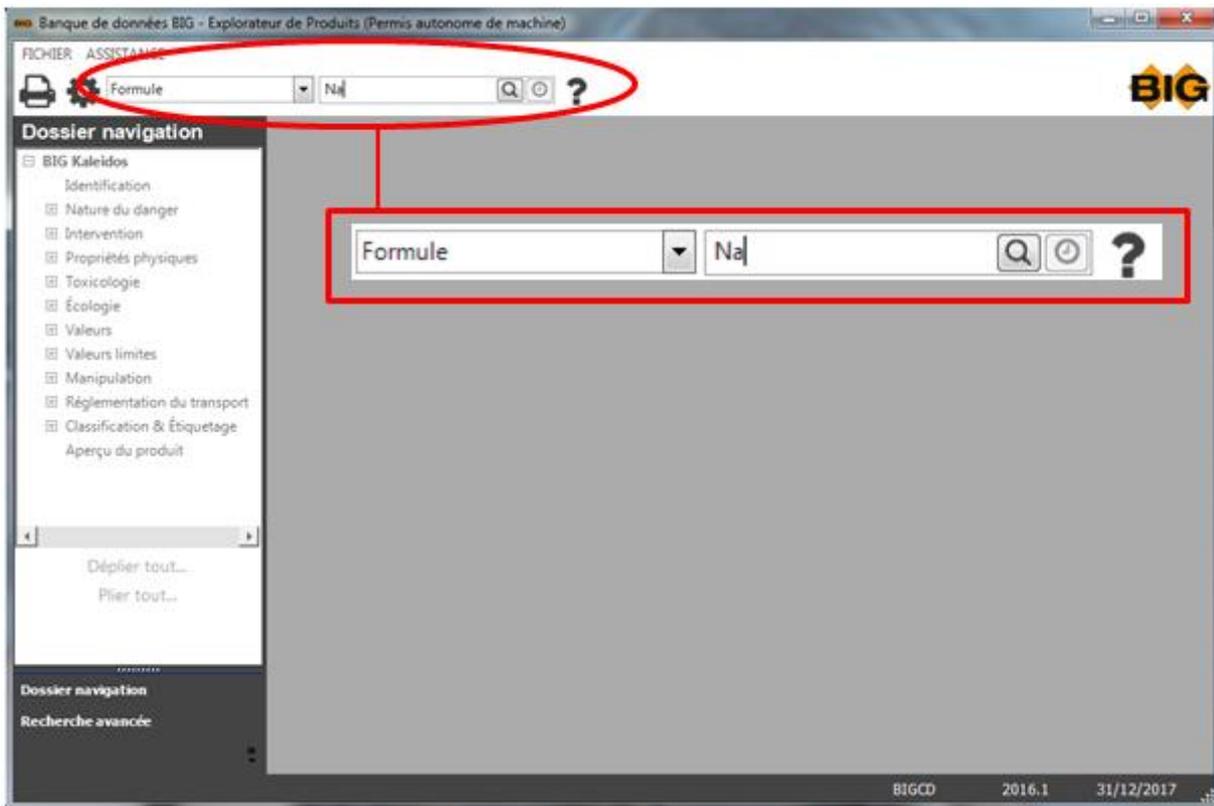
## Recherche par formule

La formule des matières organiques comprend: d'abord le nombre d'atomes C, puis le nombre d'atomes H et ensuite les autres éléments dans l'ordre alphabétique. Pour ce qui est des matières inorganiques, la formulation la plus courante est utilisée. Pour les hydrates, le nombre de molécules d'eau est écrit derrière la formule et est séparé de cette formule par un point (p.ex. NaI.2H<sub>2</sub>O). Lors de la recherche par formule, vous saisissez les éléments toujours avec majuscules. Si l'élément comprend 2 lettres, vous écrivez la deuxième lettre avec minuscule (p.ex. Na).

Vous pouvez rechercher par formule en choisissant Formule dans le menu pop-up.

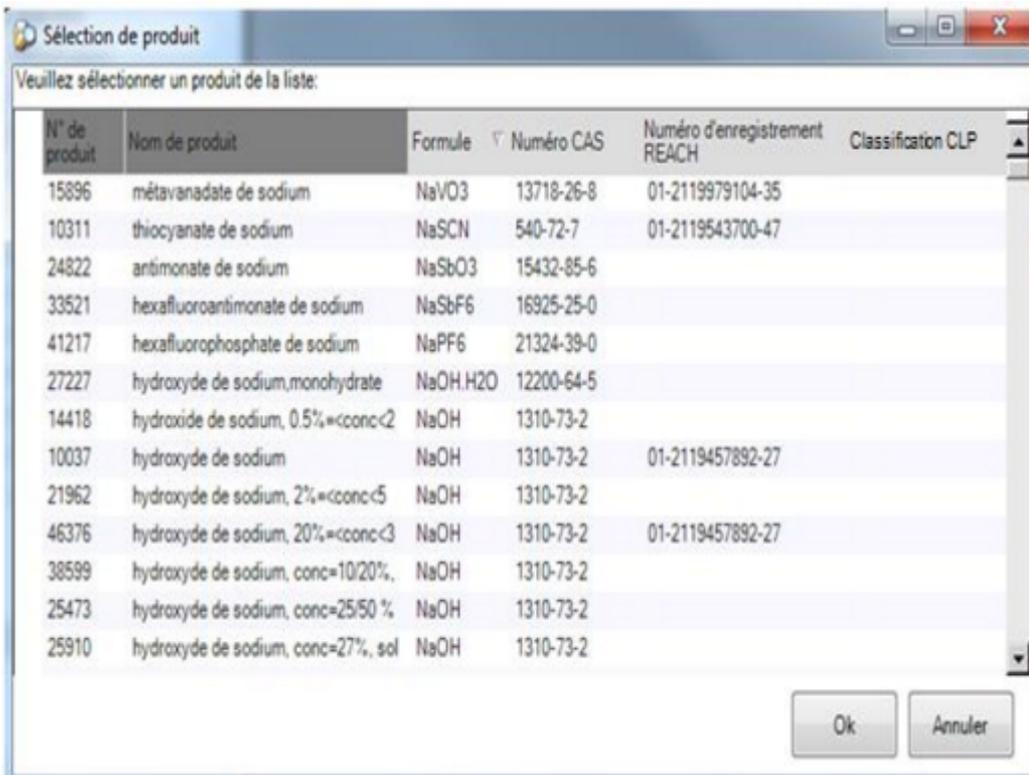


et en saisissant ensuite la formule dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.

Une fenêtre de sélection apparaîtra dans laquelle vous sélectionnez le produit désiré.



Ensuite, cliquer sur OK ou double cliquer sur le produit sélectionné.

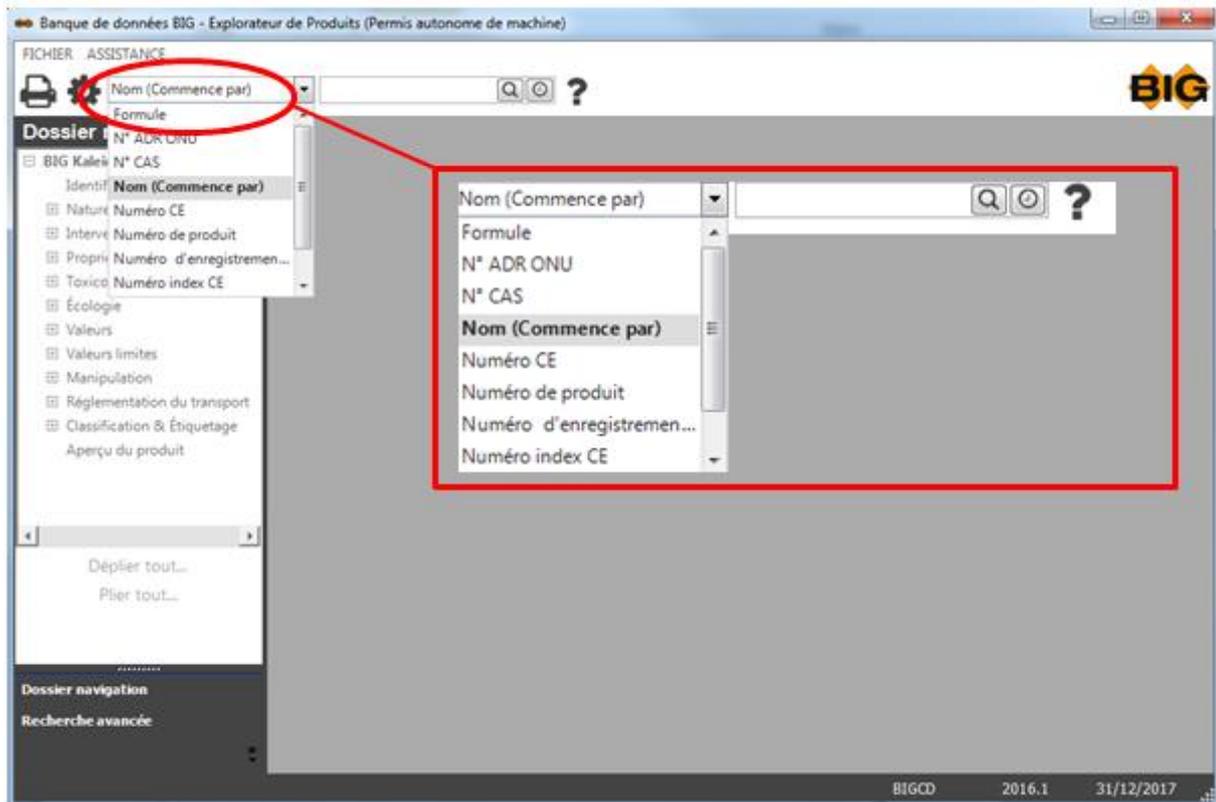
Les autres possibilités de recherche sont à retrouver sous [Recherche avancée](#).

-0-

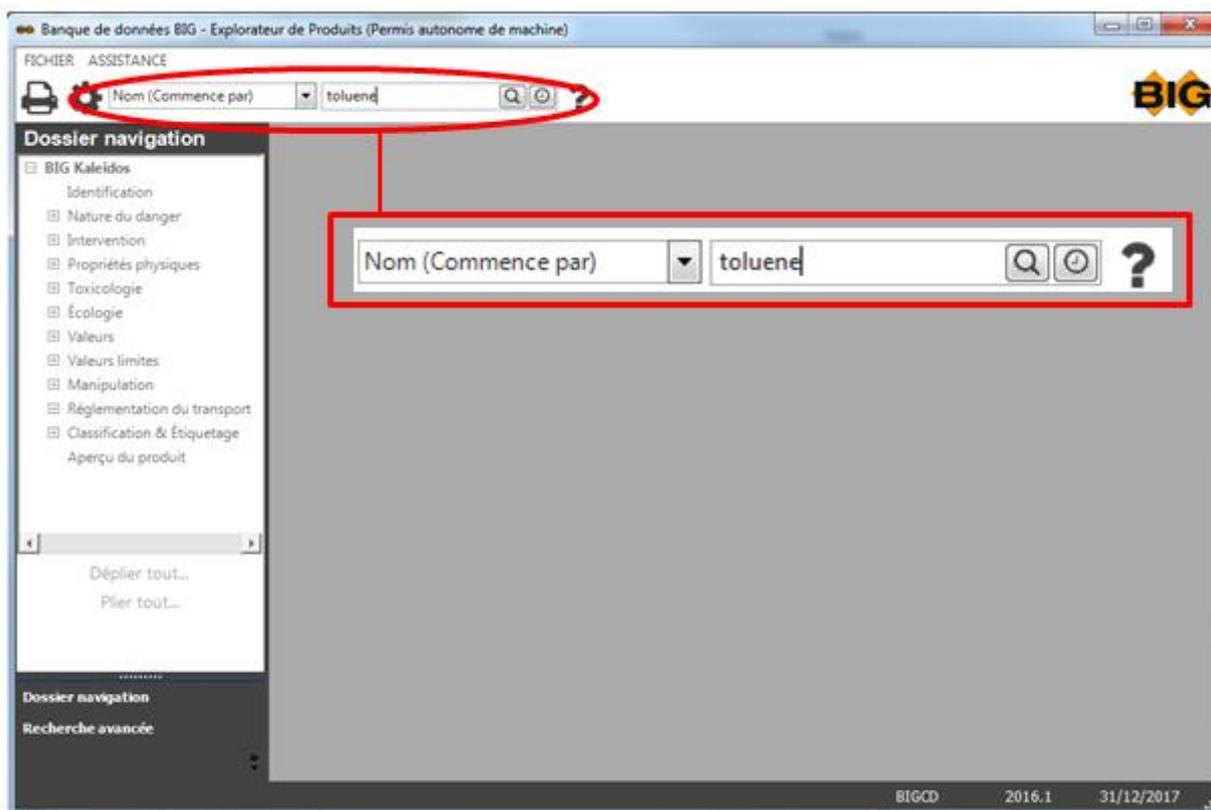
## Recherche par nom

La recherche de noms est complètement 'langue indépendant', ce qui veut dire que vous pouvez réclamer tout nom dans toutes les langues.

Vous pouvez rechercher par nom en choisissant Nom (Commence par) dans le menu pop-up.

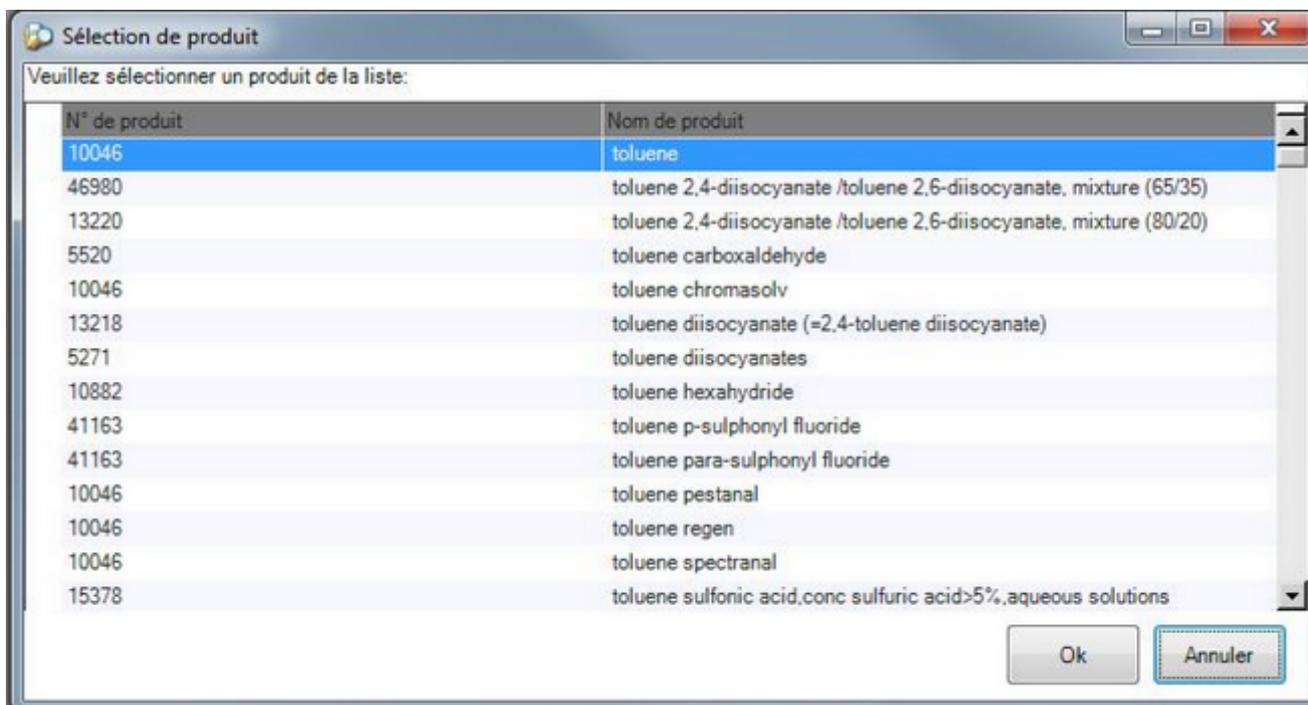


et en saisissant ensuite le nom (ou le début du nom) dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.

Une fenêtre de sélection apparaîtra dans laquelle vous sélectionnez le produit désiré.



Ensuite, cliquer sur OK ou double cliquer sur le produit sélectionné.

-0-

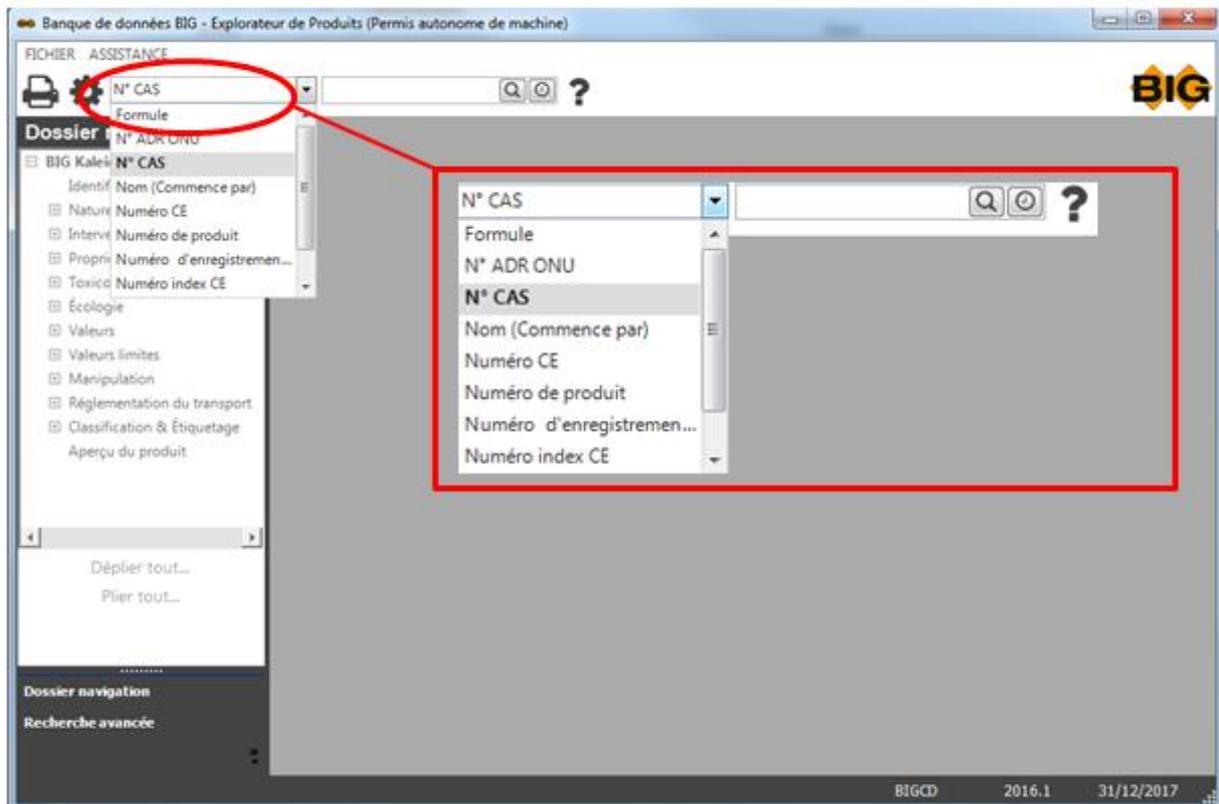




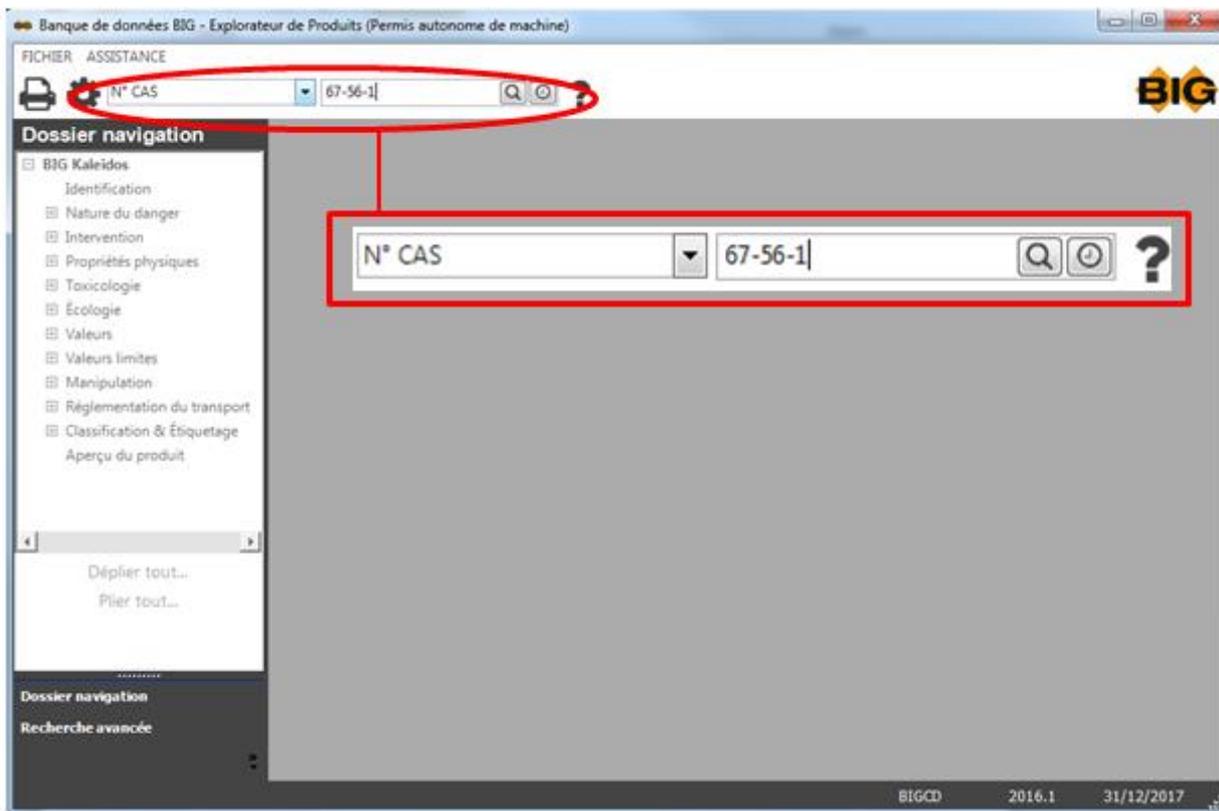
## Recherche par n° CAS

Un n° CAS comprend au maximum 10 chiffres et 2 traits d'union sous la forme **XXXXXXXX-XX-X**, ayant au minimum 2 et au maximum 7 chiffres devant le premier trait d'union.

Vous pouvez rechercher par n° CAS en choisissant N° CAS dans le menu pop-up.

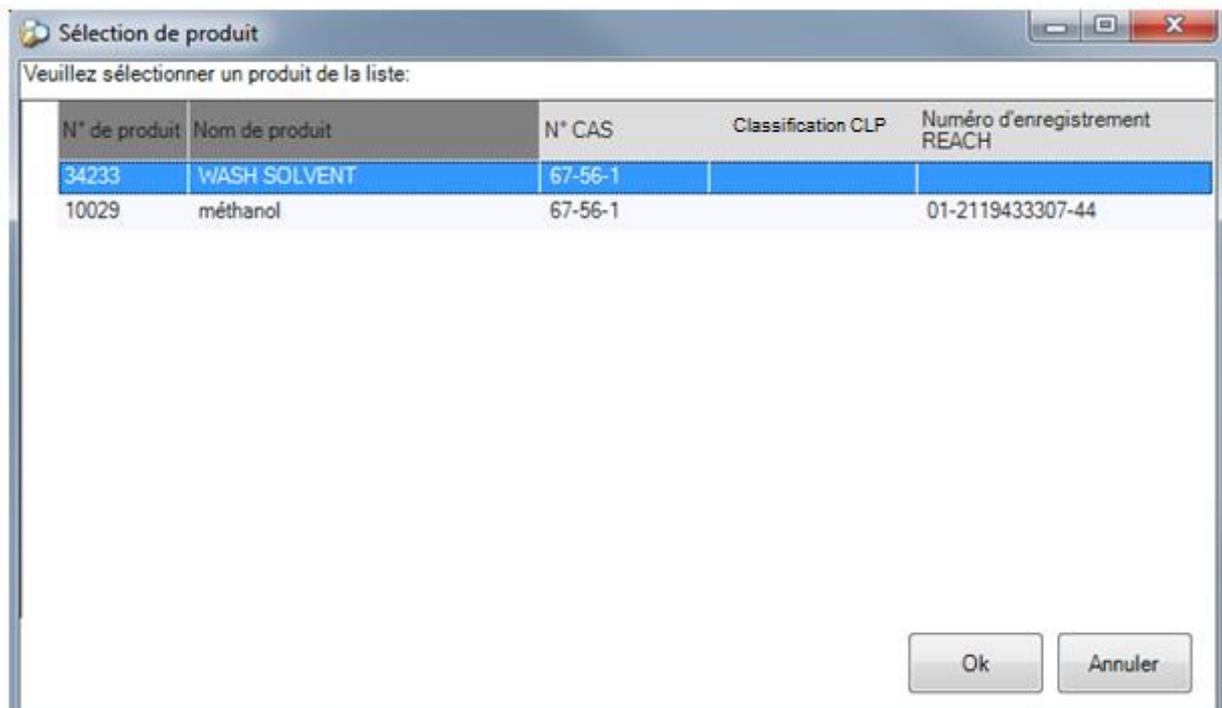


et en saisissant ensuite le numéro dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.

Une fenêtre de sélection apparaîtra dans laquelle vous sélectionnez le produit désiré.



Ensuite, cliquer sur OK ou double cliquer sur le produit sélectionné.

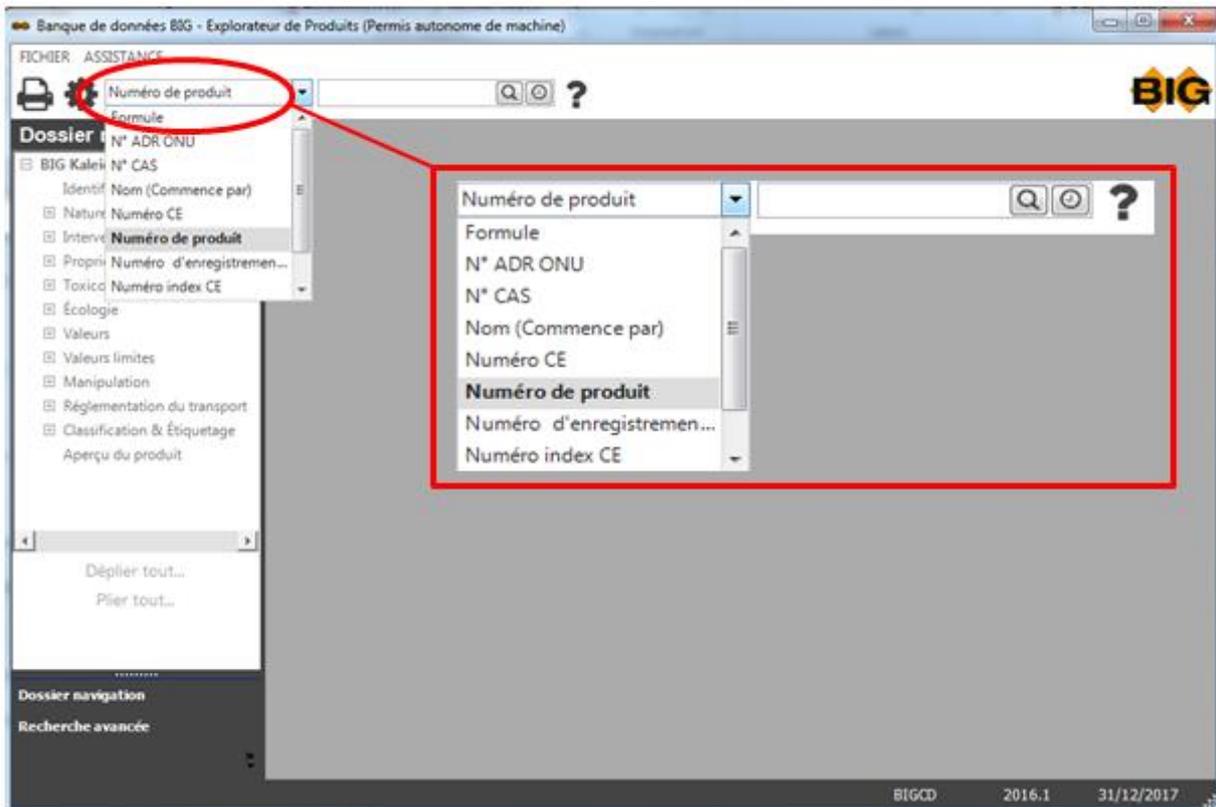
Les autres possibilités de recherche sont à retrouver sous [Recherche avancée.](#)

-0-

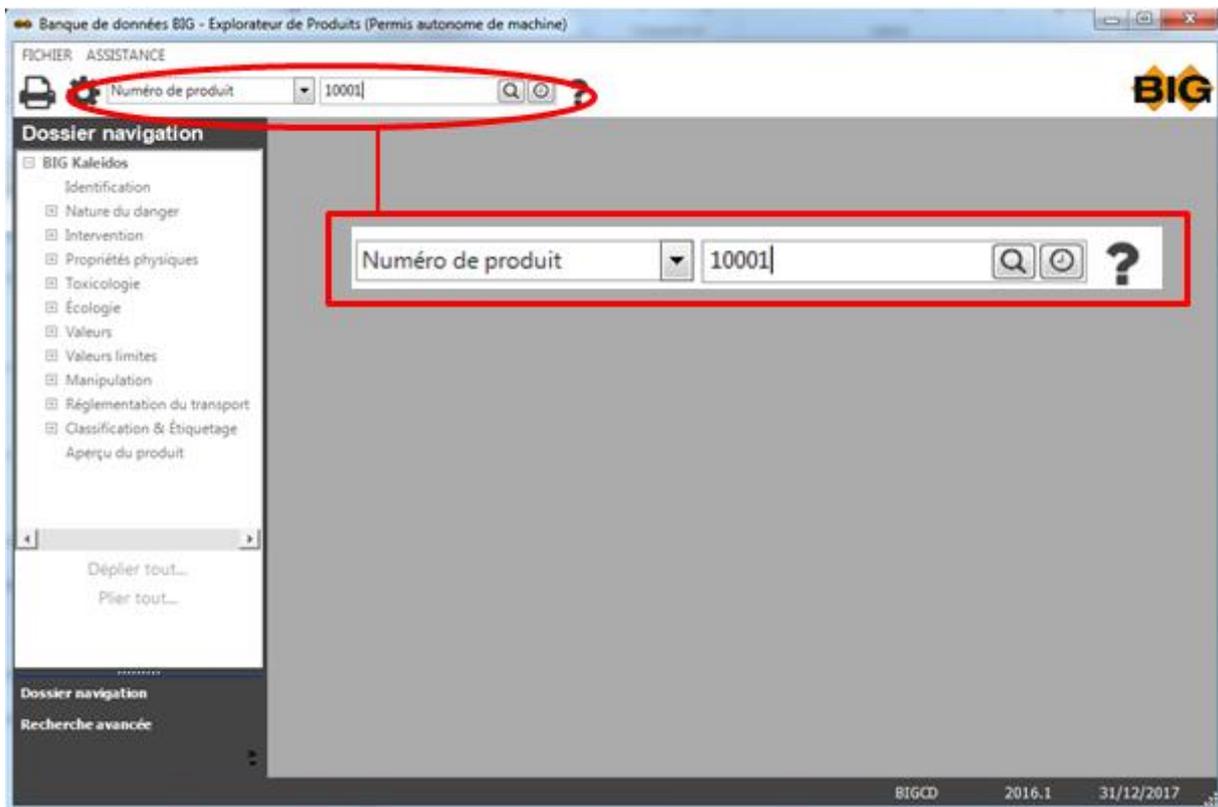
## Recherche par n° de produit

Un n° de produit comprend toujours **5** chiffres et est unique pour chaque produit. La recherche par n° de produit est la manière la plus rapide pour sélectionner un produit. C'est pourquoi il est utile de noter le n° de produit des produits à consulter souvent.

Vous pouvez rechercher par n° de produit en choisissant N° de produit dans le menu pop-up.



et en saisissant ensuite le numéro dans la barre de recherche.



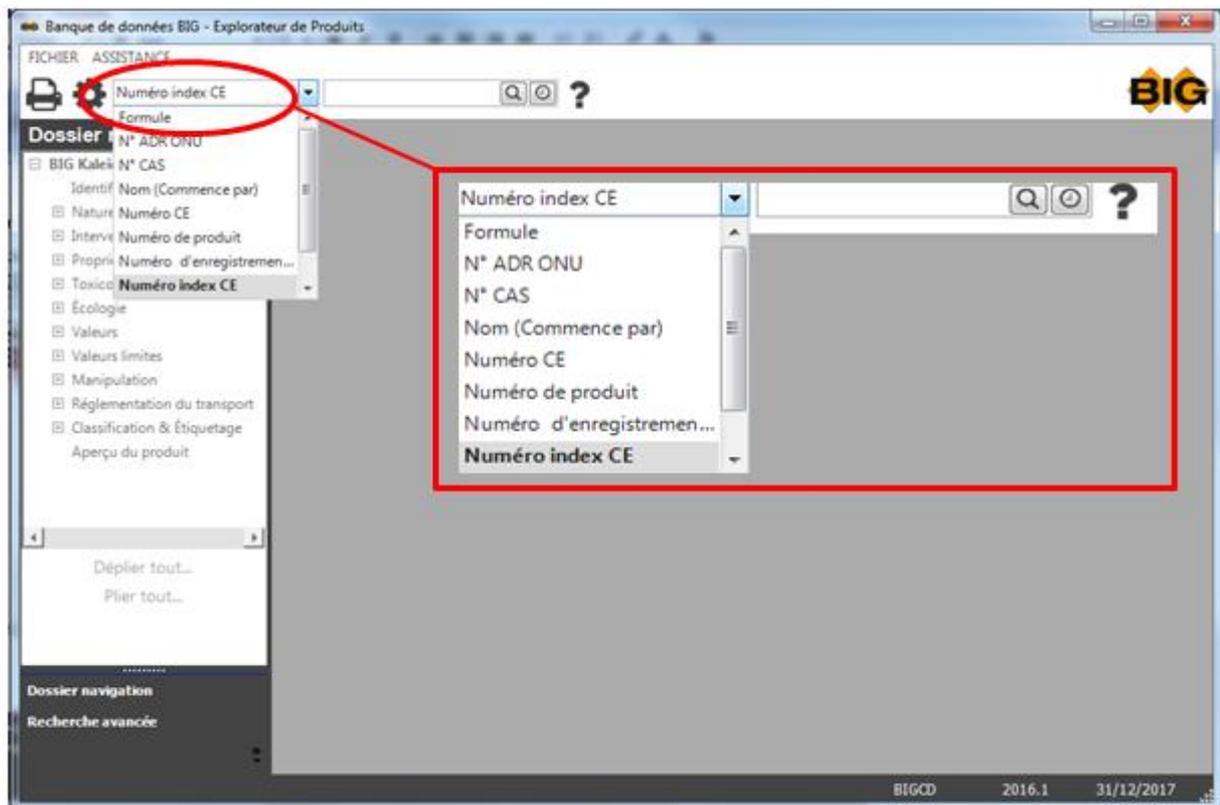
Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.

-O-

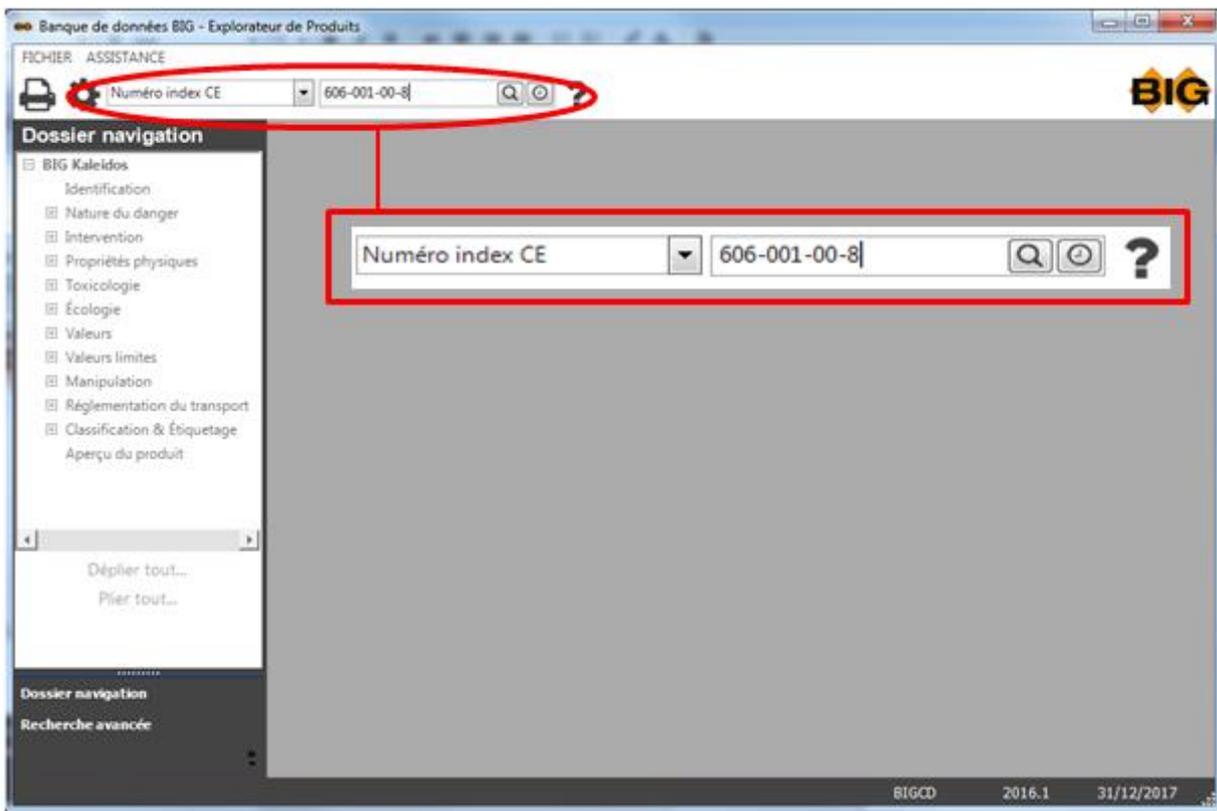
## Recherche par n° index CE

Un n° index CE comprend 9 chiffres, unis par des traits d'union, sous la forme X XX-XXX-XX-X.

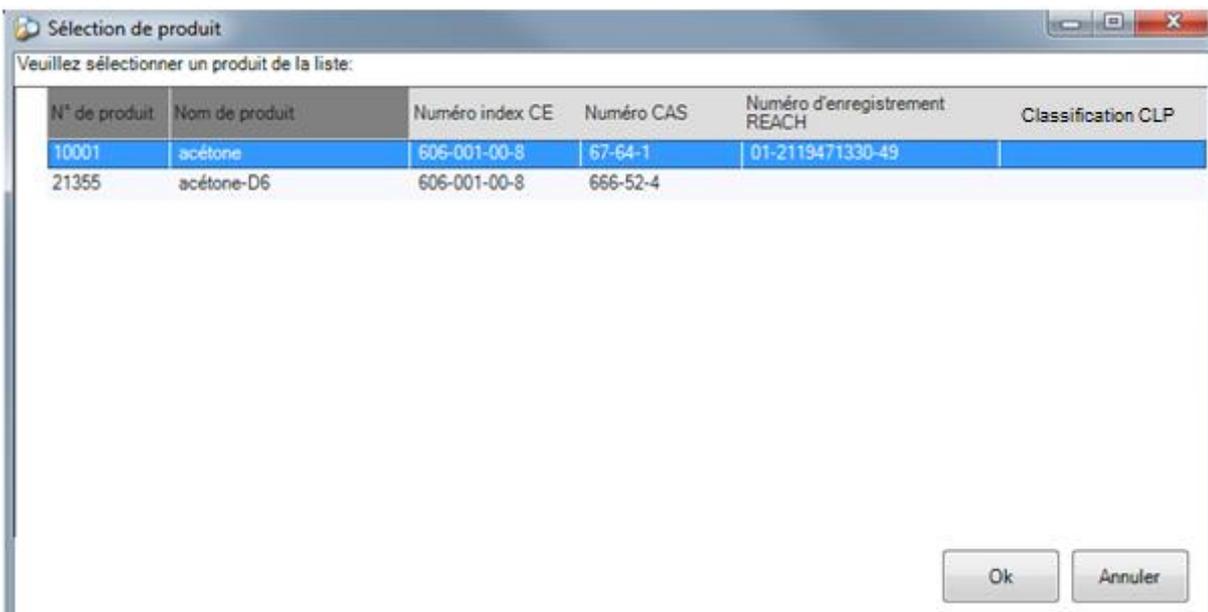
Vous pouvez rechercher par n° index CE en choisissant N° index CE dans le menu pop-up.



et en saisissant ensuite le numéro dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.  
Une fenêtre de sélection apparaîtra dans laquelle vous sélectionnez le produit désiré.



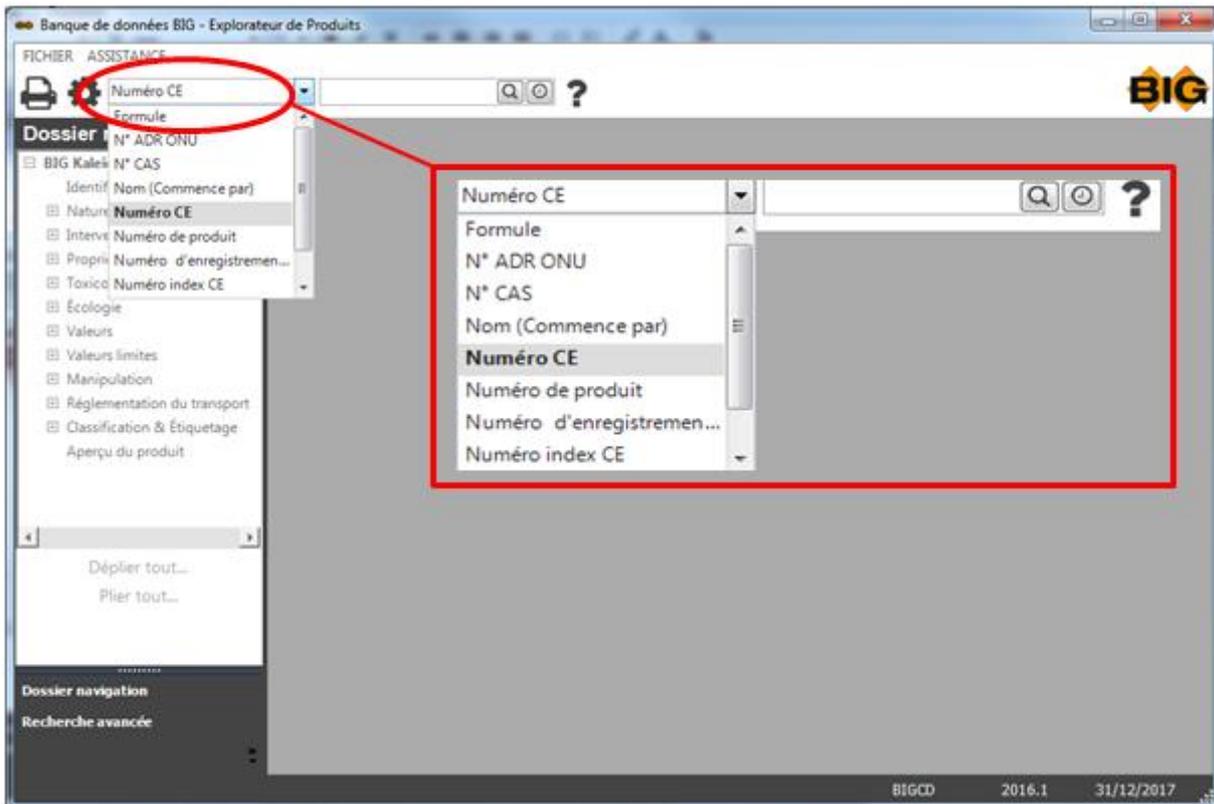
Ensuite, cliquer sur OK ou double cliquer sur le produit sélectionné.  
Les autres possibilités de recherche sont à retrouver sous [Recherche avancée](#).



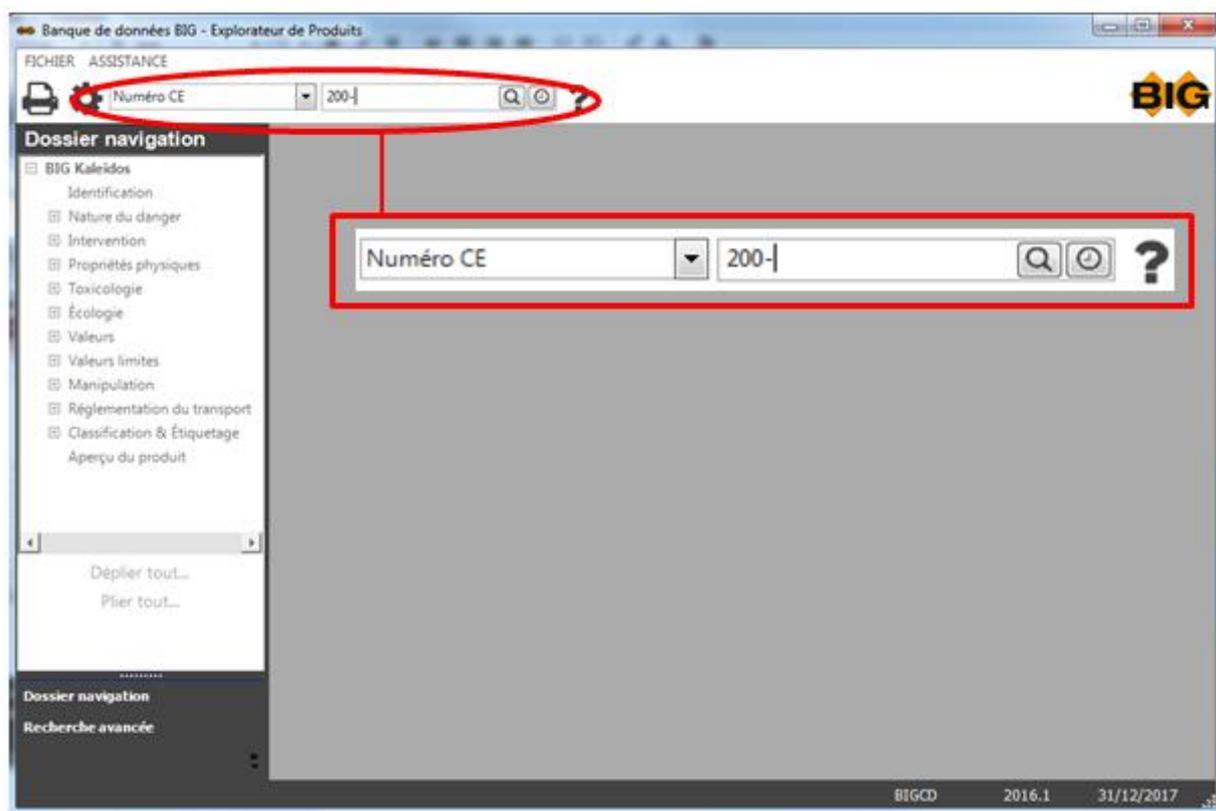
-0-

## Recherche par n° CE

Vous pouvez rechercher par n° CE en choisissant N° CE dans le menu pop-up.

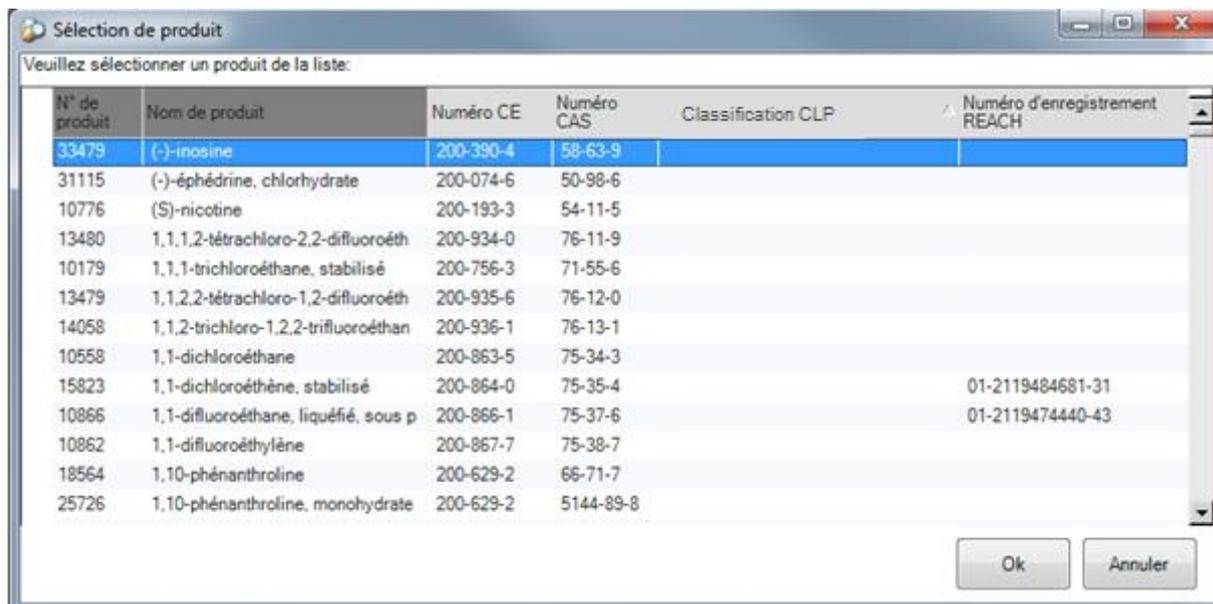


et en saisissant ensuite le numéro dans la barre de recherche.



Puis, cliquer sur  ou appuyer sur le bouton Enter.

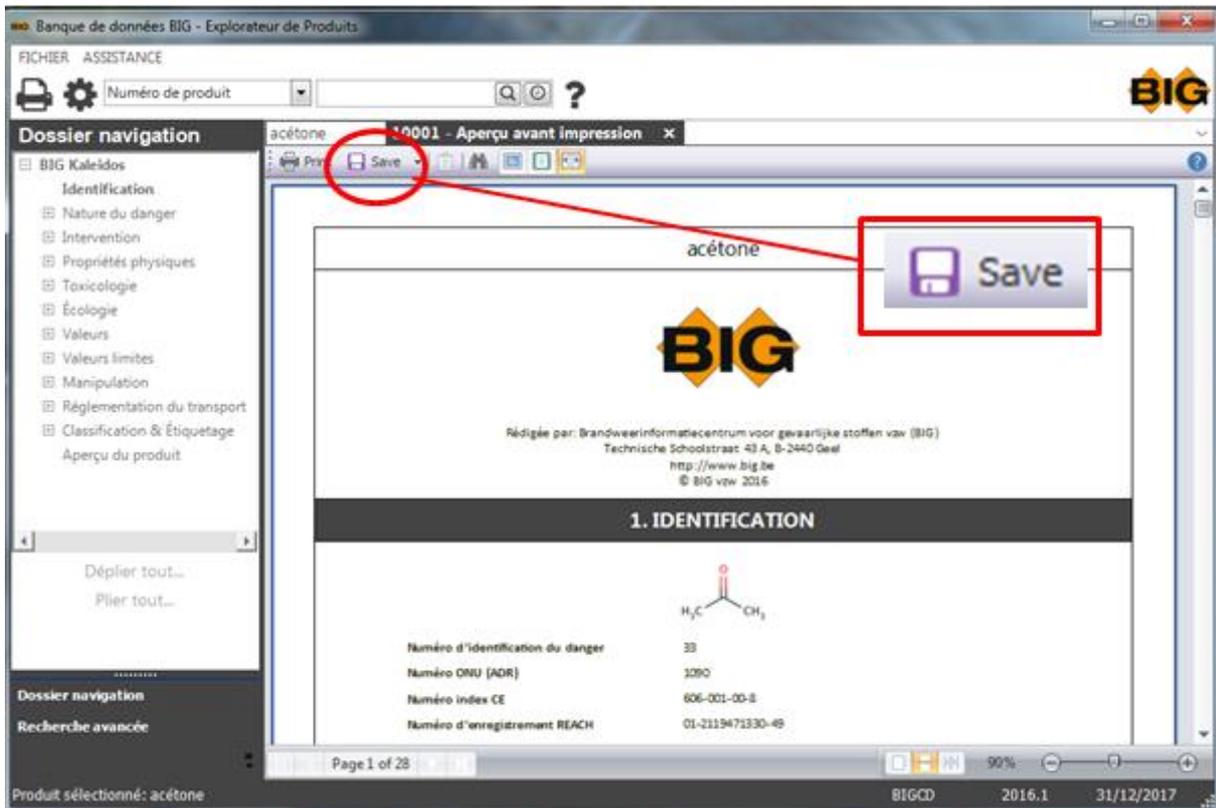
Une fenêtre de sélection apparaîtra dans laquelle vous sélectionnez le produit désiré.



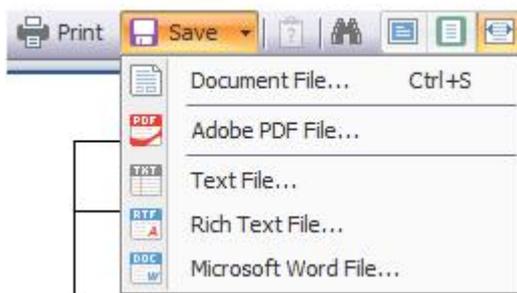
-0-

## Transfert de données

Une fois un produit sélectionné, vous pouvez en imprimer ou exporter les données (Save).



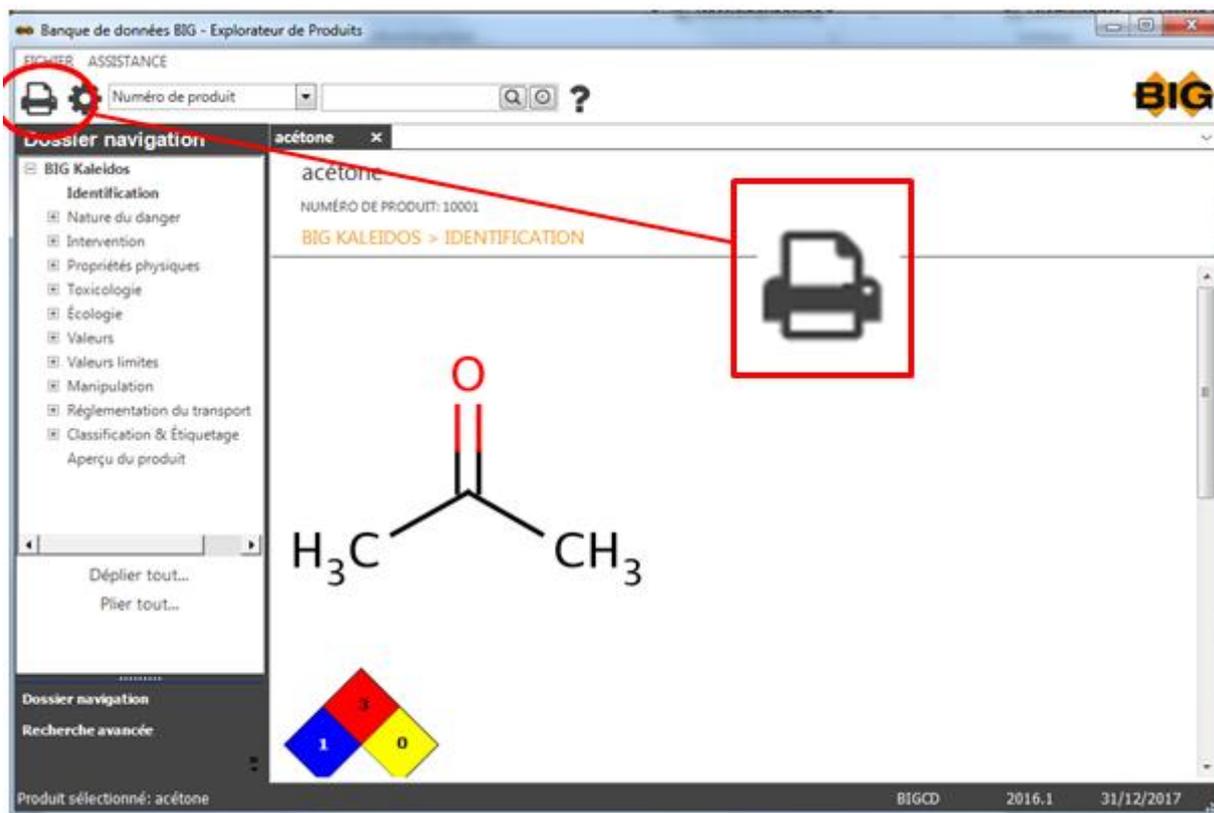
Vous pouvez choisir entre les options suivantes.



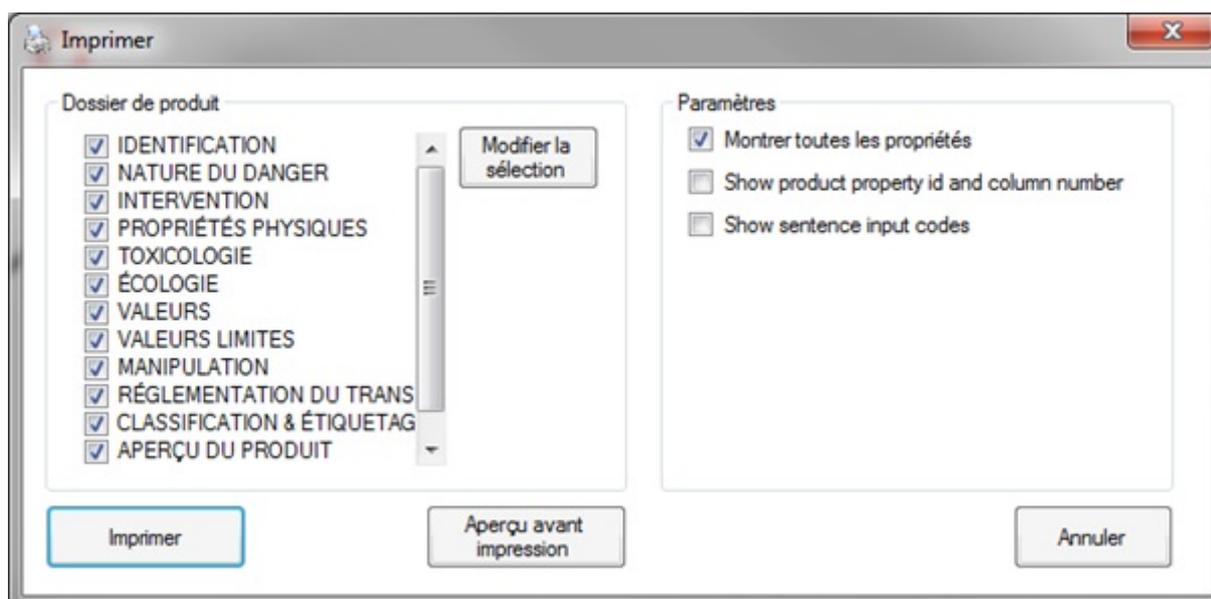
-0-

## Transfert de données vers imprimante

Cliquer sur Imprimer.



Alors, il apparaîtra un écran dans lequel vous pouvez sélectionner les rubriques à imprimer.

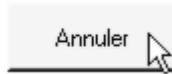


Vous pouvez modifier la sélection en cliquant sur 

Le processus d'impression est lancé après que vous avez cliqué sur



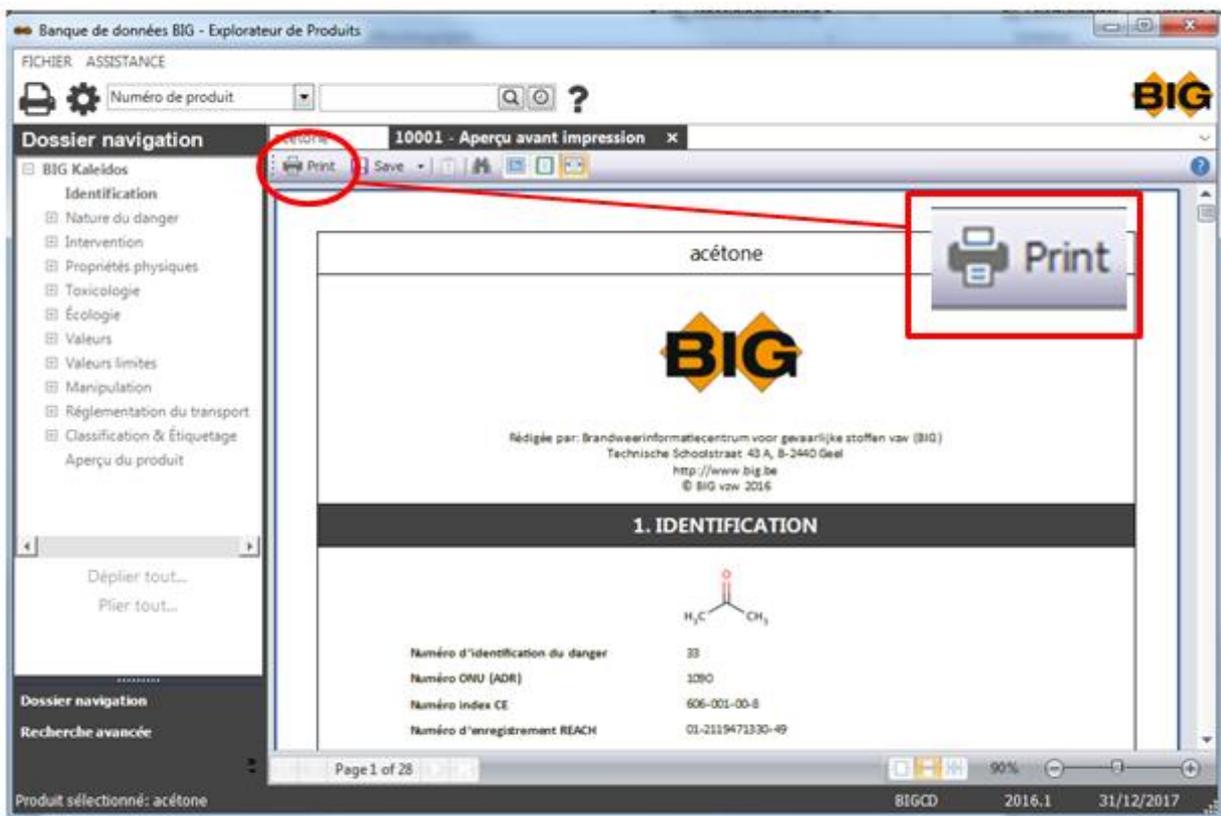
Si vous voulez fermer l'écran sans imprimer, cliquez sur



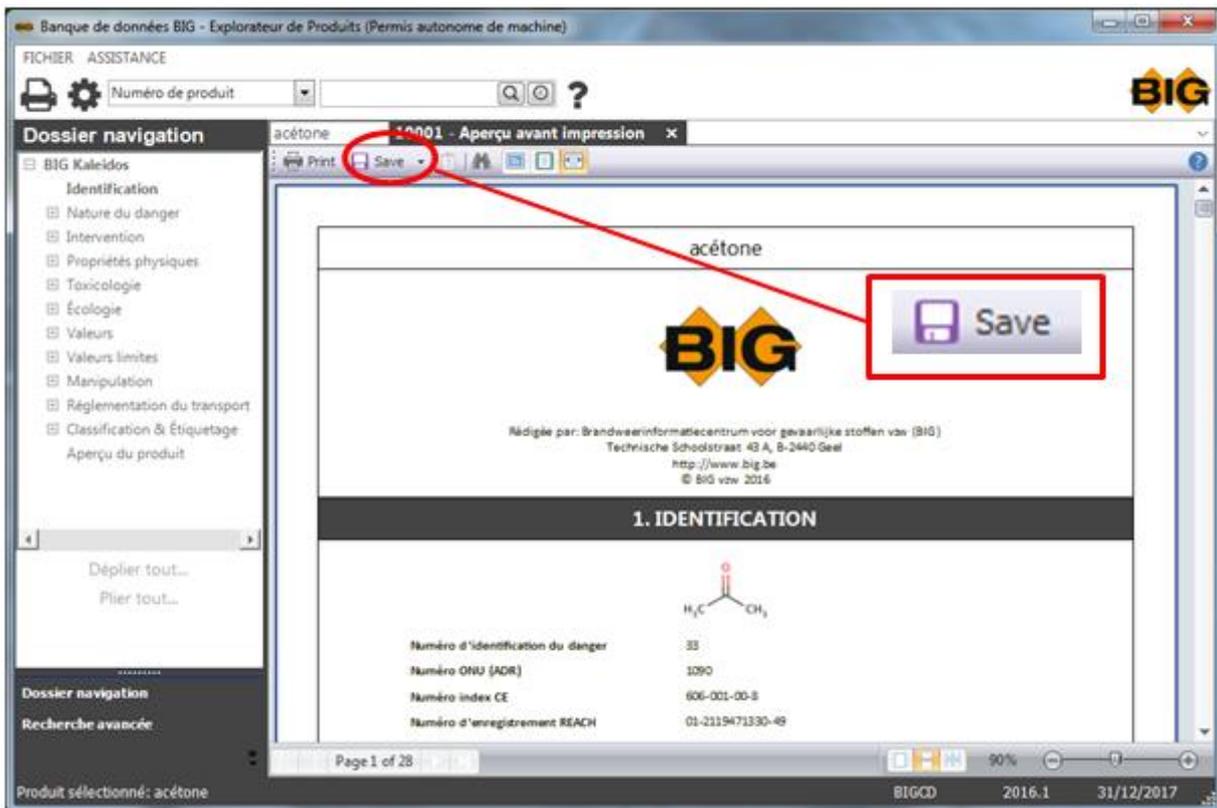
Vous pouvez choisir également



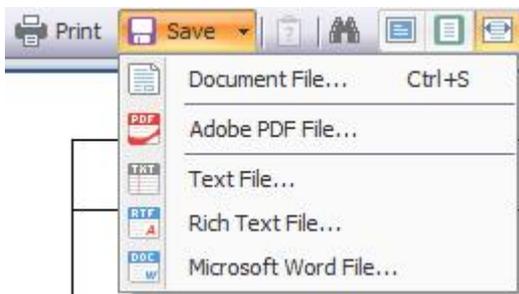
Alors, un onglet Aperçu avant impression apparaîtra où vous pouvez choisir également Imprimer.



L'onglet Aperçu avant impression a également l'option Exporter.

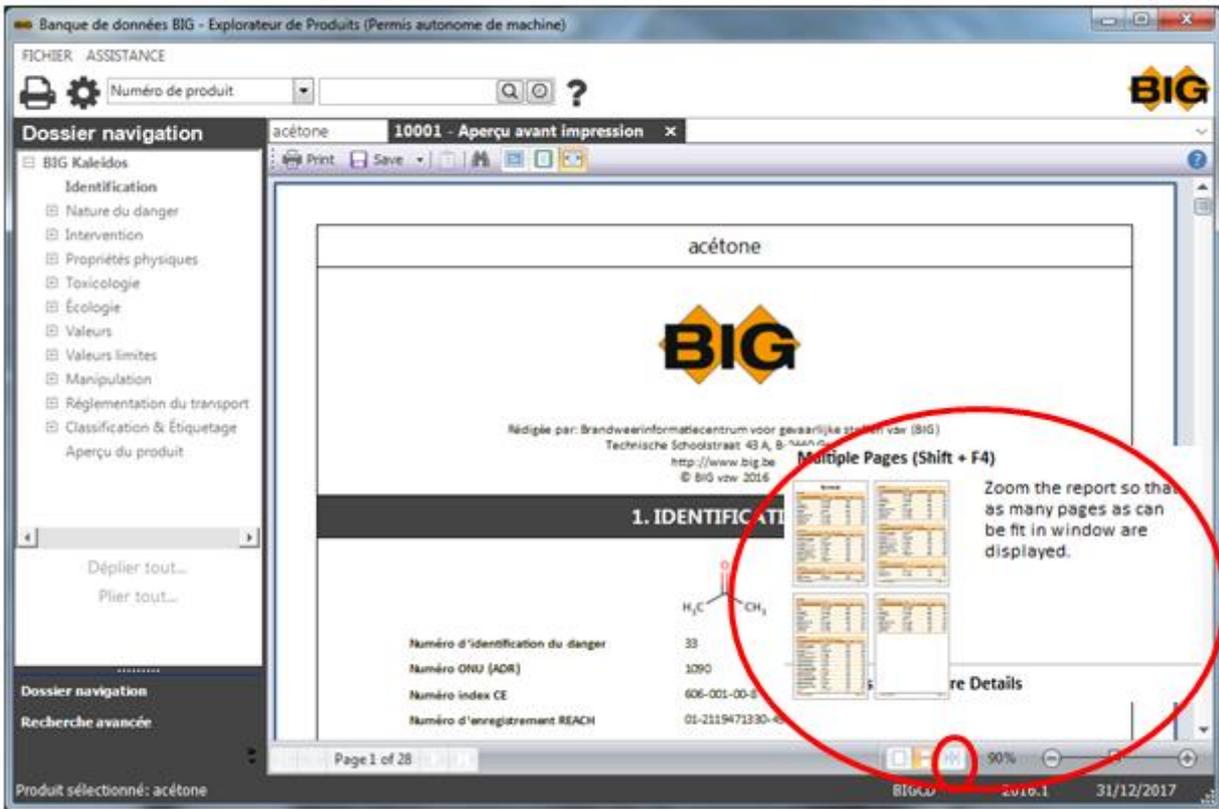


Vous pouvez choisir entre les possibilités suivantes:

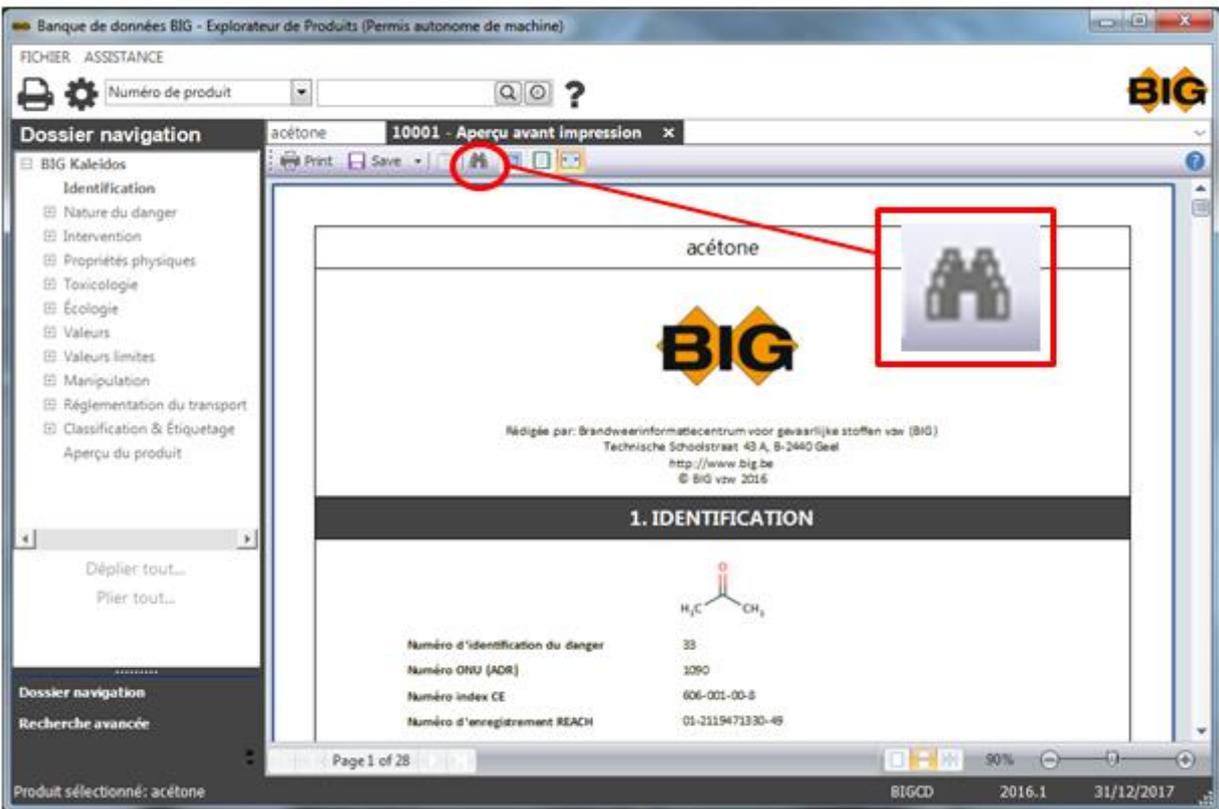


En outre, vous avez les moyens suivants:

Miniatures

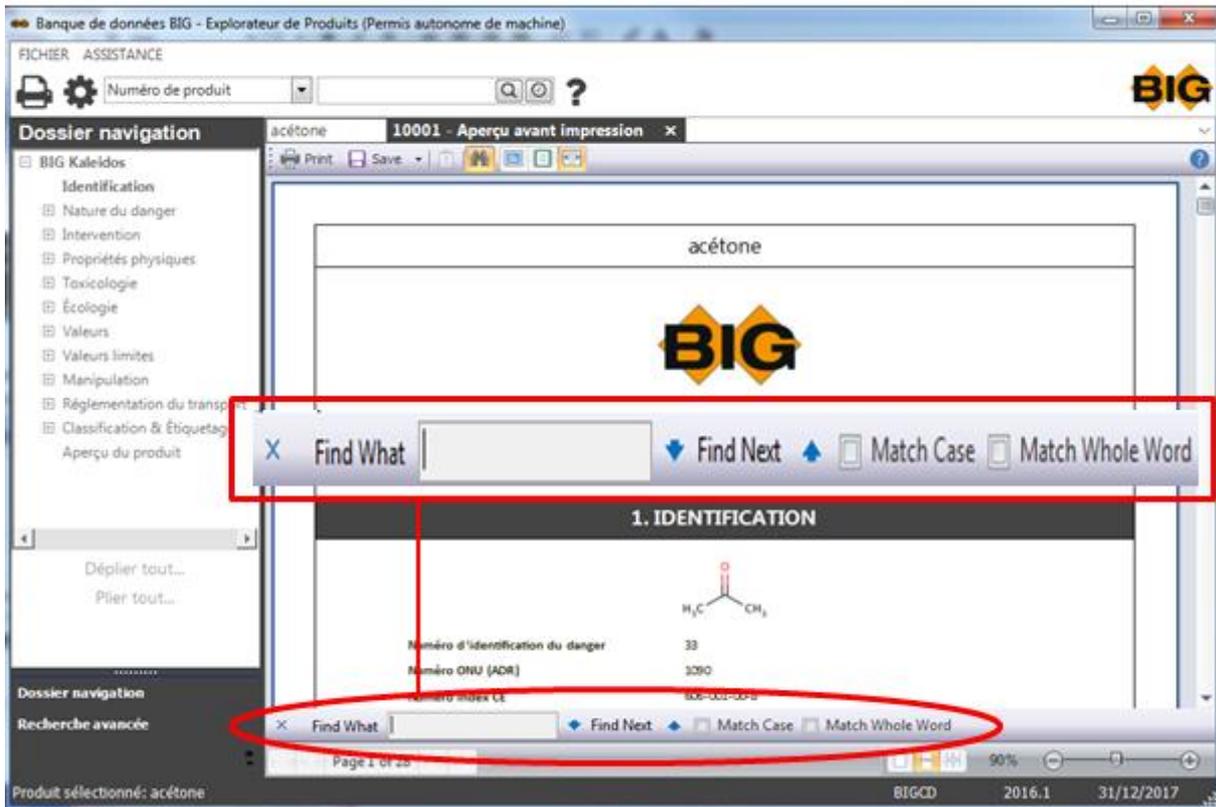


### Rechercher

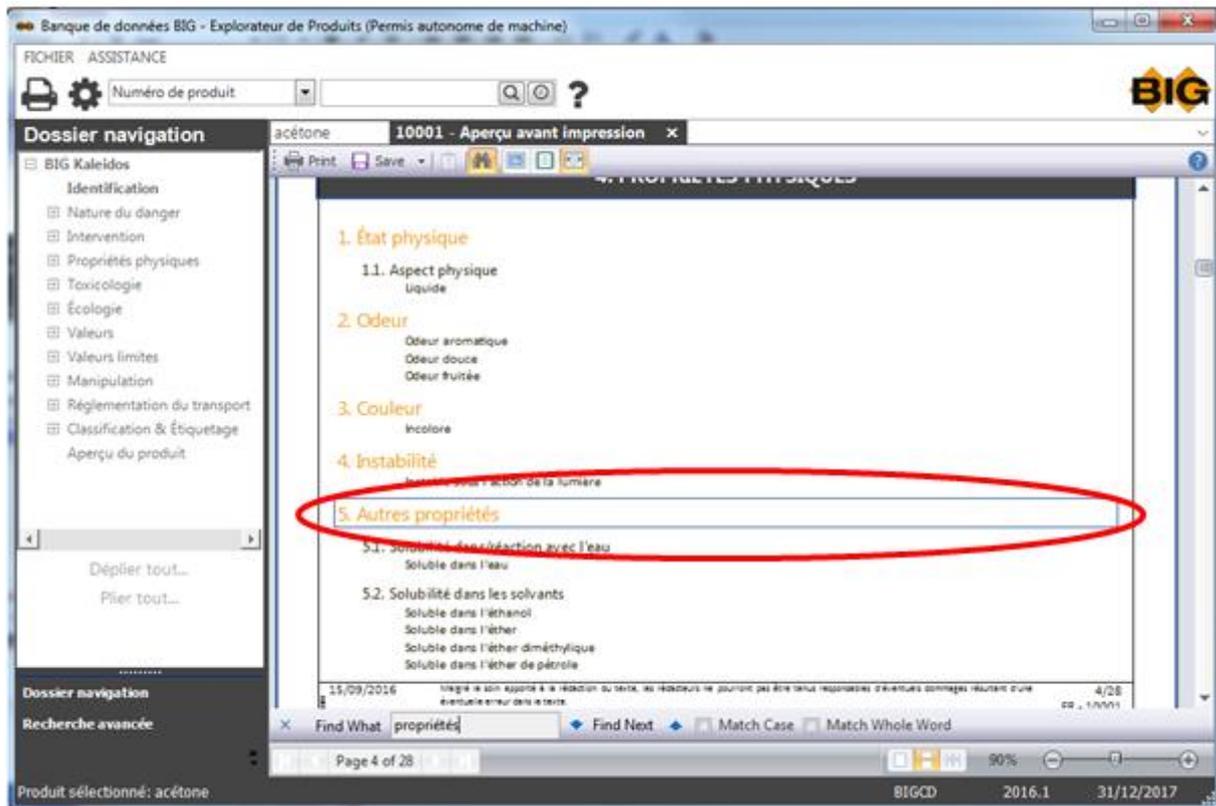


Taper le mot/terme à rechercher dans la barre de recherche et cliquer ensuite sur Suivant ou Find Next.

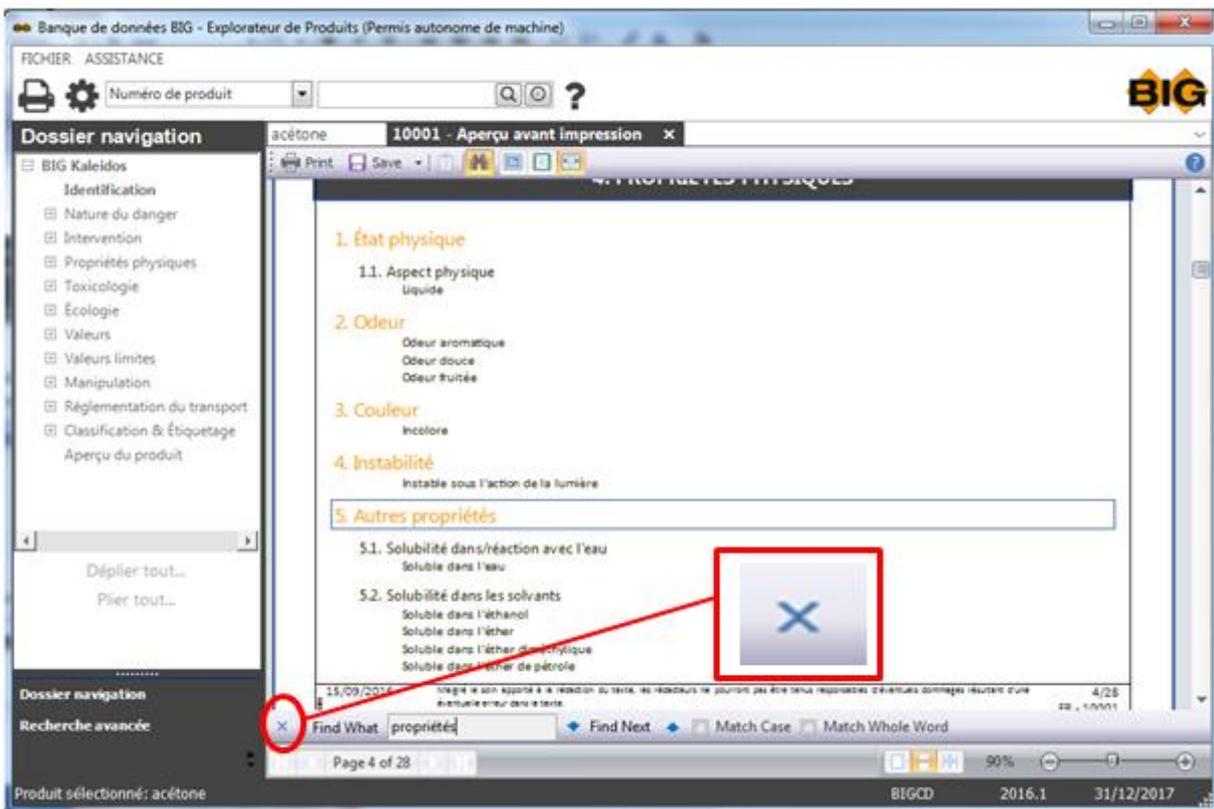




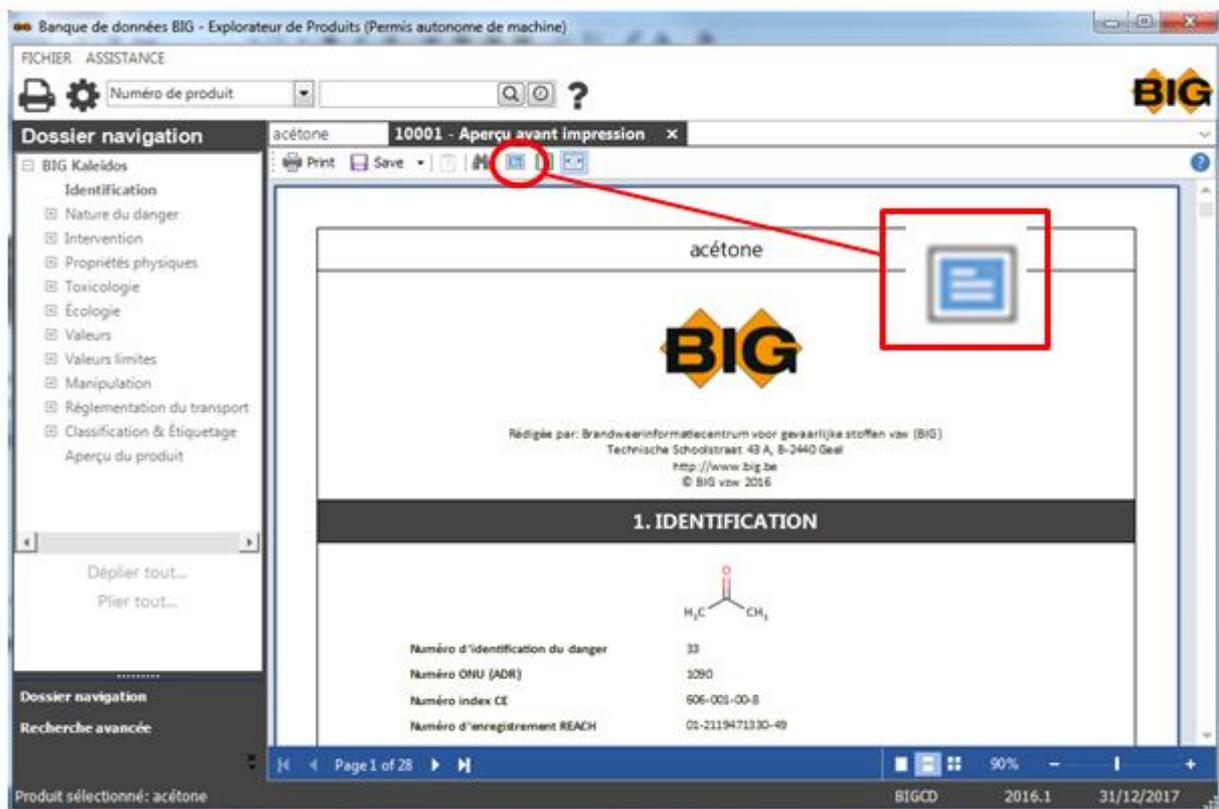
Le mot recherché est marqué.



Fermer la fenêtre d'aide en cliquant sur Fermer ou Close.



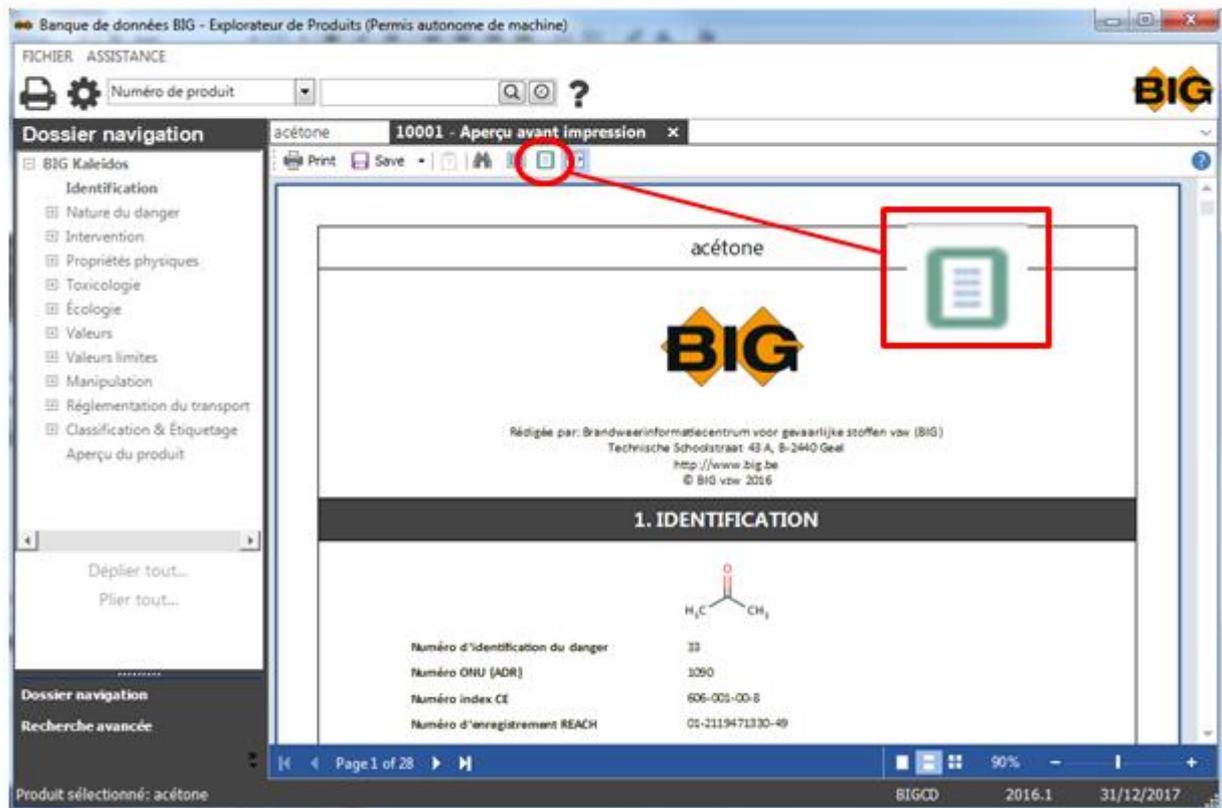
Plein écran



En cliquant sur Plein écran, vous cachez la plupart des éléments d'écran, de sorte que vous puissiez voir une partie plus grande du document.

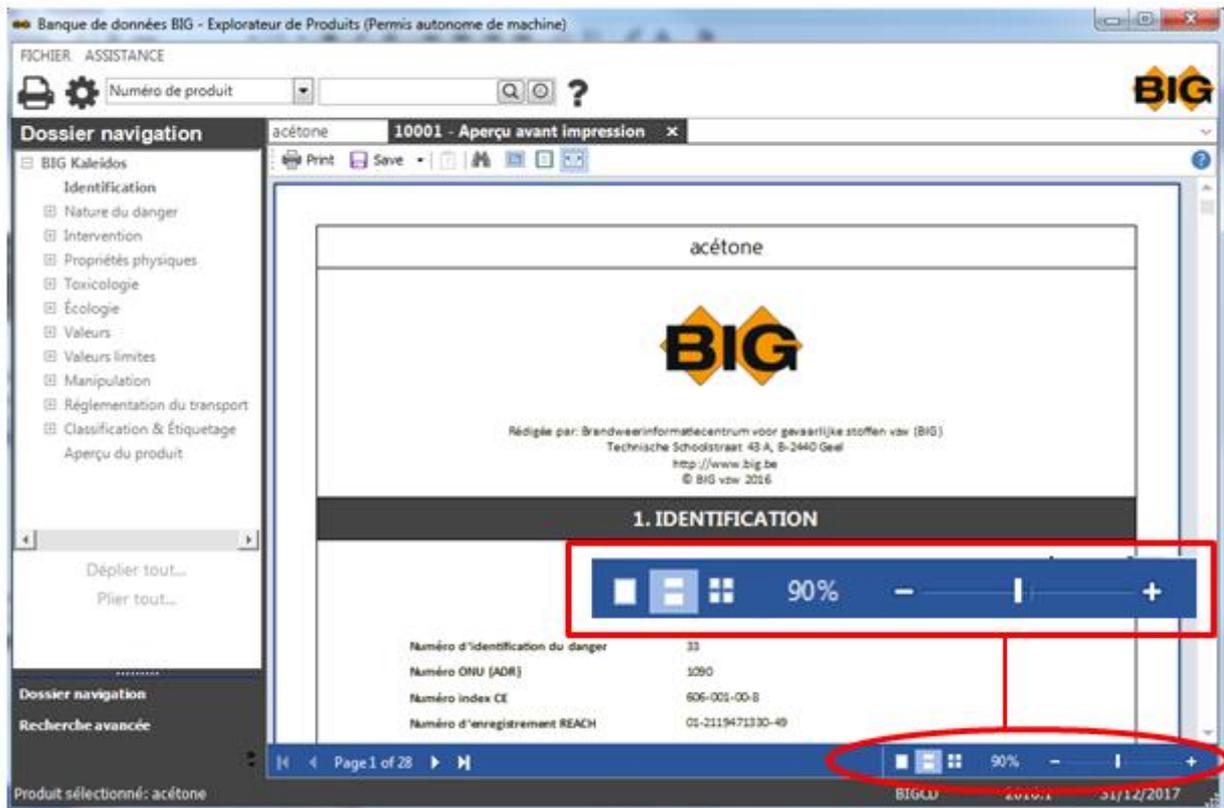
Retourner à l'affichage précédent en cliquant sur le bouton Fermer ou en appuyant sur ESC.

Une page



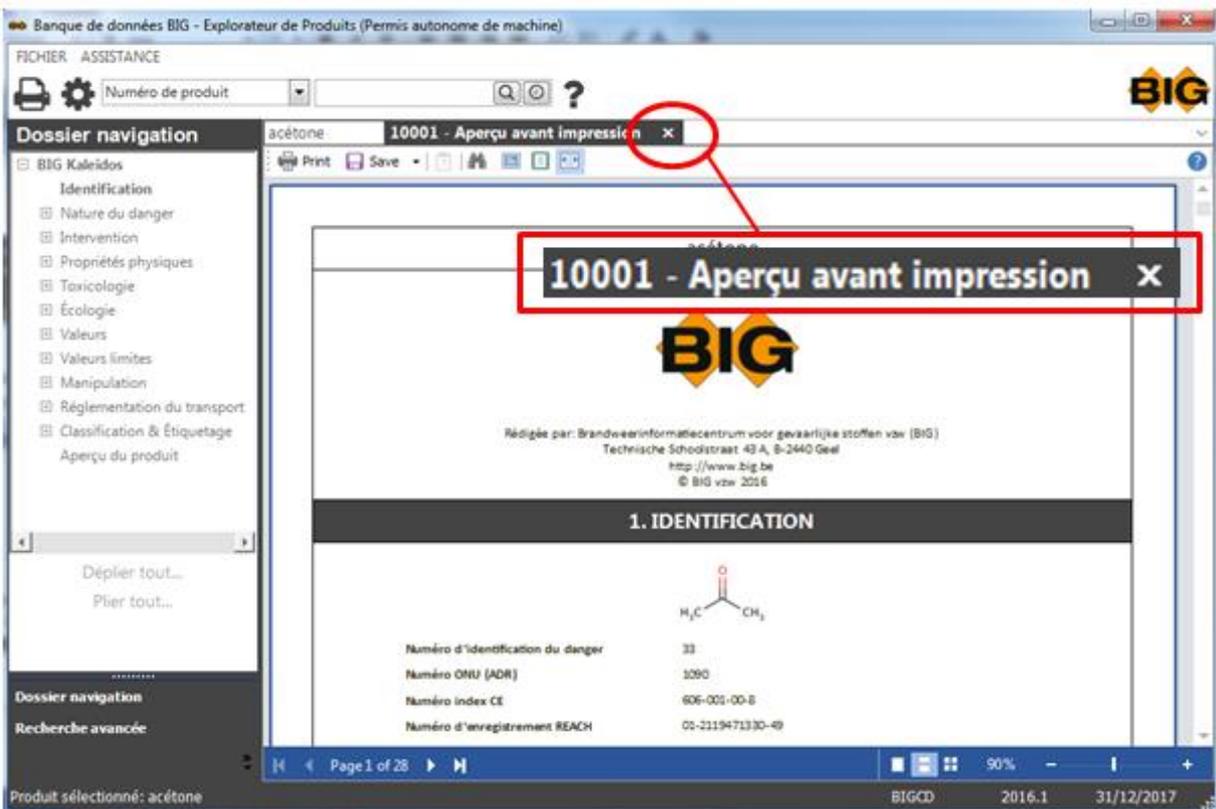
En cliquant sur Une page, vous agrandissez l'affichage, de sorte que vous puissiez considérer toute la page dans l'affichage normal.

Mode zoom



En utilisant le mode zoom, vous agrandissez un document dans l'aperçu avant impression, de sorte que vous puissiez le lire mieux. Vous pouvez vous-même introduire un pourcentage ou utiliser le bouton + et -. Un zoom sur une page n'a aucune influence sur le format d'impression.

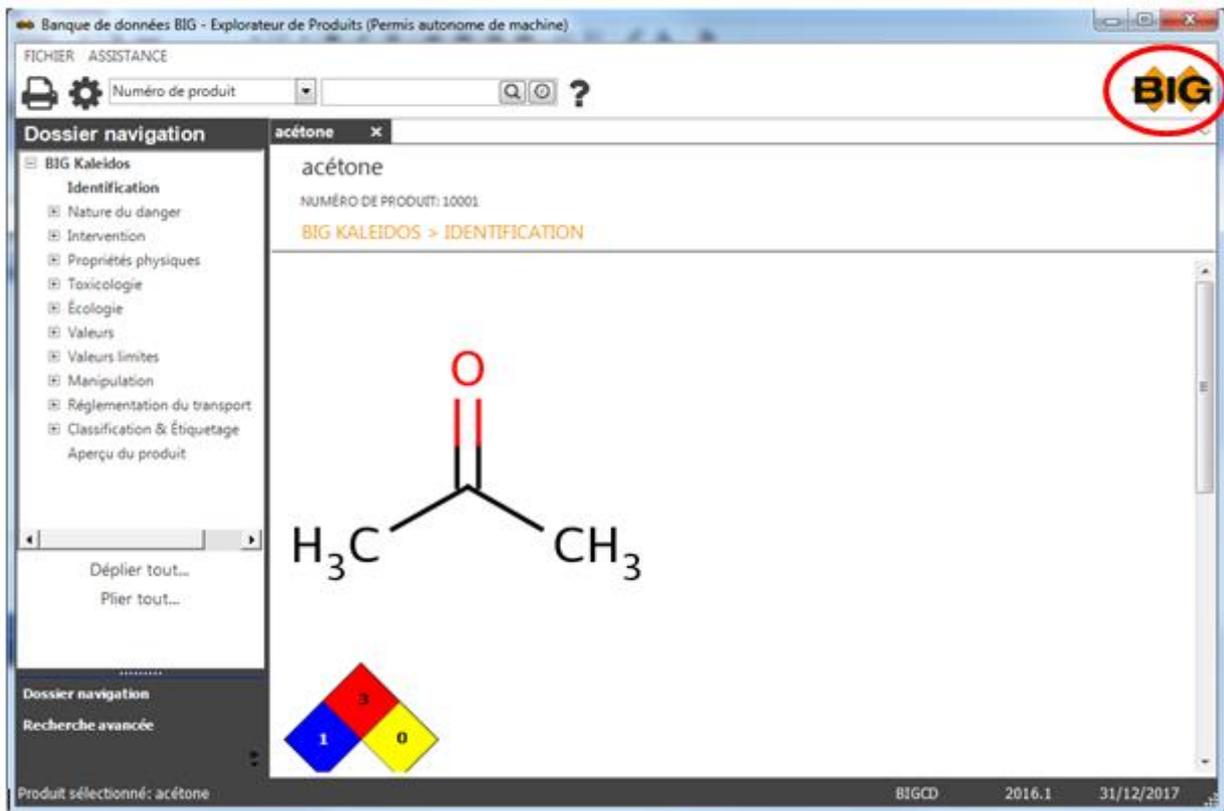
Vous pouvez quitter Aperçu avant impression en cliquant sur Fermer. .



-0-

## Site Internet BIG

Vous pouvez ouvrir le site Internet de BIG en double cliquant sur le logo de BIG.



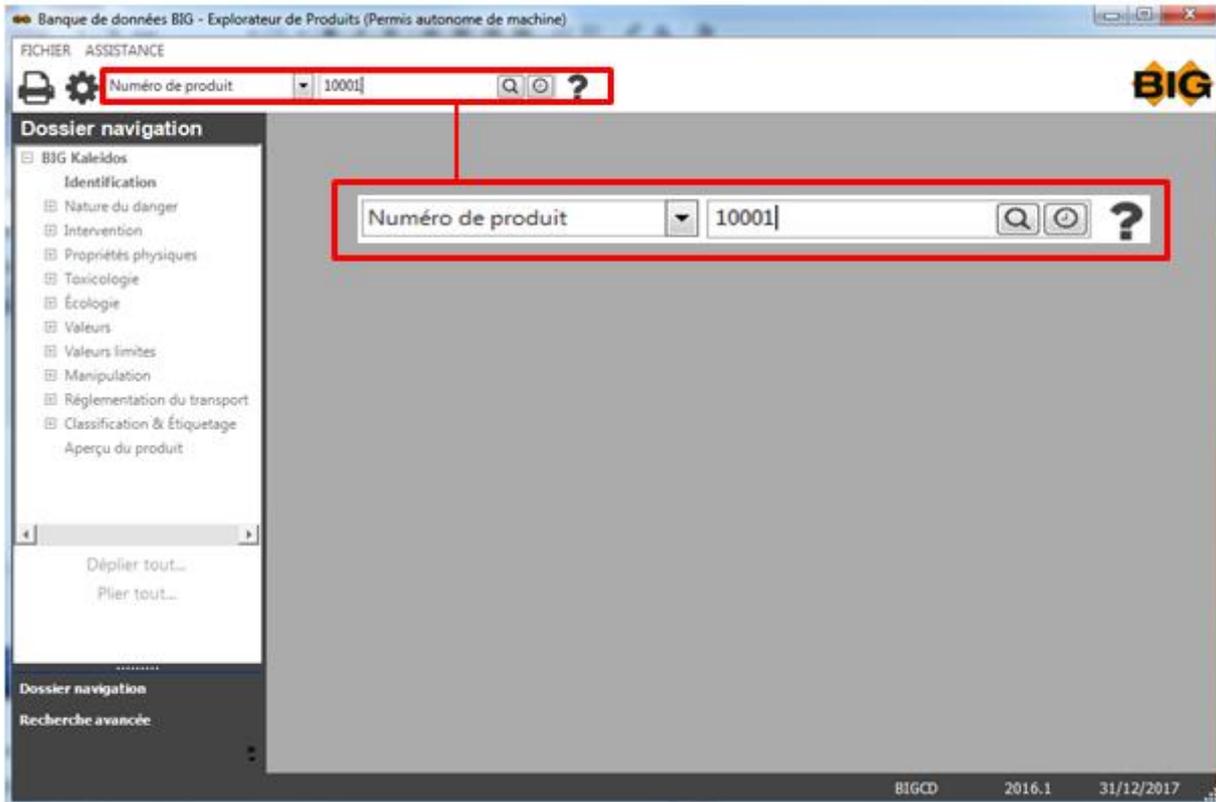
The screenshot displays the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits (Permis autonome de machine)' application. The interface includes a top menu with 'FICHIER' and 'ASSISTANCE', a search bar for 'Numéro de produit', and a 'BIG' logo in the top right corner. A left sidebar titled 'Dossier navigation' lists various categories such as 'Identification', 'Nature du danger', 'Intervention', 'Propriétés physiques', 'Toxicologie', 'Écologie', 'Valeurs', 'Valeurs limites', 'Manipulation', 'Réglementation du transport', 'Classification & Étiquetage', and 'Aperçu du produit'. The main content area shows the product 'acétone' with its product number 'NUMÉRO DE PRODUIT: 10001' and a link to 'BIG KALEIDOS > IDENTIFICATION'. The chemical structure of acetone is displayed as  $\text{H}_3\text{C}-\text{C}(=\text{O})-\text{CH}_3$ . Below the structure is a hazard diamond with values 1 (blue), 3 (red), and 0 (yellow). The bottom status bar indicates 'Produit sélectionné: acétone', 'BIGCD', '2016.1', and '31/12/2017'.

-O-

## Travailler avec des onglets

Vous pouvez réclamer plusieurs produits en même temps.

Vous recherchez p.ex. un produit par n° de produit.



Alors, ce produit apparaîtra dans un onglet.

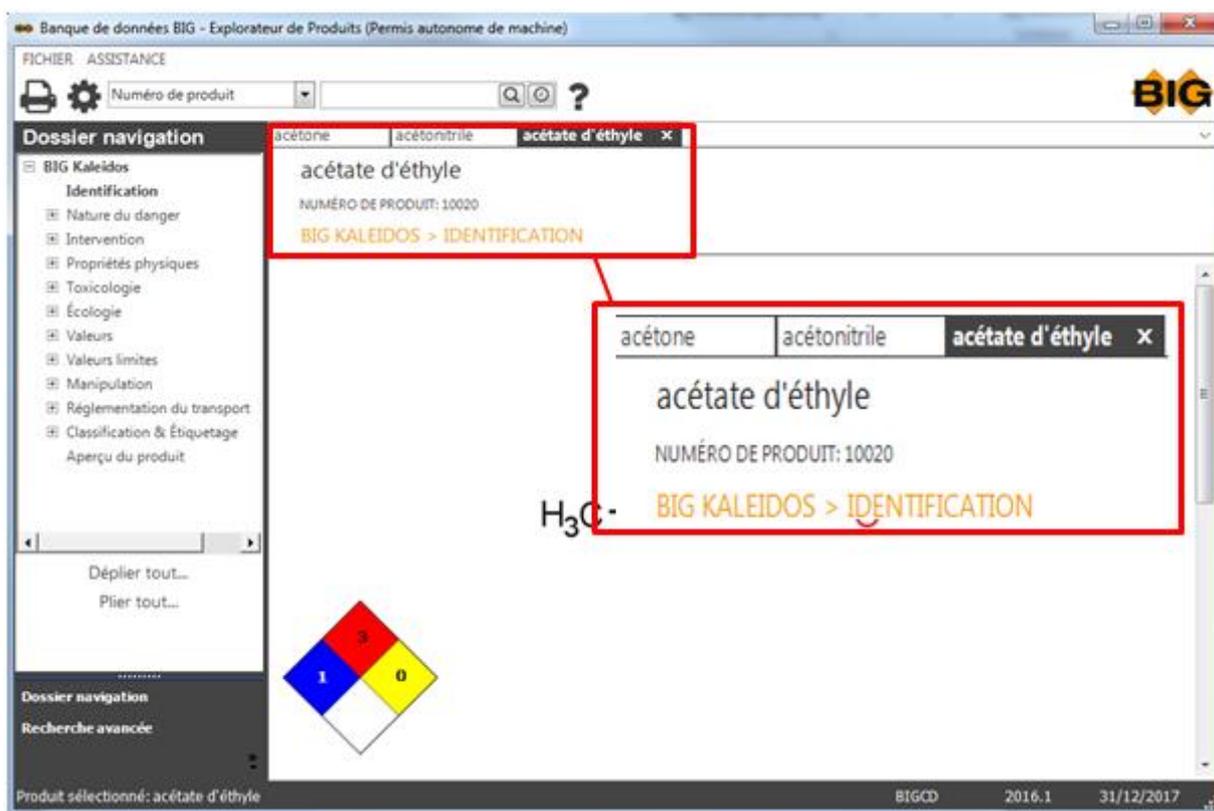
The screenshot shows the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main content area displays the product 'acétone' with the product number 'NUMÉRO DE PRODUIT: 10001'. The chemical structure is CC(=O)C. A hazard pictogram is shown at the bottom left. The interface includes a sidebar with navigation options and a search bar at the top.

Vous recherchez un produit suivant, qui apparaîtra dans un autre onglet.

The screenshot shows the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main content area displays the product 'acétonitrile' with the product number 'NUMÉRO DE PRODUIT: 10002'. The chemical structure is CC#N. A hazard pictogram is shown at the bottom left. The interface includes a sidebar with navigation options and a search bar at the top.

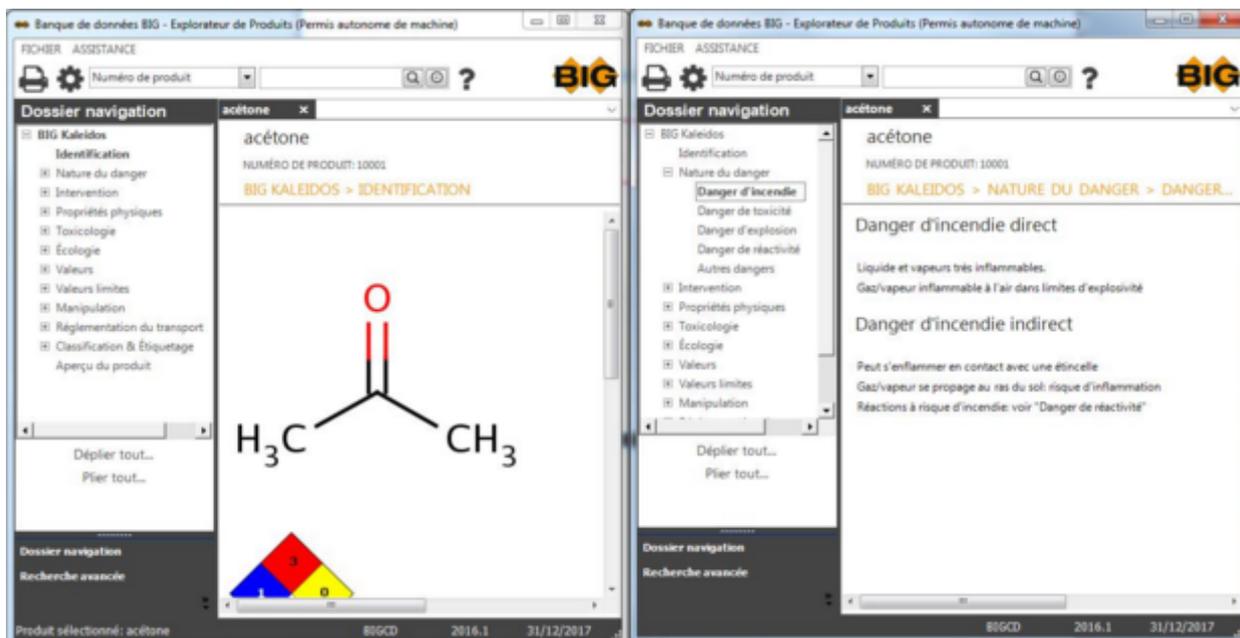
L'onglet actif se trouve maintenant en haut.





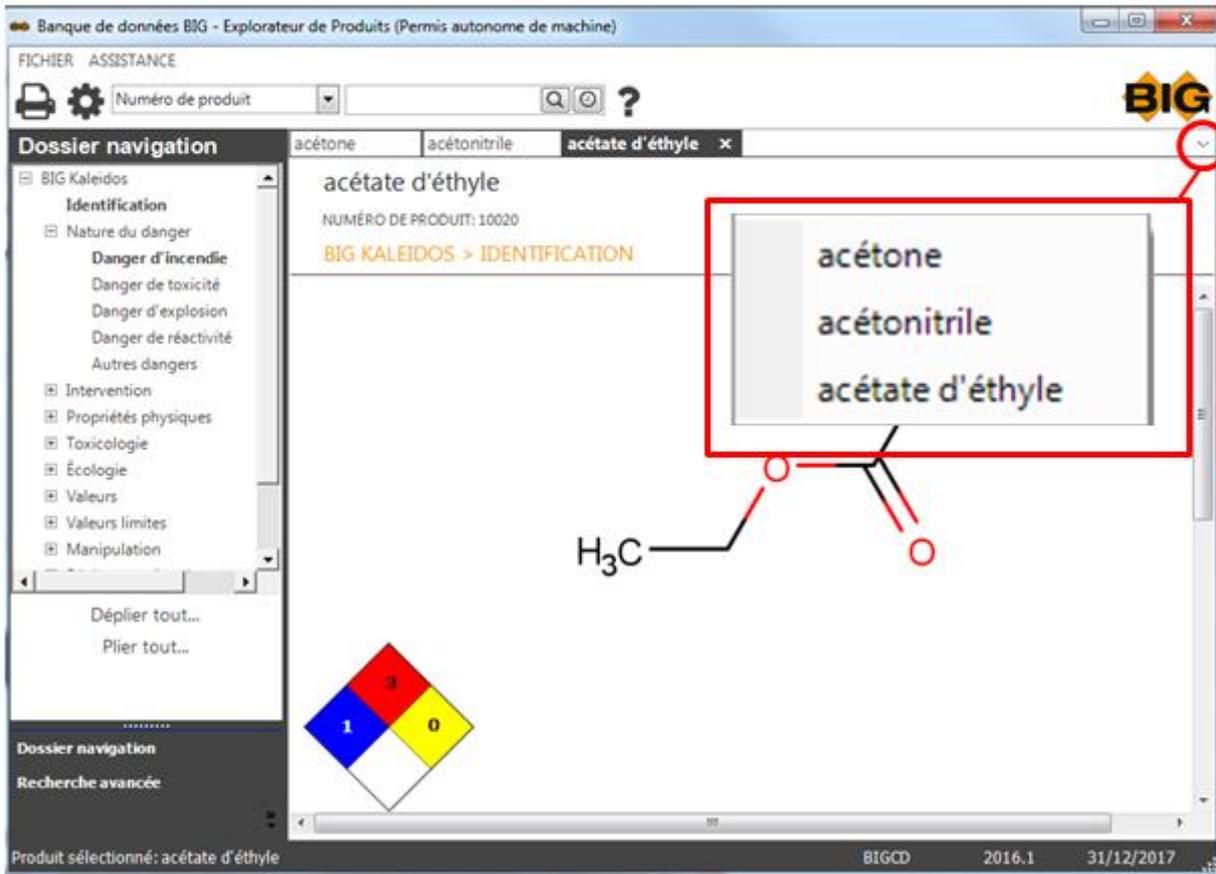
Vous pouvez consulter diverses rubriques de différents produits. Chaque onglet est un autre produit.

Pour réclamer diverses rubriques d'un produit, ouvrir le CD-ROM plusieurs fois.



Vous pouvez faire quelques actions sur les onglets:

En cliquant sur , vous recevez un menu mentionnant les produits.



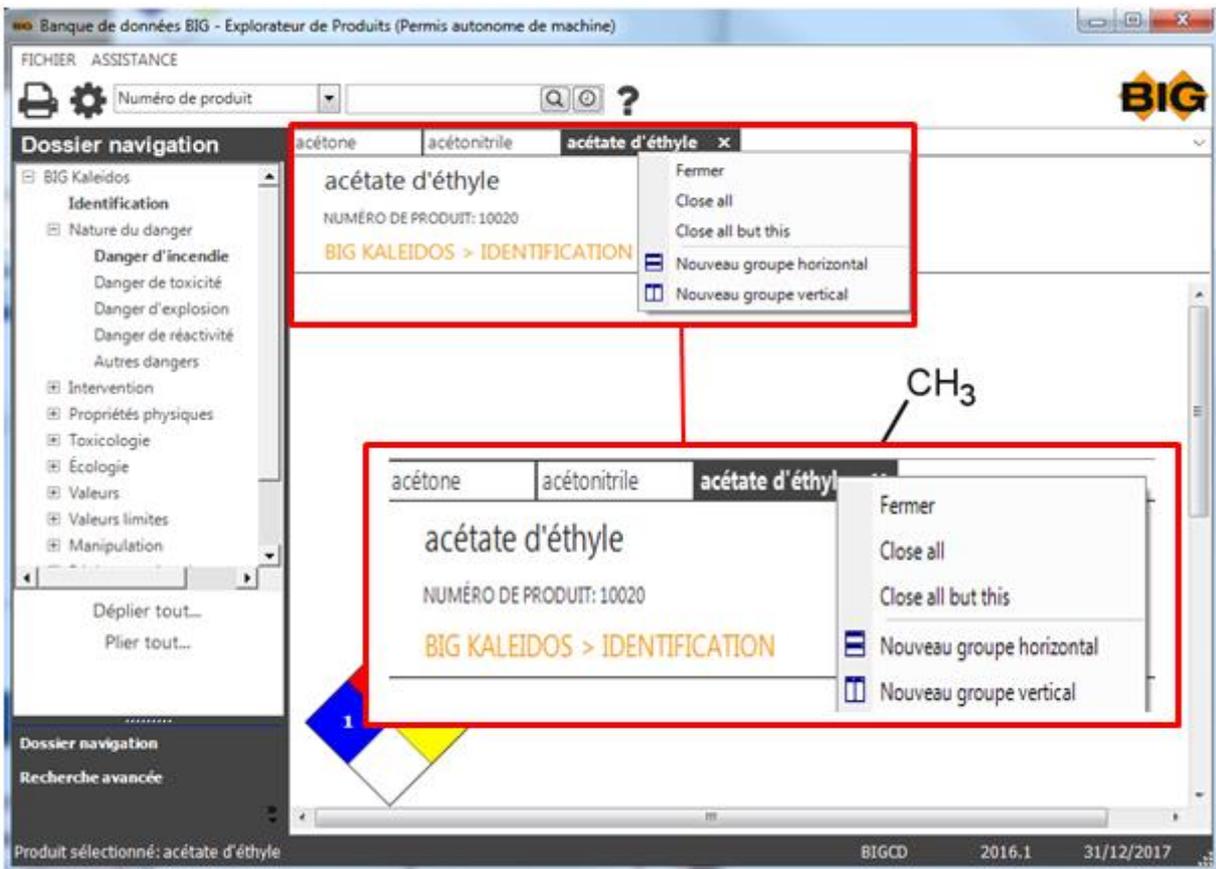
The screenshot shows the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' application. The main window displays the product 'acétate d'éthyle' with its product number '10020'. A dropdown menu is open, listing 'acétone', 'acétonitrile', and 'acétate d'éthyle'. Below the menu is the chemical structure of ethyl acetate, CC(=O)OCC. The interface includes a navigation sidebar on the left with categories like 'Identification', 'Intervention', and 'Propriétés physiques'. A GHS hazard diamond is visible at the bottom left of the main content area.

Vous pouvez fermer l'onglet actif en cliquant sur  .

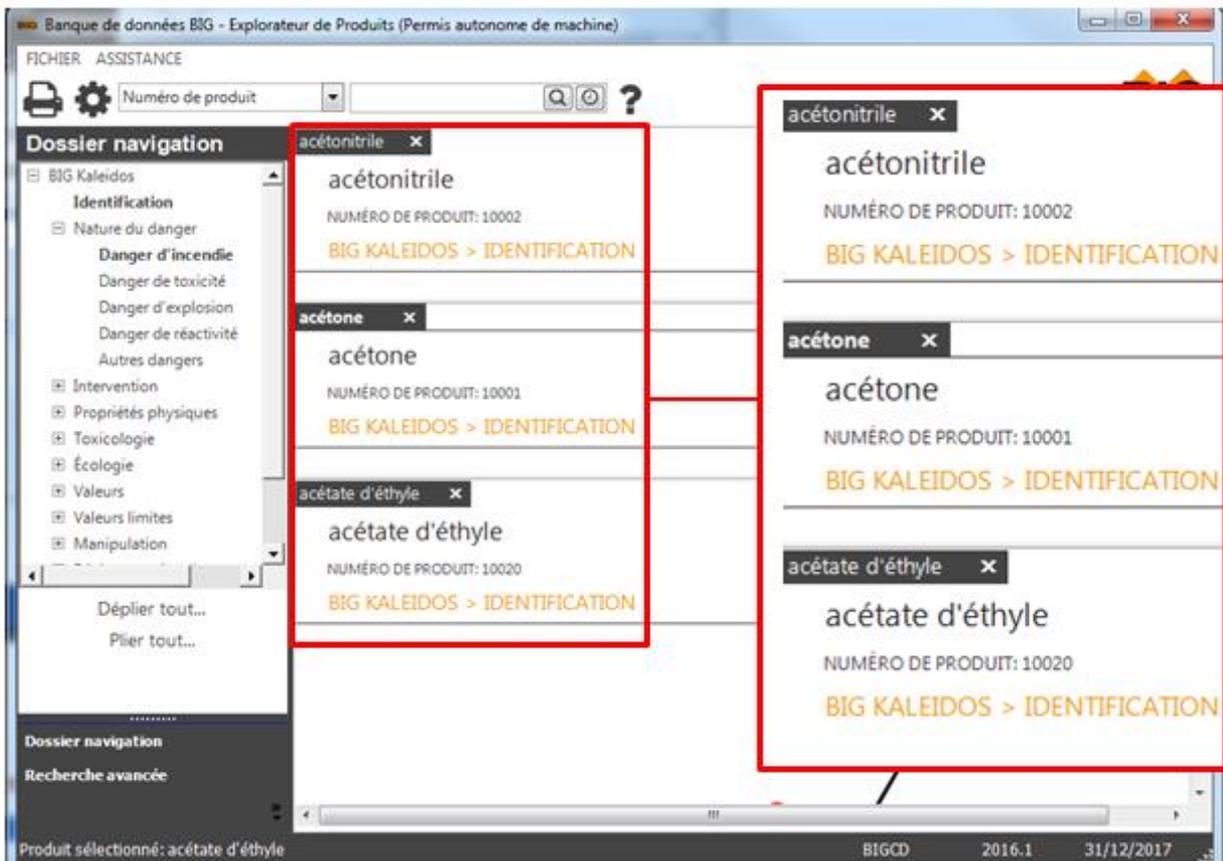
The screenshot displays the 'Banque de données BIG - Explorateur de Produits' interface. The main window shows the product 'acétate d'éthyle' with its chemical structure CCOC(=O)C and a hazard diamond with values 1 and 0. The interface includes a navigation sidebar on the left with categories like 'Identification', 'Intervention', and 'Propriétés physiques'. At the top, there is a search bar and a product list with tabs for 'acétone', 'acétonitrile', and 'acétate d'éthyle'. A red circle highlights the 'acétate d'éthyle' tab in the top navigation bar, and a red rectangle highlights the same tab in the secondary navigation bar below the product title.

Vous pouvez également choisir les positions suivantes des onglets:

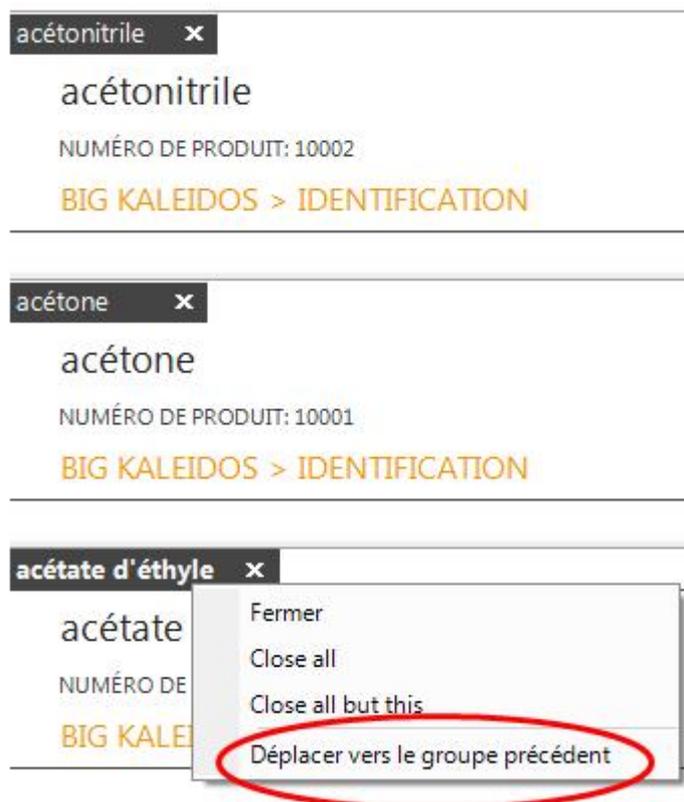
Nouveau groupe horizontal



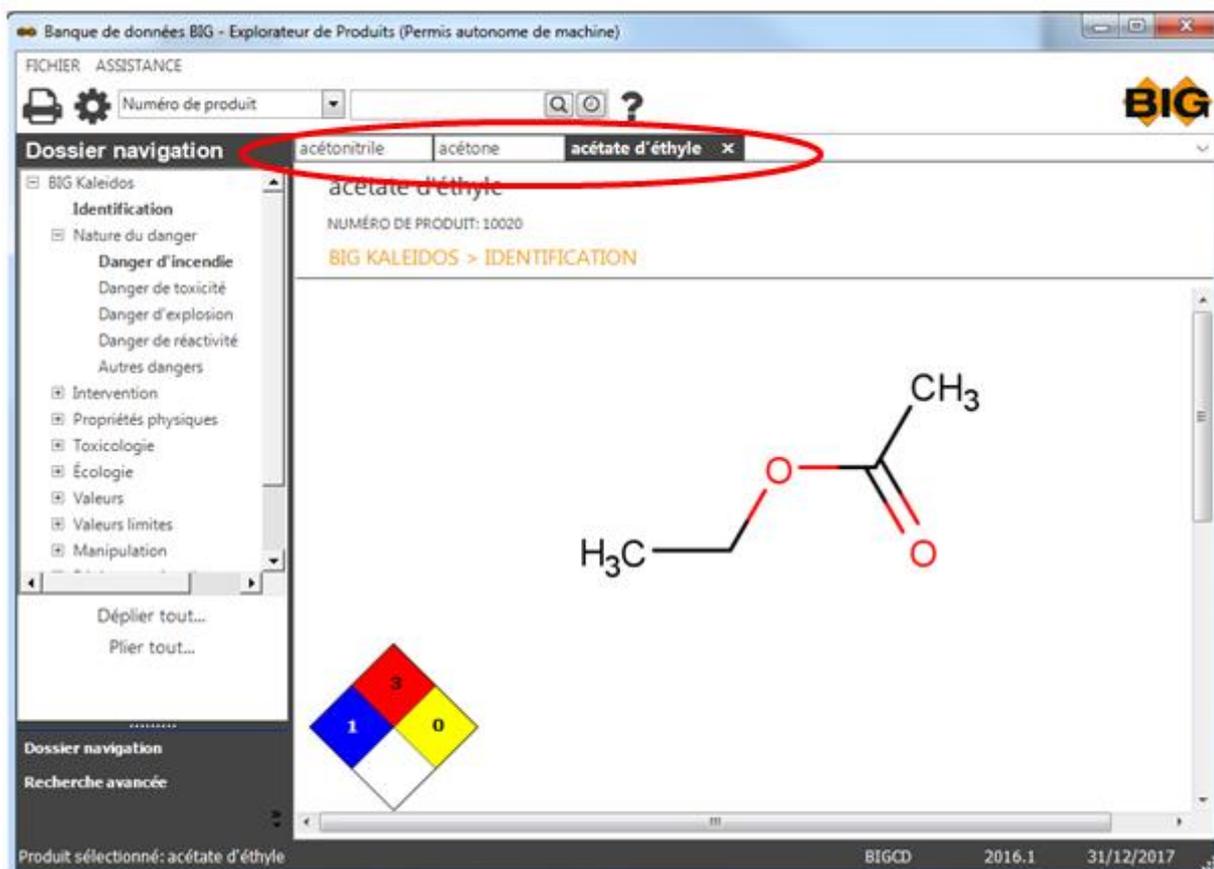
vous obtiendrez le résultat suivant



Vous pouvez revenir au groupe vertical avec le bouton droit de la souris



Vous pouvez aussi choisir la position des onglets en les faisant glisser



-0-

# Index

## - R -

Recherche par n° CE 58

